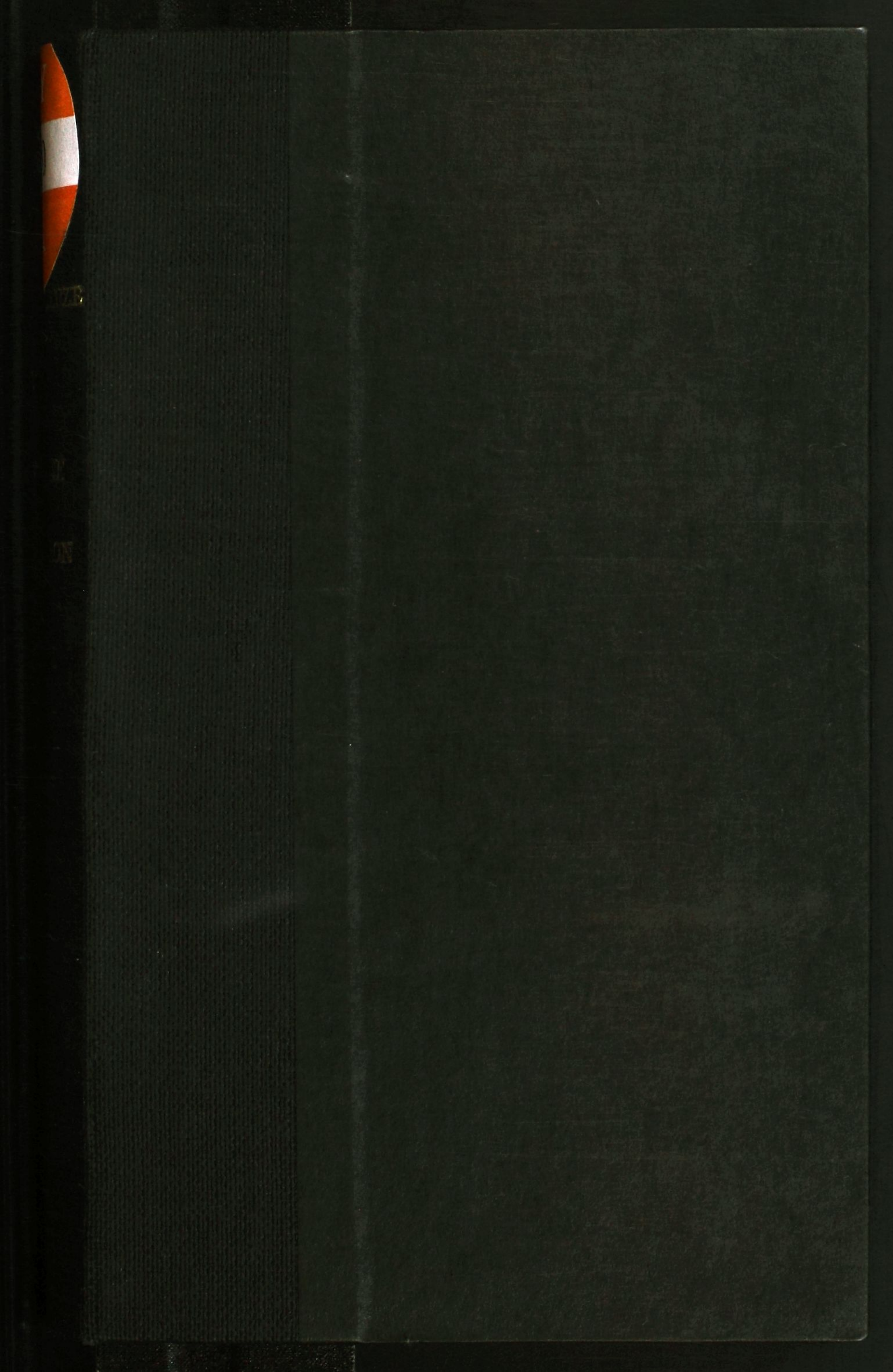
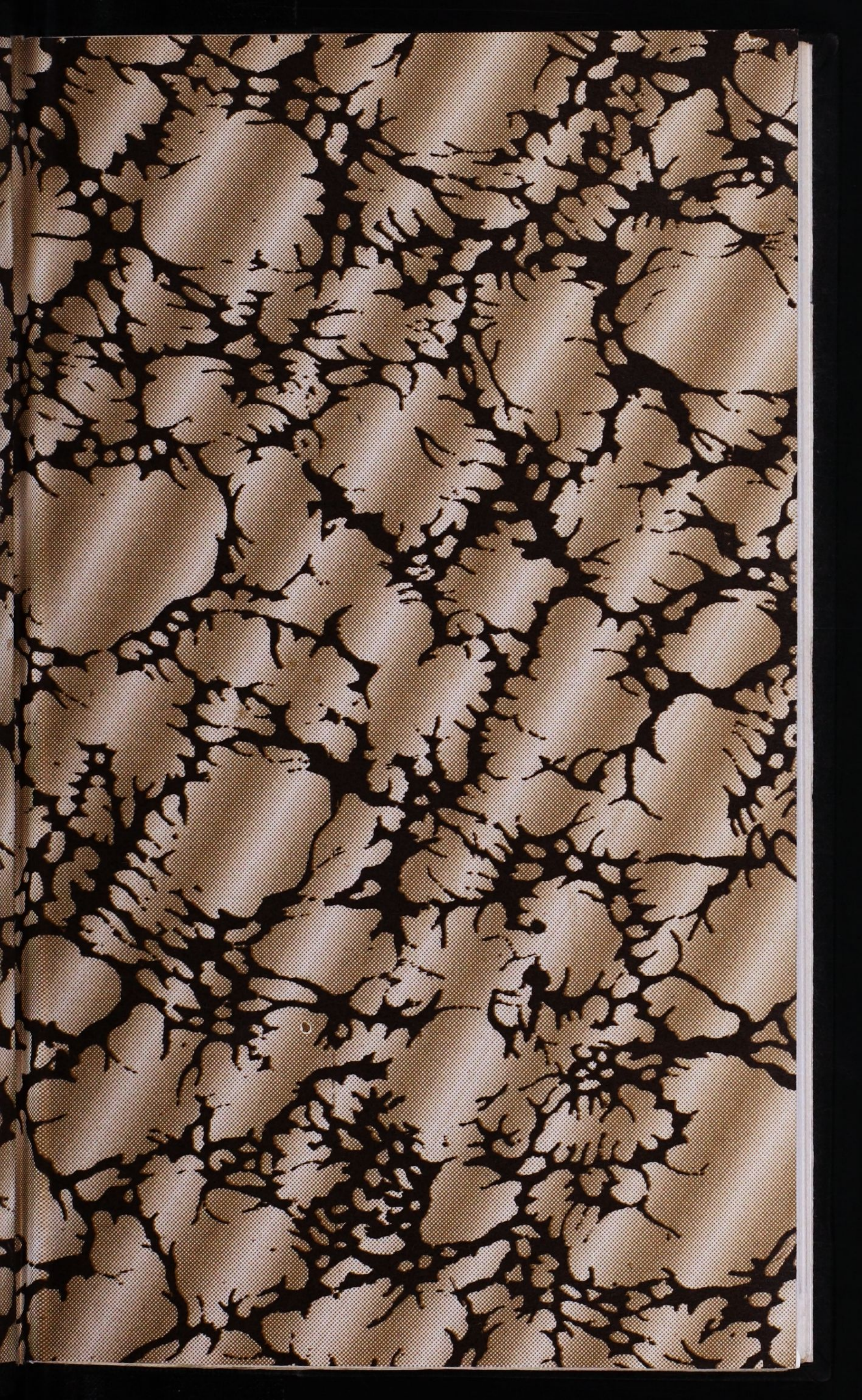
E. J. DELÉCLUZE

JUSTINE DE LIRON











COLLECTION MICHEL LÉVY

— 1 franc le Volume —

1 franc 25 ce[illegible]es dans les gares de chemins de fer et à l'Étranger

E. J. DELÉCLUZE

MADEMOISELLE JUSTINE DE LIRON

NOUVELLE ÉDITION



PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1862

COLLECTION MICHEL LÉVY

MADEMOISELLE

JUSTINE DE LIRON

OUVRAGES

DE

E. J. DELÉCLUZE

PARUS DANS LA COLLECTION MICHEL LÉVY

Dona olimpia.............................. un volume.
Mademoiselle justine de liron............ .. un volume.
La première communion.. .... un volume.

SOUVENIRS DE SOIXANTE ANNÉES

un beau vol. grand in-18

Clichy, imp. Maurice Loignon et Comp. rue du Bac d'Asnières 12.

MADEMOISELLE

JUSTINE DE LIRON

— LES DEUX PRISONNIERS DE WINDSOR —

PAR

E. J. DELÉCLUZE

NOUVELLE ÉDITION



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIEN

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1863

DE LA

LECTURE DES ROMANS.

En donnant mes soins à cette nouvelle édition des romans, nouvelles et récits, que j'ai déjà offerts au public, d'anciennes questions se sont souvent représentées à mon esprit, et je me demandais s'il serait possible de mettre un frein à la fureur que l'on a de lire des romans ; si l'effet de ces livres est aussi puissant et aussi fâcheux qu'on le dit ; si, par sa nature, ce genre de composition a une action nécessairement immorale et pernicieuse ; et enfin jusqu'à quel point il est raisonnable d'en tolérer la lecture.

Comme conseiller spirituel ou comme père de famille, nul doute que l'on ne proscrivît rigoureusement les romans ainsi que les pièces de théâtre. Mais ces arrêts sévères, ces résolutions absolues, rencontrent d'inévitables obstacles dans la pratique de la vie telle qu'elle est faite depuis huit cents ans en Europe,

c'est-à-dire au milieu de générations successives qui n'ont pu exister sans l'excitation simultanée des croisades et de la lecture des contes fort libres des trouvères, de romans de chevalerie assez scabreux, et d'une foule de chansons peu édifiantes; au milieu d'un monde faisant de saints pèlerinages, bâtissant, comme par enchantement, des forêts d'églises, et qui, aux offices divins, se plaisait à entendre des musiques lascives sur des paroles qui ne l'étaient quelquefois pas moins, et dont personne, cependant, pas même le clergé, n'eut l'idée de faire cesser le scandale pendant plus de deux siècles qu'il a duré.

Sans m'arrêter aux fêtes des *fous* et des *innocents*, sans rien dire du goût que l'on avait de danser dans les églises, dans les cloîtres ou les cimetières, et passant rapidement sur les *mystères* et les représentations de drames pieux qui se combinèrent jusqu'au XVI[e] siècle, dans les lieux saints, avec des illuminations, des gloires d'anges mécaniques et des évolutions pieuses accompagnées de pantomimes et de musique, je rappellerai que du centre orageux des guerres entre le sacerdoce et l'empire, que pendant les conflits sanglants des factions les plus haineuses, puis des guerres de religion qui leur succédèrent, on vit apparaître une foule de compositions romanesques dont on ne peut s'expliquer le succès extraordinaire que par le besoin de diversion toujours indispensable aux esprits quand ils ont été longtemps fatigués par de grands malheurs.

N'est-ce pas, en effet, au milieu de circonstances

analogues que parurent successivement les fabliaux des trouvères, le *Décaméron* de Boccace, les *Contes* de Chaucer, les *Amours d'Euryale et Lucrèce* de Piccolomini, depuis pape sous le nom de Pie II; les *Cent nouvelles nouvelles*, à la rédaction desquelles Louis XI et les seigneurs de sa cour, lorsqu'il était dauphin, ont pris part; les *Aventures du moine Cloonna de Trevise avec une jeune nonne;* le *Roland furieux* du divin Arioste; le *Pantagruel* de Rabelais; *Daphnis et Chloé* de Longus, traduit par Amyot, grand aumônier de France; les *Histoires amoureuses* racontées par Bandello, évêque d'Agen; l'*Astrée* de d'Urfé, et tant d'autres romans inférieurs en mérite à ceux que je viens de nommer, mais dont la vogue ne fut pas moins grande?

Quand des hommes graves, pour la plupart, et qui ont laissé un nom fameux dans les lettres, se sont décidés à composer ou à traduire des romans, est-il vraisemblable de croire que ce genre de composition est aussi mauvais, aussi pernicieux, aussi infâme même que le prétendent les rigoristes?

Avant de chercher à anéantir par le blâme un fait qui se reproduit exactement de génération en génération, peut-être serait-il prudent de s'assurer s'il ne prend pas sa source dans un besoin qu'on ne saurait détruire et qu'il devient parfois très-dangereux de contrarier obstinément. Dès l'origine du christianisme, les plaisirs du théâtre et de la danse ont été constamment proscrits; qu'en est-il arrivé? que ces deux arts, qui existeront toujours tant que l'homme sera pourvu

d'imagination et de deux jambes, ont été et seront encore cultivés avec une ardeur et une persévérance égales à celles que l'on a mises à les prohiber.

Ces rigueurs ont donc fait ranger le théâtre et la danse au nombre des choses décidément profanes, il est vrai; mais la foule des personnes couramment pieuses, de celles qui fréquentent alternativement les églises, les théâtres et les bals, se trouvent par cela même dans l'obligation de racheter l'irrégularité de cette conduite équivoque par de sévères pénitences. Je dois l'avouer, ces éternelles capitulations de conscience, ces tiraillements journaliers de l'âme, ces compensations entre le plaisir et les austérités religieuses, ces lessives hebdomadaires de toutes fautes, ne me semblent pas être une combinaison heureuse.

Le parti franc que l'on prit, en l'an 787, dans un cas analogue, me paraît infiniment plus sage. C'était à l'occasion des iconoclastes, qui prétendaient aussi s'opposer à ce que l'on admît les statues et les tableaux dans la décoration des églises. Le concile de Nicée, à qui cette question fut soumise, décida nettement que ces deux arts concourraient à l'embellissement des temples ; en sorte que depuis cette époque on a pu exercer la peinture et la sculpture sans vivre sous le poids d'un anathème perpétuel. Or, ces questions ne se rattachant qu'à la discipline, on peut donc dire qu'il est fâcheux que l'on n'ait pas trouvé moyen de sanctifier le théâtre et la danse, comme la poésie, la sculpture, la peinture et la musique.

Je n'irai pas jusqu'à réclamer cette faveur pour les

romans, chose essentiellement mondaine ; mais enfin, malgré les louables intentions que l'on a d'épurer, d'élever la nature humaine, n'a-t-elle pas des besoins qui lui sont inhérents ? Et, en mettant de côté la vie matérielle, notre esprit saurait-il se passer de distractions sans courir le risque de s'affaiblir et de se troubler ? Peut-on nier qu'à la suite de la terrible peste de 1348 les contes de Boccace et de Chaucer n'aient apporté une diversion salutaire à l'esprit de ceux qui avaient échappé à ce fléau? que durant la terreur, en 1793, les chansons amoureuses de Fabre d'Églantine et les pastorales doucereuses de Florian aient versé un baume salutaire sur les âmes meurtries par d'horribles malheurs? Si du tout nous passons à l'individu, ne retrouverons-nous pas le même phénomène ? et dans l'Arioste, ce poëte, cet écrivain si franchement gai, n'y avait-il pas un homme bourrelé d'ennuis et d'inquiétudes ? Comment s'expliquer Piccolomini composant un roman d'amour, Amyot traduisant la pastorale de Longus, et Bandello écrivant une suite de nouvelles, si l'on ne reconnaît pas qu'un homme habituellement occupé de choses graves est forcé de céder au besoin de renouveler ses idées, de récréer son esprit en l'appliquant de temps en temps à des sujets légers et agréables, qui le ramènent momentanément dans la vie ordinaire ? Or, si des esprits d'élite, si des âmes honnêtes et habituellement sérieuses, sentent cependant le besoin impérieux de céder à ces petites faiblesses passagères, et de se débarrasser de quelques rayons d'un feu intérieur trop vif dans des composi-

tions imaginaires, comment s'étonnerait-on de ce que ceux à qui le ciel n'a pas donné ce moyen de soulagement essayent de lasser et d'user les facultés trop ardentes de leur âme, en les employant à comprendre et à sentir ce que d'autres ont imaginé?

C'est donc chose impossible que d'interdire ce genre de distraction aux peuples civilisés ; et il n'y a rien de plus déraisonnable et de plus impolitique que de séquestrer, comme un troupeau malade, un Boccace, un Chaucer, un Piccolomini, un Amyot, un Bandello, un Arioste, un Rabelais, un d'Urfé, et, par mesure de sûreté générale, mesdames de la Fayette et de Tencin, Segrais, la Fontaine, Racine, Molière, Hamilton, l'abbé Prévost, un le Sage, Richardson, Fielding, J.-J. Rousseau, Voltaire, Walter Scott et lord Byron. Plus les censeurs se montrent durs et austères à l'égard d'hommes de cette trempe, plus le public s'attache à ces illustres proscrits ; et quand il s'aperçoit qu'on leur a fermé les portes du temple et des académies, il leur bâtit des monuments, il leur élève des statues sur les places publiques.

D'ailleurs, la lecture des romans produit-elle effectivement sur les jeunes lecteurs, ceux qui nous occupent particulièrement, des impressions aussi fâcheuses qu'on le suppose? Nul doute qu'il ne soit prudent d'écarter de tels livres de leurs yeux. Cependant, avant cette précaution, il y en aurait une plus importante à prendre : ce serait d'être réservé en actions et en paroles en présence des jeunes gens ; en un mot, de ne pas faire de romans devant eux ; soin que ne prennent pas

toujours, tant s'en faut, leurs parents, leurs amis, ceux-là même qui se piquent d'être si sévères sur le choix des lectures. Ce qu'un adolescent, garçon ou fille, sait déjà par ce qu'il a éprouvé, vu et observé au collége, au pensionnat ou dans sa famille, ne saurait être prévu ni apprécié par les personnes d'un certain âge ; et il y a vingt à parier contre un qu'un enfant de dix à quatorze ans est au courant de tout ce qui se passe autour de lui. Dans quelque état de vague que soient encore ses idées et ses passions, leur développement réel surpasse toujours leur apparence. L'incertitude des connaissances déjà acquises par les enfants et la timidité qui en résulte leur donnent une sorte de niaiserie à laquelle il serait dangereux de se fier. Dans la première jeunesse, et plus tard, au temps de l'adolescence, il se développe deux phénomènes analogues, dignes de toute notre attention. Lorsqu'on apprend aux enfants à connaître les lettres, par exemple, et qu'ils en sont restés pendant deux ou trois mois à épeler les syllabes, il se déclare ordinairement tout à coup, durant l'espace d'une nuit, une révolution dans leur intelligence, et ils passent subitement de l'épellation à la lecture courante et à la compréhension. Toute mère attentive a pu observer cet admirable phénomène. Mais celui qui leur échappe plus ordinairement est la transition non moins subite et plus importante de l'état de l'esprit et de l'âme d'un enfant quand il entre dans l'adolescence. Il en est alors de ses idées éparses et isolées comme des lettres et des syllabes sans rapport entre elles et

n'exprimant rien : par une de ces opérations dont Dieu seul a le secret, tout s'arrange, se coordonne, s'harmonie à la fois, et la lumière est faite tout à coup.

A l'égard des enfants parvenus à cet âge, il y a une prévoyance tout à fait négligée, depuis un siècle bientôt, par les parents. Dans l'entraînement de leur tendresse trop souvent mesquine et bourgeoise, outre les soins excessifs et dangereux même, sous le rapport de l'hygiène, qu'ils portent à la personne de leurs enfants, et les efforts qu'ils font pour leur éviter toute impression pénible, ils veulent encore qu'ils s'instruisent sans peine et même en s'amusant. Ce système absurde, dont on a tant abusé de notre temps, a eu deux mauvais résultats : l'un, le plus fâcheux, fut celui de répandre l'usage des lectures frivoles et superficielles parmi les jeunes gens ; et l'autre, d'avoir contribué au déclin de l'art dramatique ; car c'est particulièrement depuis que l'on s'est mis dans l'esprit qu'il faut enseigner et instruire la jeunesse en l'amusant, que se sont multipliés les drames et les livres de morale en action, affublés d'un but moral, dont le faux brillant a séduit tous les pères de famille, et leur a fait croire que les pièces de théâtre et les romans ainsi déguisés, loin d'offrir des dangers à la jeunesse, deviendraient, au contraire, une école et un enseignement de bonnes mœurs et de vertu. Il en est arrivé que l'usage de conduire les enfants, même en bas âge, au théâtre et celui si pernicieux qui s'est établi de nos jours de créer pour eux des petits auteurs, de petites pièces,

de petits acteurs et de petites salles, ont eu le grave inconvénient, après avoir ôté aux véritables auteurs, dramatiques et romanciers la liberté et la hardiesse dont leur art ne saurait se passer, d'initier la jeunesse à des plaisirs qui ne lui sont évidemment pas destinés; car la présence seule d'un collégien ou d'une petite pensionnaire au Théâtre-Français suffit pour faire trouver *George Dandin* et l'*Ecole des femmes* des pièces révoltantes par tout le reste de l'auditoire.

Mais, en revenant à la question principale, je penche à croire que la lecture des romans doit avoir plus d'inconvénient en France que dans la plupart des autres contrées de l'Europe. Le développement de l'adolescence est généralement tardif dans notre pays, surtout chez les femmes; et il arrive fréquemment que le progrès de leur intelligence précède de beaucoup celui de leur personne. Si, en pareil cas, les hasards de la vie leur offrent moins de danger, la lecture des romans leur devient souvent funeste en développant en elles des passions factices qui n'occupent que leur tête, qui convertissent toutes les réalités en chimères, donnent la plupart du temps une activité nerveuse à toutes leurs actions, et font de ces jeunes filles des femmes languissantes, valétudinaires et ordinairement très-malheureuses. Malgré la bizarrerie de ma proposition, je ne craindrai donc pas d'affirmer que les romans sont beaucoup moins dangereux pour les jeunes gens des deux sexes chez qui la vie est abondante, forte et active, que pour ceux d'une constitution faible, et sur qui les idées ont plus d'empire que la réalité.

Quant aux garçons, le danger pour eux n'est pas tant dans la lecture des romans, qui n'offrent guère qu'un passe-temps littéraire à ceux qui les aiment, que dans la rencontre trop facile et si fréquente de réalités bien autrement dangereuses. Le danger du roman pour les jeunes gens des deux sexes serait donc fort restreint, à mon compte, par la raison qu'en général ceux qui ont une tournure d'esprit romanesque obéissent naturellement à leur disposition et sans l'excitation de la lecture; que toutes les filles qui ont de la santé et se livrent à des occupations journalières bien réglées sont plutôt prises par les yeux de leurs voisins que par les belles phrases d'un livre; et qu'enfin c'est une exception fort rare que la lecture des romans ait sur l'esprit d'un homme d'autre action que celle de modifier ses goûts littéraires et l'emploi de ses talents.

J'arrive au point capital, à la question qui domine toutes les autres : le roman est-il immoral en soi, et son action est-elle nécessairement pernicieuse?

Pendant le règne de Louis XIV, les ecclésiastiques condamnèrent les romans avec une grande ardeur, comme des livres abominables, profanes, impies, et dont la lecture devait être sévèrement défendue, anathème dont ils frappèrent également les productions dramatiques. Toutes les défenses canoniques contre les baladins, les jongleurs, les trouvères, les farces et les pièces de théâtre, arrêts qui datent effectivement des premiers temps de l'Église, furent invoqués de nouveau lorsque Corneille, Racine, Molière, Quinault et Lulli donnèrent tant d'éclat aux différents modes de

l'art théâtral. L'à-propos n'était pas heureux, il faut en convenir; mais au moins le clergé fut alors et est encore aujourd'hui conséquent dans ses défenses à l'égard des romans et des théâtres, puisque, selon l'Église, excepté l'amour de Dieu, toute passion humaine est réputée impie, profane, abominable, et à plus forte raison les imitations que les poëtes, les artistes et les musiciens ont l'idée d'en faire. Ainsi donc le clergé a sa loi pour lui, et il condamne en forme.

Mais c'est ici que nous allons trouver encore une nouvelle preuve de l'inconvénient qu'il y a de prohiber en paroles ce que l'on ne peut pas réellement empêcher d'exister. Le roi Louis XIV était sans contredit un vrai et sincère catholique; or, malgré les anathèmes lancés contre le théâtre, il a protégé Racine, Molière, Quinault et Lulli; il aimait la tragédie, la comédie, l'opéra, et il y assistait. Bien plus, il aimait les fêtes, les tournois et les ballets; les ballets! dans lesquels il a figuré et dansé quelquefois lui-même! Quant aux romans, lui et sa cour ne se faisaient pas scrupule de lire encore l'*Astrée;* et personne n'ignore la vogue extraordinaire dont jouirent à cette époque les monstrueux romans de *Cléopâtre,* d'*Artamène* et de *Clélie.*

Quelle espèce de cote mal taillée le grand roi, ainsi que les gens de sa cour, pouvaient-ils donc faire avec leurs directeurs après des échappées de cette espèce? C'est ce que je n'ai jamais pu imaginer ni comprendre; et je révoquerais certainement en doute la simultanéité d'actions tellement disparates, si l'exemple de gens de nos jours, qui vont aussi le matin entendre prêcher et

le soir à l'Opéra, ne m'assurait que cette tradition de la dévotion mondaine s'est purement conservée depuis Tartufe jusqu'à nos jours.

Toujours est-il que les ecclésiastiques ont continué à condamner les romans et les pièces de théâtre avec une ardeur égale à celle que les écrivains ont mise à en composer et le public à les lire; ce qui est cause que la question de fait n'a point avancé d'un pas.

—Vous éludez la question, s'écrie un censeur impatient; on vous demande s'il est possible qu'un roman ne soit pas immoral et impie. C'est à cela qu'il faut répondre.

Je ne prétends éviter aucune difficulté, et je rentre en plein dans mon sujet. Toutefois, je demanderai préalablement, et avec la plus grande sincérité, quels sont les livres qui amènent le lecteur droit à un but moral. J'excepte naturellement la *Cyropédie* de Xénophon, le *Discours sur l'histoire universelle*, de Bossuet et le *Télémaque*, de Fénelon, où l'on a fait converger volontairement les faits et les idées vers un but déterminé; mais à part ces compositions utopiques, et si l'on prend les histoires grecque, romaine, celles de France, d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie, je désirerais savoir si la dernière réflexion qui résume toutes les autres à la fin de la lecture est morale; si de la somme de tous les faits historiques, d'où l'on désire toujours qu'il jaillisse une vérité qui nous éclaire, qui nous console et nous encourage, on recueille effectivement ce fruit précieux. Hélas! le dernier mot de toutes ces histoires fameuses est toujours : « que le plus fort a raison, à moins qu'il

n'en rencontre un aussi fort mais plus rusé que lui. »

Consulte-t-on les relations des voyageurs ; la différence des pays, des climats, des religions, des lois et des mœurs, en nous suggérant mille idées contradictoires, ébranle notre intelligence, contrarie nos croyances et nos goûts, énerve notre pensée en la forçant de s'étendre indéfiniment sur les bizarreries de notre globe, et plonge enfin notre esprit dans le vague fatiguant du scepticisme. Ce sont des livres qui profitent plus à la science qu'à la morale. J'omettrai aussi les poëtes, dont la plupart, relégués dans la catégorie des romanciers, passent pour des écrivains profanes ; car je ne puis comprendre ici Dante, Milton Klopstock, et tous ceux qui, comme eux, s'emparant de sujets essentiellement religieux, se sont proposé un but supérieur à la morale proprement dite. Mais pour faire l'exposition de tous les doutes qui se sont présentés à mon esprit, et épuiser la série des questions que je veux faire, je demanderai quel est précisément le but moral auquel on arrive lorsque l'on a achevé la lecture complète de la première partie de la Bible, l'Ancien Testament. Ce qu'il contient d'historique n'est guère plus satisfaisant pour l'âme que ce qu'on lit dans les annales des nations dont j'ai parlé plus haut ; toutes les parties où est exposée la législation des Hébreux est tellement hors de nos mœurs, que c'est un grand labeur pour l'esprit que de chercher à les coordonner et à les comprendre ; Ruth, Noémi, Tobie, Judith et Esther, récits attachant, tantôt par leur simplicité, tantôt par leur éclat, offrent peu de traits d'où résulte une morale applicable aux actes de la vie ordinaire ; quel

exemple utile pouvons-nous tirer aujourd'hui de la simplicité excessive de Ruth, de la pieuse coquetterie d'Esther, ou de l'action terrible de Judith? Viennent ensuite les admirables Cantiques du roi David, qui inspirent le respect et la crainte pour le Dieu jaloux, vengeur et tout-puissant; mais bientôt le plaidoyer sur la foi et l'incrédulité, contenu dans le Livre de Job, jette dans l'esprit un trouble que rend plus fatiguant encore pour l'âme ce traité de scepticisme revêtu d'une si prodigieuse éloquence dans l'Ecclésiaste. De cet abîme ténébreux et sans fond on est transporté tout à coup dans les plaines riantes autour de Sion, où le Bien-Aimé témoigne son amour à la Sulamite, idylle étrange et sublime sanctifiée seulement par le sens mystique qu'on y attache. Enfin, après deux traités décidément sur la morale, l'Ecclésiastique et la Sagesse, viennent Isaïe, Jérémie et tous les prophètes, qui font entendre leurs imprécations, leurs plaintes et leur espoir, à l'occasion de la chute prochaine de la Jérusalem terrestre et de la vie nouvelle dont le monde régénéré jouira dans la Jérusalem céleste.

Lorsque je me fis à moi-même les questions que je viens de reproduire, j'étudiais momentanément l'influence d'une idée fausse et étroite, née il y a un siècle dans l'esprit des économistes, et qu'ont adoptée ceux qu'on appelle aujourd'hui les *utilitaires*, gens qui veulent que tout profite immédiatement; que chaque arbre produise à point nommé son fruit; que tout livre aboutisse à une vérité démontrée mathématique, ment, et qu'une pièce de théâtre, qu'un roman enfin-

prouve rigoureusement quelque chose, mène au développement d'un fait moral nécessairement utile à la société, et dispose en quelque sorte des destinées futures de l'humanité, en affectant la prétention de rendre la justice à chacun avec plus d'exactitude et de rigueur que ne le fait Dieu lui-même.

Cette idée fausse et imprégnée d'orgueil, qui domine dans quelques compositions célèbres du milieu du siècle dernier, a fait fortune. Depuis, les gens du monde, qui s'ennuyaient des sermons, ont exigé des poëtes comiques et des romanciers qu'ils leur fissent des traités de morale en action ; et, de proche en proche, on en est arrivé à cette poétique niaisement morale consacrée par les mélodrames du boulevard, d'après laquelle le crime est toujours puni, et la vertu invariablement récompensée.

Non ; un livre où cette rémunération exacte et symétrique est présentée même avec art n'en est pas plus moral pour cela, car la vertu cesserait d'être elle-même, si elle était assurée d'obtenir toujours en ce monde la récompense qu'elle mérite ; et l'exposé de ce sophisme est le défaut d'un ouvrage célèbre, qui, malgré les pieuses intentions de l'auteur et la beauté de son talent, n'est qu'une composition où la vérité est toujours obligée de se ranger de côté pour laisser passer la morale : roman qui ne plaît ni aux enfants ni aux jeunes gens, et dont on ne parvient à apprécier le véritable mérite que quand on l'étudie sous le point de vue littéraire. Fénelon, en composant *Télémaque* d'après le plan qu'il a choisi, a complétement manqué son but.

C'est Eucharis qui charme et reste dans la mémoire. Quant au jeune héros, on n'en fait, avec le *Cléveland* de l'abbé Prévost, qu'un seul et même personnage, qui met constamment le lecteur hors de lui par l'impatience que cause cette espèce de vertu si attentivement garantie, si sûre d'elle-même, et qui s'arrête juste et perpendiculairement d'aplomb sur la ligne du précipice coupé à pic où l'on espère toujours que le héros va s'abîmer, mais où le traître ne tombe jamais. Sans parler des attraits de la gracieuse Eucharis, et quand il ne résulterait de la lecture de ce livre que l'espèce de grippe dans laquelle on prend momentanément la sagesse et la vertu, il faut convenir que ce résultat est fort peu moral. Or, c'est presque toujours le défaut dans lequel tombent les auteurs qui veulent mettre la morale en action, et conduire pas à pas et directement le lecteur à la connaissance et à la pratique de telle ou telle bonne action, ou de la vertu en général. Comme la fable et la contexture de ces livres sont toujours fausses et que le lecteur ne s'y fie pas, l'incrédulité gagne son esprit, qui ne croit plus à une morale déduite de faits, de mœurs et d'aventures qui n'ont aucune vraisemblance.

Si Fénelon, avec son âme et son talent, n'a pu trouver le secret de faire un livre de lecture amusant et rigoureusement moral tout à la fois, faudrait-il en conclure que ce problème est insoluble? Franchement, je le crains.

Cependant, au milieu du mouvement intellectuel où l'on vit à présent, et depuis que la lecture est rangée

forcément dans les premiers besoins de la vie, il faut bien trouver des livres qui servent d'aliments salutaires à l'esprit et à l'âme, dont on ne rougisse pas de s'être nourri. Mettant donc de côté toutes les idées mesquines et fausses que l'on se fait sur le but moral que l'on prétend clouer à la dernière page de chaque livre, tâchons de nous rendre compte de la manière dont on doit envisager un ouvrage historique ou littéraire pour en saisir l'esprit et le sens véritable, et en tirer tout ce qu'il contient de bon, et par conséquent de moral.

Pour trancher la question dans le vif, je proposerai un chef-d'œuvre de notre littérature, une composition qui plaît à tous les esprits, le *Misanthrope* de Molière. D'après l'idée fausse et vulgaire que je combats, cette comédie n'a point de but moral. Les uns donnent raison à Philinte, d'autres admirent les brusqueries d'Alceste, et cependant tout l'éclat de la haute raison que montre souvent cet homme de cour misanthrope est éclipsé par l'amour extravagant qu'il a pour la coquette Célimène. Vainement a-t-il près de lui une femme pleine de grâce et de douceur, Eliante, qu'il aime sincèrement; il n'en veut pas. Enfin, quand la malheureuse dont il s'est entiché est abandonnée par tous ceux à qui elle a fait des noirceurs, Alceste, plus fou que jamais, lui offre de nouveau sa main, et lui propose un asile au moment même où tout le monde la repousse. A cette preuve d'amour et de générosité, Célimène répond par de froids sarcasmes, et tourne le dos à Alceste.

Qui a tort, qui a raison dans cette pièce? Personne. Quel en est le but moral? Il n'y en a pas. Et cependant,

outre son grand mérite littéraire, cet ouvrage a celui, plus important encore, de faire un appel à tous les sentiments généreux, d'épurer l'esprit, d'élever l'âme, et d'inspirer une idée avantageuse de soi-même à celui qui l'a admiré ; car on se croit meilleur quand on applaudit aux sublimes boutades d'Alceste. Voilà donc un ouvrage qui est très-moral, sans avoir précisément un but qui le soit, qualité que l'on retrouve également dans le *Don Quichotte* de Cervantes.

Mais ne quittons pas encore Molière. Les dévots de son temps, et sans doute ceux d'aujourd'hui, s'accordent pour décrier les productions de cet homme, à cause de plusieurs scènes un peu graveleuses qu'il a introduites dans ses pièces. Les gens du monde eux-mêmes se récrient maintenant sur la crudité de ses expressions ; et, entre autres comédies de lui que j'ai entendu signaler comme *immorales*, je citerai l'*École des femmes*, l'*École des maris* et *Georges Dandin*. Certes, en soumettant ces ouvrages au même examen que nous venons de faire subir au *Misanthrope*, le fond, la pensée et l'ensemble de ces trois dernières comédies en sortiront parfaitement purs, et l'on verra que Molière, pour faire ressortir les sentiments vrais, les instincts généreux, tout ce qui honore l'homme, en un mot, n'est arrêté par aucune difficulté. Or, ce sont précisément ces trois ouvrages, qui ont un but moral plus déterminé que les autres, le ridicule jeté sur les vieillards amoureux, et l'inconvénient d'épouser une femme d'une condition supérieure à la sienne, que les délicats de nos jours jugent immoraux, par cela seul que leurs

oreilles sont blessées de quelques mots inusités maintenant. Il y a de leur part pruderie et injustice.

Mais que dirait-on aujourd'hui du *but moral* d'un roman dont le héros commencerait à demander la bourse ou la vie sur les grandes routes, et qui finirait par devenir secrétaire du premier ministre d'une des grandes monarchies d'Europe? On l'a fait cependant ce livre; il existe, et c'est *Gil Blas de Santillane,* que tout le monde lit, admire et relit encore. Croira-t-on que l'élégance et la solidité du style suffisent pour éblouir les lecteurs, au point de leur faire prendre le change sur la valeur réelle d'un ouvrage dont le fond serait impur? Une erreur semblable ne saurait subsister pendant plus d'un siècle; et puisqu'on lit toujours *Gil Blas* avec un égal plaisir, il faut nécessairement en conclure qu'il n'est pas aussi immoral que la fortune scandaleuse de son héros donne à le croire. Les honnêtes gens sont trop rares sans doute dans ce livre; mais la finesse et la courageuse persévérance avec lesquelles l'auteur peint, signale et fait agir les voleurs, les fripons, les intrigants, les histrions, les faux dévots et les courtisans, témoignent si vivement du mépris et de l'indignation que lui inspirent ces personnages, qu'il règne dans tout son livre un sentiment moral toujours assez fort et assez éclatant pour faire accepter les tristes personnages qu'il a si heureusement mis en scène. Il n'est pas jusqu'à son héros, ce faible Gil Blas, sans vice ni vertu, s'améliorant à mesure qu'il se trouve mieux d'être bon et honnête, qui n'intéresse, lorsque, retiré dans son château de Lirias, il passe le reste de

ses jours en bon père de famille et avec la régularité d'un chrétien.

Quant à *Clarisse Harlowe*, malgré une foule de détails tellement scabreux que je comprends que l'on en blâme la lecture, on conviendra cependant que c'est un roman extrêmement grave, et où l'on peut puiser des enseignements très-salutaires pour la conduite dans la vie, ainsi que pour le perfectionnement de l'âme. Cependant, outre les taches que j'ai signalées, et sa longueur excessive, qui a l'inconvénient de faire employer beaucoup trop de temps à une lecture récréative, on pourrait encore reprocher à l'auteur de ne résoudre précisément aucun point de morale, comme on va s'en assurer par la lecture du titre complet que Richardson a mis en tête de sa composition; il est ainsi conçu : *Clarisse ou Histoire d'une jeune demoiselle, dans laquelle sont rapportés tous les chagrins de la vie privée, et où l'on montre particulièrement les malheurs qui résultent des torts réciproques qu'ont les parents et leurs enfants dans les affaires où il s'agit de mariage.* Cette seule exposition suffit pour faire juger, comme dans la comédie du *Misanthrope* de Molière, qu'il est impossible de donner tort ou raison absolument aux personnages du roman de *Clarisse*, circonstance qui, pour le dire en passant, semble être un des caractères qui distinguent les chefs-d'œuvre.

Cependant l'ensemble du livre du grand romancier anglais, comme le drame de notre grand comique, contient un parfum si vif et si pénétrant d'amour du beau, du bon et de l'honnête, qu'après en avoir achevé

la lecture on en est tout imprégné, et que si l'on n'est pas déjà meilleur on a envie de le devenir.

Malgré l'emploi indispensable de détails parfois repoussants dans les ouvrages de théâtre et dans les romans, on voit donc que ce genre de productions n'est pas nécessairement immoral. Ce qui imprime un caractère bon ou mauvais à un ouvrage ne vient jamais du sujet, mais de l'esprit que l'auteur apporte en le traitant; et, malgré ce qu'il y a de révoltant, de trop voluptueux et de hasardé dans les aventures d'Œdipe et des Atrides, dans l'histoire de Psyché, dans les malheurs de Didon, dans la pastorale de Longus et dans certains contes ou drames des temps modernes, personne, des gens qui jugent avec calme au moins, n'a eu l'idée de mettre Eschyle, Sophocle, Virgile, Longus et Amyot, ni même Boccace et Molière, au nombre des écrivains immoraux.

Je n'oublierai jamais l'effet que deux lectures bien différentes, faites à peu d'intervalle l'une de l'autre, produisirent sur mon esprit. J'étais très-jeune lorsque l'on me fit présent d'un *Télémaque*, auquel je ne compris naturellement rien. J'eus cependant le désir d'y revenir plusieurs fois; mais, à mesure que mon intelligence se développait, le livre m'ennuyait toujours plus. Ce ne fut qu'à l'âge de vingt ans, lorsque ma volonté devint plus ferme et que je me sentis honteux de ne pas connaître encore ce livre, que je me fis une loi de le lire en entier, avec l'idée d'en faire un objet d'étude. Il faut être franc, la fable m'ennuya encore, et j'avouerai à ma honte que je fus excédé de ce per-

sonnage de Mentor, dont les sermons faisaient bouillir mon sang de colère. Je m'en voulais beaucoup; mais cette disposition était plus forte que moi, et pour me calmer je relisais le bel épisode de Philoctète imité de Sophocle, deux ou trois pages divines sur le bonheur dans l'Elysée, et enfin le seul morceau qui m'intéressât décidément, l'histoire d'Eucharis.

La peinture des sentiments réciproques qu'éprouvent cette nymphe et Télémaque est sans doute d'une chasteté irréprochable; mais la candeur même de l'écrivain lui a suggéré un artifice dramatique dont il n'a certainement pas prévu l'effet. En plaçant auprès des deux jeunes gens qui ressentent les premiers feux de l'amour un personnage inexorable, l'archevêque de Cambrai a arrangé les choses de manière à ce que l'on prend Mentor en haine. La docilité passive de Télémaque lui ôte tout mérite, l'intérêt se porte exclusivement sur Eucharis, et, quant à moi, je plaignis beaucoup cette pauvre nymphe d'avoir rencontré un amant si désastreusement raisonnable.

Quelque temps après avoir fait cette lecture si peu fructueuse pour moi, le hasard me fit tomber entre les mains un livre qui, bien connu sans doute alors, était cependant loin d'avoir la vogue qu'il a obtenue de nos jours : c'était *Manon Lescaut*. A la première lecture, car je fus obligé de la recommencer pour bien comprendre le sujet, je fus profondément frappé du malheur affreux qui accable le chevalier des Grieux, lorsque, entraîné hors de sa patrie par la violence d'une passion insensée pour une femme vile au fond, i

creuse de ses mains la terre pour y cacher les restes de celle qui l'a perdu, déshonoré à tout jamais dans le monde. Ce récit de l'abbé Prévost est-il un roman ou une histoire véritable? Peu importe; mais il est si vrai, tout y est si réel, qu'on y croit et que l'on demeure épouvanté de l'idée qu'une faiblesse, une simple étourderie, pourrait nous jeter dans des infortunes pareilles à celles qu'il a peintes. Aussi, de tous les livres que j'ai lus dans ma jeunesse, est-ce celui dont le souvenir s'est représenté avec le plus de vivacité à mon esprit dans le danger, et qui m'a garanti de fatales imprudences.

Quoi qu'il en soit, il y a une telle variété dans les caractères et l'esprit des hommes, que je n'oserais recommander l'emploi d'un moyen qui, s'il fut un préservatif pour moi, pourrait devenir une occasion de chute pour d'autres. Mais, outre qu'à ce sujet je voulais rendre hommage à la vérité en ce qui me concerne, je saisis encore cette occasion de donner une nouvelle preuve de la salutaire influence d'un ouvrage composé dans une intention pure, fût-il même, comme celui de l'abbé Prévost, entaché de détails sans lesquels le récit manquerait de vérité et de force, et ne porterait pas un coup si fort à l'âme du lecteur.

Quand on dresse de jeunes chevaux pour les batailles, on a soin de les conduire aux revues et aux petites guerres pour leur ôter l'étonnement et la crainte que leur causent le mouvement des troupes, l'éclat des couleurs et le bruit des tambours et de l'artillerie. Les romans et le théâtre peuvent être considérés, aux épo-

ques de civilisation telles que la nôtre, comme des épreuves analogues, au moyen desquelles on avertit, on prépare l'intelligence et l'âme de ceux qui se disposent à entrer dans le monde, afin que l'inexpérience ne compromette pas leur courage dès les premiers combats qu'ils auront à soutenir.

Mais, puisqu'il est si important de savoir l'avantage que l'on peut tirer des livres qui n'ont point été écrits dans l'intention exclusive de transmettre une instruction morale, je crois que c'est ici l'occasion de s'entendre sur une question que tout le monde fait, mais à laquelle personne n'a jamais eu le courage de répondre. Quels sont les meilleurs ouvrages de poésie, d'histoire, de voyages ou tragédies, comédies, satires, contes et romans dans lesquels il ne se rencontre pas des faits et des paroles qui blessent la morale et l'honnêteté? Il n'en existe pas. Est-ce à dire pour cela qu'il faille s'abstenir d'en faire la lecture? Ou se croira-t-on obligé de mutiler des chefs-d'œuvre littéraires à cause de quelques hardiesses, comme on a tant détruit de statues antiques par horreur pour les nudités? Le cas est grave, et cette sainte fureur pourrait mener bien loin, car, je le répète, il n'y pas un livre au monde, sans excepter ceux réputés sacrés chez tous les peuples, qui ne donnassent lieu à des suppressions et à des mutilations de cette espèce.

Puisque l'on a fait des études comparatives sur la poésie biblique et les ouvrages des plus fameux lyriques profanes, je ne pense pas qu'il soit inconvenant de rapprocher, littérairement, certains ré-

cits contenus dans les livres saints des récits mondains sous forme de romans ou de nouvelles. Je tiens d'autant plus à ce rapprochement qu'il me fournira les moyens de démontrer qu'avec les intentions les plus pures il est impossible de tracer un tableau fidèle de la vie et des passions humaines, sans y introduire des détails qui prêtent aux allusions malignes, qui blessent l'honnêteté ou font frémir d'horreur.

Passons sur les monstrueuses aventures des deux Thamar, et ne faisons que signaler celle non moins effroyable du lévite d'Éphraïm, si remarquable cependant par la simplicité de son début et par la grande catastrophe qui la termine; puis je dirigerai plus particulièrement l'attention sur l'histoire de Joseph, le plus beau, le plus touchant récit qui existe peut-être. Je rappellerai encore le drame imposant de Judith, les curieuses et intéressantes aventures de la belle Esther, le poëme si original de Job, où le désespoir et le découragement humain contrastent si vigoureusement avec la puissance du Créateur, et enfin deux pastorales délicieuses : l'une simple, touchante, c'est l'histoire de Ruth; l'autre brillante comme le soleil levant, le Cantique des cantiques.

Je me borne à rappeler les titres de ces récits gravés dans toutes les mémoires, et si je ne fais pas ressortir minutieusement les passages qui offensent la pudeur, les traits de naïveté qui prêtent à rire, certaines actions infâmes et des tableaux trop voluptueux répandus dans ces narrations bibliques, c'est, comme je l'ai dit tant de fois, parce que l'expérience démontre qu'un ouvrage

peut comprendre des détails très-offensants sans qu'il cesse pour cela d'être pur dans son ensemble et d'exercer une influence morale très-puissante.

Sans m'occuper des sujets ni m'appesantir sur le mérite et la nature des détails, j'ai toujours divisé les livres en deux grandes catégories : les uns, qui donnent de l'énergie à l'âme, ce sont les bons; les autres, qui la détrempent et l'affaiblissent, voilà les mauvais. Je conseillerai donc toujours de s'abstenir, autant qu'on le pourra, de la lecture des romans, parce que c'est la plus débilitante de toutes. Mais comme cette vertu est devenue à peu près impraticable en Europe depuis huit siècles, il faut en user à l'égard des romans comme avec les champignons, détestable nourriture assurément, mais dont tout le monde est avide, en sorte que la prudence hygiénique se borne à désigner ceux de ces végétaux qui sont décidément vénéneux, pour empêcher que les gens trop gourmands ne s'empoisonnent.

Une observation importante nous aidera à faire cette distinction parmi les romans. Les plus brèves recherches apprendront qu'il en a été beaucoup plus composé dans le nord de l'Europe qu'au midi, et, de plus, que les productions de ce genre faites en Italie ou en Angleterre, par exemple, ont un caractère tout à fait différent. Ce ne sont d'abord, en Italie, que des nouvelles; mais, à mesure que la narration est travaillée par des habitants plus rapprochés du Nord, elle s'étend, elle se développe et se transforme ordinairement en une analyse, non-seulement des passions, mais de toutes les nuan-

ces du sentiment et des moindres habitudes de la vie privée. Les meilleures nouvelles de Boccace ne dépassent guère vingt pages, tandis que la *Clarisse* de Richardson, en anglais, a huit volumes de trois cent soixante pages à trente-huit lignes de petits caractères.

A ces différences de formes très-importantes se joint celle du goût, qui l'est encore davantage. La passion chez les méridionaux, étant vive, impérieuse, va droit au fait, n'est pas bavarde; ce qui fait que les nouvelles de Boccace sont courtes.

Les gens du Nord, au contraire, chez qui l'incendie se déclare toujours au cerveau, parlent, raisonnent, se plaignent, écrivent des correspondances interminables pendant six mois, un an, deux ans même, jusqu'à ce que les futurs aient suffisamment embrouillé leurs affaires et soient assez malheureux pour être bien certains qu'ils s'aiment. Alors ils passent un autre semestre à s'écrire des tendresses, jusqu'à ce qu'il arrive, un entêté de parent qui contrarie et renverse leurs espérances. Bien vite on s'écrit de nouveau, mais pour se plaindre et se lamenter, tant qu'enfin les jours, les mois, les années s'évanouissent, ainsi que la jeunesse de ces amants si passionnés, qui, la plupart du temps, ne se marient même pas.

Quoi qu'il en soit de cette critique, qui porte en général sur les romans composés dans le Nord, elle manquerait d'équité si je n'ajoutais que, malgré le défaut réel que je leur reproche, ce genre de composition a été traité avec une supériorité incontestable chez les Anglais. Avec ses longueurs, *Clarisse* n'en est pas moins

un chef-d'œuvre; et le *Tom Jones* de Fielding, plus rapide, plus varié et aussi vrai, serait peut-être le premier des bons romans si l'auteur, moins jaloux de faire parade de son esprit, eût écrit son livre plus simplement; car, malgré le grand talent de Walter Scott, il est inférieur à ces deux maîtres.

Le pays où le roman septentrional a pris tout à la fois sa plus grande et sa plus mauvaise extension est l'Allemagne. Le caractère donné à ce genre, dans cette contrée de l'Europe, se ressent toujours du goût, des idées et des préoccupations bizarres de l'auteur célèbre dont les romans, mais celui de *Werther* surtout, ont fait invasion dans la littérature des autres pays, vers la fin du siècle dernier. Ce livre, dont la vogue fut incomparable, offre le tableau d'une femme entre deux hommes, tous trois parfaitement honnêtes et par cela même vivant au milieu des tortures d'esprit et de cœur incroyables, jusqu'au moment où l'un de ces hommes, l'amant, las de souffrir, près de succomber, et ne voulant déshonorer ni la femme qu'il aime, ni son époux dont il est l'ami, met fin à ses jours en se brûlant la cervelle.

On avait été préparé à ces tristes combinaisons, il est vrai, par l'étrange rapport des trois personnages principaux de la *Nouvelle Héloïse,* par les romans et les drames de Diderot et le *Galérien vertueux* de Fenouillot de Falbaire; cependant, lorsque la traduction de *Werther* parut en France, vers 1798, elle produisit les plus funestes effets sur la jeunesse de ce temps. Sans hyperbole, le suicide devint à la mode; et dans l'automne de 1800 j'eus à pleurer, pour ma part, sur la

mort volontaire de deux de mes camarades qui furent peu à peu conduits à cette horrible extrémité par la lecture opiniâtre du roman de *Werther*.

Les lectures tristes et débilitantes sont donc les plus dangereuses de toutes; elles troublent l'esprit à force de le fausser, elles énervent l'âme en exerçant habituellement ses facultés sur la peinture de maux et d'infortunes présentés tout à la fois comme séduisants et incurables; enfin, elles nous conduisent à la mélancolie sans objet, à l'abattement, puis au désespoir.

Aux tristes combinaisons romanesques de la fin du dernier siècle, on n'a ajouté depuis *Werther* qu'un ingrédient qui les rend plus pernicieuses encore : c'est le mysticisme, le néo-christianisme, ou autres balivernes pédantesques de ce genre.

Oh! alors, vive Boccace! vive l'Arioste! Fielding! le Sage! et Molière! car c'est dans leurs compositions seulement que vous trouverez le contre-poison dont vous ne pouvez plus vous passer.

En suivant l'enchaînement des idées qui se sont présentées à mon esprit sur les effets de la lecture des romans, j'en ai sans doute émis plus d'une qui serviront de condamnation aux ouvrages de ce genre que j'offre dans ce volume. Mais je crains bien moins de compromettre mon jugement que ma bonne foi. Je me soumets donc d'avance à tous les arrêts portés par moi-même, qui serviront peut-être de condamnation à mes écrits, et je me résume en recommandant de lire le moins de romans qu'il sera possible, sans excepter même les miens de la proscription.

Maintenant, que ceux qui n'entreprennent rien sans l'avis de leur directeur le consultent avant de tourner la page; quant aux gens du monde, je voudrais être aussi certain de les amuser que je le suis de ne pouvoir leur nuire.

Fontenay-aux-Roses, juillet 1843.

MADEMOISELLE

JUSTINE DE LIRON

— Si je vous aime ? singulière question en vérité, après les marques d'amitié que je vous donne ! mais si vous êtes assez fou pour croire qu'une fille de vingt-trois ans est elle-même extravagante à ce point d'épouser un jeune homme de dix-neuf, vous vous êtes singulièrement abusé, monsieur Ernest.

— J'espérais...

— M'épouser, n'est-ce pas ? interrompit mademoiselle de Liron. Si cette espérance n'a rien qui me blesse, sachez qu'elle me fait beaucoup de peine, car cela me prouve que votre jugement est bien peu formé.

Piqué de ces paroles, Ernest se retourna vivement vers le dossier du banc sur lequel il était assis et cacha son visage dans ses mains. Il est probable qu'il pleurait. Quant à mademoiselle Justine, assise sur le même banc, à peu de distance du jeune homme, elle le regardait avec un mélange de curiosité et d'inquiétude qui ne l'empêchait pas, cependant, d'agiter avec vivacité une branche de frêne qu'elle tenait à la main. Pendant plusieurs secondes les deux interlocuteurs restèrent dans cette position et sans dire un mot.

— Ernest, reprit enfin mademoiselle Justine, en touchant légèrement avec sa branche le pied de son voisin, écoutez-moi avec attention.

Ernest se retourna aussitôt vers elle. Il laissa aller ses deux bras le long de son corps, et tenant le regard baissé, il se disposa à écouter comme quelqu'un qui obéit à un ordre.

— Avez-vous véritablement de l'amitié pour moi ? lui demanda mademoiselle de Liron d'un air sérieux.

— Ah ! mademoiselle, pourriez-vous douter un instant de l'attachement que je...

— Écoutez, Ernest, prenez bien garde qu'ici il ne s'agit nullement d'amour, mais d'amitié vraie, solide ; en avez-vous une réelle pour moi ?

— La plus sincère, mademoiselle.

— C'est ce que nous allons voir. Puisque, donc, vous me portez une amitié réelle et sincère, je dois, moi qui en ressens une très-forte pour vous, vous prévenir d'un événement prochain et de la plus haute importance pour moi : je vais me marier...

Comme, à ces mots, Ernest resta immobile et devint tout pâle, mademoiselle de Liron saisit une de ses mains, en lui disant :

—Allons, prenez garde, pas d'enfantillage et remettez-vous, s'il vous plaît.. C'est bien... là... vous sentez-vous mieux? Comment ? on dirait que vous pleurez !

— Non, mademoiselle ; c'est une sueur froide qui me passe sur le visage.

— Eh bien, essuyez-vous.

Ernest mit la main à sa poche, mais il avait oublié son mouchoir.

— Voilà bien un reste d'habitude d'écolier, dit en souriant mademoiselle de Liron ; tenez, voilà le mien.

Notre jeune homme aurait eu une pinte d'eau sur la figure, qu'il n'eût pas mis plus de temps à l'étancher que les trois gouttes qui roulaient sur son front.

— Allons, c'est bien, et voilà qui est fini, dit mademoiselle Justine; rendez-moi mon mouchoir et causons.

— Ah ! mademoiselle, j'en ai fait usage, je n'oserais vous le remettre ainsi; d'ici à quelques jours..

— Mon cher cousin (car il y avait une espèce de parenté entre nos deux causeurs), mon cher cousin, dit la cousine en dirigeant son regard avec fermeté, mais non sans douceur, sur le jeune homme, vous êtes bien strict sur le cérémonial aujourd'hui. Mais vous vous trompez si vous croyez faire de moi une dupe. Je vous le donne, ce mouchoir. Otez-en la marque et gardez-le; puis, maintenant, revenons au point où nous en sommes restés; je vais me marier, vous disais-je. Je dois épouser un homme que vous avez vu peut-être autrefois, et qui vient ce soir faire visite à mon père et à moi. C'est M. de Thiézac. J'ose compter sur votre amitié comme sur votre

prudence en cette occasion, et je désire même que vous assistiez àcette entrevue.

— Mademoiselle de Liron, dit avec un calme affecté le jeune Ernest, qui s'était levé de dessus le banc, il y a mille sacrifices, à commencer par celui de ma vie, que je suis prêt à faire pour vous ; mais ce que vous me demandez est au-dessus de mes forces.

Il ne put achever ces paroles sans que les larmes lui vinssent aux yeux, et, par un mouvement machinal, il tira brusquement de sa poche le mouchoir qui venait de lui être donné. Mais il s'arrêta tout à coup au moment où il allait s'en servir, et étendit le bras pour le déposer avec dépit auprès de mademoiselle Justine.

— Gardez votre mouchoir, s'écria-t-il, et je ne veux pas rester ici une minute de plus.

Mademoiselle Justine saisit à la volée le mouchoir et la main d'Ernest qu'elle retint, en disant :

— Je ne reprends jamais ce que j'ai donné ; et vous, si vous avez de l'amitié pour moi comme vous le dites, vous allez rester, vous rasseoir et m'écouter.

Ernest garda le mouchoir et se rassit auprès de sa cousine.

— Mon ami, continua-t-elle alors, il faut absolument que vous vous guérissiez de cette manie de faire des scènes romanesques. Ce qui se passe en ce moment me cause peut-être plus de chagrin qu'à vous, et il est bien étrange que ce soit moi qui le supporte avec le plus de courage. Mais enfin, puisqu'il en est ainsi, je ne cesserai pas d'en mettre en cette occasion; je vous promets donc de faire tout ce qui dépendra de moi pour soulager votre peine, mais j'exige en même temps que vous me disiez précisément quel est votre espoir, quels sont vos projets et en quoi vous avez à vous plaindre de moi; allons, expliquez-vous.

Le jeune homme éprouvait assez d'embarras. Le langage franc de sa cousine le forçait à parler également sans réserve, et, toutefois, il n'était pas assez certain de ce qu'il désirait ni de ce qu'il voulait faire pour en tracer une idée bien arrêtée. Il se décida donc à répondre dans l'ordre inverse aux demandes qui lui avaient été adressées.

— Je ne saurais vous dissimuler, ma chère cou-

sine, dit-il enfin, après avoir un peu réfléchi pour ordonner ses idées, que j'ai à me plaindre de la conduite que vous avez tenue envers moi depuis quatre ans, puisque vous aviez l'intention de...

— Allons, parlez donc hardiment; de me marier, n'est-ce pas?

— Eh bien, oui, mademoiselle, c'est une chose affreuse, abominable, horrible de votre part, de m'avoir témoigné une confiance, j'ose le dire, comme si j'eusse été plus âgé que vous, et de me traiter, au moment où vous m'annoncez froidement votre mariage, avec aussi peu de ménagements que si je n'avais que douze ans.

— Eh bien, après?

— Après? Eh bien, je suis furieux, désespéré, et, je vous le répète, je veux partir à l'instant, parce que je ne suis nullement disposé à prendre le rôle que vous prétendez me faire jouer.

— Allons, Ernest, je suis contente de vous. Je sais au moins les griefs que vous avez contre moi, et j'avoue que j'ai eu grand tort si, par distraction, ou par une bienveillance dont vous me faites aujour-

d'hui un crime, je n'ai pas mis avec vous une réserve dont, je le vois à présent, une femme a toujours tort de s'écarter. C'est une leçon dont je profiterai. Mais ayez la complaisance de me dire à présent quels étaient vos projets.

— Mes projets?... ils étaient subordonnés à vos intentions... à vos projets eux-mêmes. Vingt fois vous m'avez dit que vous ne sentiez aucune inclination pour le mariage; plusieurs partis avantageux se sont offerts et vous les avez refusés; je vous vois dans la maison de votre père, veuf et peu actif de sa nature, la personne indispensable pour régir à la fois les affaires du dehors et du dedans; j'en ai conclu que ce genre de vie vous convient; et que vous renonceriez difficilement à une existence agréable, sûre, qui exerce utilement et honorablement toutes vos facultés, et enfin qui vous donne un état et une position dans le monde que vous ne retrouverez peut-être pas, même en faisant ce qu'on appelle un mariage avantageux.

— Ah! Ernest, cette fois vous avez parlé en homme et comme un ami; il faut que je vous ré-

ponde sérieusement. Tout ce que vous avez observé dans ma conduite jusqu'à présent est vrai. Mais il y a un accident grave que vous n'avez pas prévu.

— Lequel?

— La mort de mon père, qui est âgé et valétudinaire. Que ce malheur arrive, et je me retrouve dans le cas d'une fille de seize ans, forcée de se marier sans avoir le temps de concilier les convenances avec ses goûts. C'est ce que je ne veux pas. L'existence d'une femme, on le sait, est trop soumise au jugement de ceux qui ne lui portent même qu'un intérêt de curiosité, pour que je m'expose à devenir la victime de leurs fantaisies et de leurs bavardages. Je dois me préparer un avenir raisonnable dans un moment où j'ai encore le temps et les moyens nécessaires pour prendre cette précaution. Vous-même, mon cher Ernest, ajouta mademoiselle de Liron, d'une voix émue, oui, vous entrez pour beaucoup dans mes prévisions.

— Comment, mademoiselle?

— Ingrat que vous êtes! Ah! vous avez déjà tout l'égoïsme de votre sexe! vous ne m'aimez que pour

vous, et si je me laissais aller à vos emportements puérils, je sacrifierais le reste de ma vie et de la vôtre peut-être à une fantaisie du moment.

— Il est bien dur d'entendre qualifier de fantaisie ce que j'éprouve pour vous.

— Ne nous rejetons pas dans de vaines querelles qui n'éclaircissent rien, mon ami ; au nom du ciel, entrez donc réellement dans la vie et cessez de vous abuser sur notre position réciproque. N'avez-vous jamais soupçonné, qu'ainsi que vous, j'ai senti tout ce qu'il y a de cruel, de désespérant dans ces quatre années que j'ai de plus que vous! Pourquoi, vous qui m'aimez tant, à ce que vous dites, ne m'épargnez-vous pas des reproches que j'ai le soin de ne faire, moi, qu'en silence et au destin? Est-il besoin de vous dire combien l'amitié que je vous porte est profonde? Faut-il absolument vous avouer qu'ainsi que vous j'ai parfois rêvé follement à une union que le plus épais bon sens condamne? Car si ce n'était qu'un ridicule à braver, certes il ne m'arrêterait pas. Mais enfin il y a de grosses, d'énormes vérités sur lesquelles on ne saurait se faire illusion. Vous n'avez

que dix-neuf ans, Ernest, et j'en ai vingt-trois. Vous n'avez point d'état, votre fortune n'est pas faite, et, chose bien plus importante encore, votre cœur n'a point été éprouvé.

— Eh quoi! interrompit Ernest avec vivacité, pourriez-vous croire qu'après vous avoir connue, quelque autre pût faire la moindre impression sur moi ?

— Sans abuser de la prudence, on peut le craindre.

— Oh! mademoiselle Justine, quelle injure vous me faites! avec une beauté et des grâces comme les vôtres...

— Brisons sur les compliments, je vous en prie. Je suis comme le ciel m'a faite, et je ne vous permets ni louanges ni critique sur ma personne. Mais tant que vous n'aurez pas été mis à l'épreuve en envoyant d'autres, même moins jolies, moins aimables que moi, vous me permettrez de rester dans le doute. Ce doute, vous le sentez, est supportable pour moi en ce moment; mais si j'étais à vous, si vous étiez à moi, si nous étions unis indissolublement et que l'épreuve me fût contraire, ah! Ernest, quels regrets n'auriez-vous pas, et quel sort m'attendrait ?



En prononçant ces mots, mademoiselle de Liron, qui avait pris une main d'Ernest, laissa tomber sa tête en fixant ses yeux sur le sable comme quelqu'un qui réfléchit tristement. Cette posture grave et ce silence firent impression sur le jeune homme. Il hasarda quelques protestations d'attachement inviolable ; mais dans la recherche de ses mots, à l'embarras sensible de ses phrases, il était facile de découvrir que mademoiselle Justine de Liron venait de lancer dans l'esprit du jeune homme le germe d'une idée qu'il n'avait jamais eue jusque-là. Elle s'en aperçut bien, et après avoir repris son sang-froid, elle lui dit :

— Je suis certaine que vous sentez à présent que je suis trop âgée pour vous?.. que vous ne sauriez raisonnablement vous constituer mon protecteur pendant le reste de ma vie, et que, d'après cela, il est de votre devoir de ne mettre aucun obstacle à mon mariage.

Ernest resta triste et muet.

— Votre silence, ajouta mademoiselle de Liron après une pause assez longue, me touche bien autre-

ment que vos plaintes... Prêtez-moi votre mouchoir que j'essuie mes yeux, car il faut que je rentre à la maison : on m'y attend.

Tous deux quittèrent le banc, et suivirent sans se rien dire une grande allée couverte, à l'extrémité de laquelle était un escalier conduisant à la maison. Arrivés là, mademoiselle de Liron dit à Ernest :

— Ne rentrons pas ensemble, faites quelques tours de jardin avant de venir me rejoindre.

Ernest obéit d'autant plus volontiers que l'émotion qu'il avait éprouvée lui faisait sentir le besoin de marcher et de respirer à l'aise.

On désire sans doute savoir quelque chose de précis sur les deux personnages qui viennent de se quitter. Voici ce que nous en avons entendu dire : Ernest était, en effet, un de ces maudits petits-cousins, comme il s'en trouve dans tant de maisons, espèce équivoque, qui tient à la fois de l'enfant, du parent, de l'ami et de l'amant. Petit-fils d'une sœur aînée de M. de Liron et resté orphelin de fort bonne heure, il avait été placé sous la tutelle de son grand-oncle, qui s'était chargé du soin de son éducation et de la ges-

tion de quelques biens qui lui restaient. Ernest de P..., après avoir été élevé au séminaire de Mont-Ferrand, avait témoigné si vivement, vers l'âge de quinze ans, le désir de continuer ses études auprès de son grand-oncle, que celui-ci avait cédé aux vœux de son pupille. M. de Liron, peu curieux de la science, désirait beaucoup, au contraire, avoir dans sa maison un habitant jeune et gai, qui le sortît de l'apathie ordinaire où le plongeait son état maladif. Ernest était donc établi depuis quatre ans chez son oncle, étudiant à peu près comme il voulait et ce qu'il voulait, sous l'inspection de mademoiselle de Liron, sa cousine.

Ce jeune homme, de taille moyenne, fortement constitué, assez médiocrement partagé pour les avantages de la figure, avait cependant une physionomie pleine de vivacité et d'expression.

Caressant, vif et impétueux, avec toutes ces dispositions il était assez peu apte à la carrière à laquelle son oncle le destinait. Mais le père d'Ernest, M. de P..., avait vieilli dans les différentes légations d'Europe, et d'après ce précédent M. de Liron en

avait conclu que son neveu devait aussi être diplomate. Si le caractère du jeune homme se prêtait peu à ces vues, il faut dire que son instruction, bien que n'ayant rien de très-régulièrement classique, était toutefois étendue, et assez variée pour justifier le projet que M. de Liron avait de faire de son neveu un chargé d'affaires, ou un secrétaire d'ambassade.

Cette idée était tombée si naturellement dans l'esprit du vieillard, qu'il avait à peine consulté son neveu en prenant la résolution d'écrire à l'un de ses anciens amis, M. de Thiézac, afin que celui-ci s'employât à Paris en faveur d'Ernest.

Pour mademoiselle de Liron, c'était une charmante personne. Blanche comme le lait, un peu grasse, elle avait de beaux cheveux noirs et des yeux d'un bleu de mer, genre de beauté assez commune parmi les femmes du Cantal, où sa mère était née. Tous ceux qui la voyaient pour la première fois s'étonnaient de ce qu'elle fût parvenue à l'âge de vingt-trois ans sans être mariée. Mais les gens du pays étaient, en général, fort discrets dans leurs réponses quand on les interrogeait sur ce sujet. Quelques-uns,

cependant, avaient laissé comprendre, mais avec une réserve extrême encore, que, plusieurs années avant, mademoiselle de Liron avait été assez longtemps absente du pays, et qu'à son retour on avait cru remarquer qu'elle portait une espèce d'habit de deuil. C'était précisément à l'époque où Ernest était venu du collége dans la maison de son oncle, et ce deuil coïncidait avec la fameuse bataille de B..., où tant d'officiers français perdirent la vie.

A partir de ce temps, cette jeune femme, dont l'esprit était plein de fermeté, s'était entièrement livrée aux soins que demandaient la maison et les biens de son père. Depuis les plus petits détails domestiques jusqu'aux prévoyances laborieuses qu'exigent la culture des grains, la récolte des prairies et l'entretien des serviteurs, elle veillait à tout avec autant d'activité que de prudence. Toutefois la nature de ces occupations ne l'empêchait pas de cultiver son esprit, et bien qu'elle ne fût rien moins qu'une savante, elle n'ignorait cependant rien de ce qui peut former le caractère et orner l'esprit. En somme, elle était l'âme de la maison de son père,

et le jeune Ernest s'était élevé, avait essayé tous les sentiments de la vie sous l'influence bénigne de cette gracieuse personne.

Quant au lieu de la scène rapportée en commençant, c'est le parc, le jardin ou les prairies, comme il plaira de le nommer, de M. de Liron.

A un quart de lieue de Clermont-Ferrand, il y a, du côté des montagnes et entre les embouchures des vallées de Royat et de Villar, un petit village tout à fait singulier. On le nomme Chamaillières. C'est une réunion de propriétés particulières, maisons, prés, ruisseaux, châtaigneraie et grands noyers compris, le tout enfermé de murs assez bas dont les sinuosités capricieuses forment un labyrinthe presque inextricable.

L'habitation de M. de Liron était située au midi de ce village. Elle se composait de deux grandes prairies en pentes opposées, et partagées par un ruisseau venant de Royat.

Parmi des masses de châtaigniers, quelques-uns de ces arbres, plantés avec plus de symétrie, forment une allée ténébreuse, et c'est sur le banc placé dans

cette allée que nos deux causeurs étaient venus s'asseoir à l'ombre et goûter le frais, après avoir fait l'inspection des ouvriers et des chars avec lesquels on rentrait la récolte des foins en ce moment.

Ce fut donc à l'extrémité de cette allée qu'Ernest laissa mademoiselle Justine de Liron descendre l'escalier et se diriger vers la maison.

Pour Ernest, devenu pensif, il marcha en remontant le ruisseau, écoutant le bruit de l'eau, croyant réfléchir, et au fait n'ayant que deux idées qui se confondaient en un sentiment bien fort, par lequel toutes ses facultés étaient dominées :

— Je ne suis donc qu'un enfant, se disait-il, et mademoiselle Justine de Liron va se marier!

Malgré tous les efforts d'imagination qu'il fit pour combiner autrement ces deux circonstances et en tirer une conséquence nouvelle, il fut toujours ramené à cette triste conclusion, qu'il était trop jeune pour mademoiselle de Liron, ou qu'elle était trop âgée pour lui. Ce fut en laissant osciller sa pensée dans ce faible intervalle que notre jeune homme, parvenu hors de la propriété et suivant les rues

sinueuses de Chamaillières, se trouva machinalement transporté dans les bois au milieu des rochers de la vallée de Villar. La chaleur était forte ; il se jeta sur l'herbe, le long du lit d'un ruisseau à sec.

On peut se figurer les agitations à la fois douces et pénibles de notre Ernest, âgé de dix-neuf ans, amoureux fou d'une femme son aînée, qui est à cent pas de lui, qui lui a donné son mouchoir, qui lui a fait la morale pour l'exhorter à la prudence, et qui va se marier avec un autre que lui. Si l'on ajoute à tout cela que ce pauvre enfant est au milieu d'un bois bien ténébreux, auprès de roches sauvages, et harassé par la chaleur, on comprendra aussitôt dans quel état étaient la tête et le cœur d'Ernest.

Cependant mademoiselle de Liron, après avoir recomposé ses traits et passablement rétabli le calme sur sa figure, était rentrée dans la maison afin de s'assurer des soins que l'on avait mis aux apprêts nécessaires pour la réception de M. de Thiézac. C'est, comme on l'a déjà dit, le nom du futur. Après avoir été jeter un coup d'œil sur les appartements qui lui étaient destinés, et avoir été dire quel-

ques mots de tendresse à son vieux père, mademoiselle Justine de Liron s'avança dans l'office, où deux filles étaient occupées à faire des pâtisseries et des friandises destinées à la collation que l'on se proposait d'offrir à M. de Thiézac.

En province, la vie intellectuelle est moins active qu'à Paris, les journées y paraissent plus longues, les travaux domestiques ont plus d'importance et ne manquent même pas d'une certaine majesté; aussi les femmes qui l'habitent trouvent-elles parfois le moyen de donner de l'éclat aux occupations les plus humbles, et de déployer les ressources de leurs grâces, et quelquefois même de leur coquetterie, en achevant avec plus de promptitude et de dextérité ce qui est confié ordinairement à des mains mercenaires.

En entrant dans l'office et après avoir vu d'un seul coup d'œil comment tout allait, mademoiselle de Liron s'approcha d'une des servantes, chargée de faire une espèce de pâtisserie dont le goût est fort bon en Auvergne.

— Mariette, lui dit-elle, tu ne t'y prends pas bien, mon enfant; range-toi et laisse-moi faire.

Tout en parlant ainsi, elle releva ses manches jusqu'auprès de l'épaule, et enfonça ses jolies mains blanches et potelées dans la pâte jaune déjà préparée.

Il y avait quelques instants que notre héroïne se livrait à cette occupation quand Ernest, qui l'avait vainement cherchée par toute la maison, arriva enfin dans l'office en désespoir de cause.

Il allait parler, mais sa cousine le prévint, parce qu'elle lut dans ses yeux qu'il allait faire et dire quelques sottises.

— Vous venez des prés, n'est-ce pas? lui dit-elle d'un air qui provoquait une affirmation.

— De quels prés? demanda Ernest.

— Eh! mon Dieu! mon cousin, nous n'en possédons pas tant qu'il faille un effort de réflexion pour les désigner. A-t-on enlevé tous les foins du côté de Royat?

— Oui, ma cousine.

— Et tous ceux du côté de Villar? on achève de les mettre sur les chars, n'est-ce pas?

— Oui... oui... oui, madmoiselle, dit enfin Ernest,

dont l'esprit et les yeux étaient distraits par ces demandes imprévues et par les mouvements des beaux bras de mademoiselle de Liron.

— Oui, ma cousine, répéta-t-il en souriant, tout va bien. Mais ne craignez-vous pas de vous fatiguer? reprit Ernest avec un ton soumis et caressant.

— En vérité, je crois que vous n'avez pas tort, car ce travail s'accorde mal avec la saison. Vous avez mon mouchoir, n'est-ce pas? ajouta la jolie travailleuse; donnez-le que je me rafraîchisse le visage.

Ernest le tendit aussitôt à mademoiselle de Liron, qui d'un ton de reproche bienveillant lui dit au même moment :

— Vous voyez bien que je ne saurais faire usage de mes mains.

Et en parlant ainsi elle écartait ses bras de son corps, baissait les épaules et relevait la tête, en attendant qu'on la secourût dans son embarras. Ernest hésita un moment; mais comme il s'aperçut à un léger signe d'impatience que sa cousine désirait être promptement satisfaite, il approcha doucement le

mouchoir et enleva des rangées de petites perles qui garnissaient les sourcils, la lèvre et le menton de sa cousine.

Tout le trouble qui régnait dans le cœur d'Ernest à son entrée dans l'office était apaisé, et son visage avait repris, sinon du calme, au moins un air satisfait et riant. Mademoiselle de Liron profita de cette bonne disposition pour sermonner encore son cousin à propos de la conduite qu'il aurait à tenir pendant le cours de la journée, et il fut convenu que le jeune homme parlerait peu et s'abstiendrait surtout de laisser échapper aucun geste qui indiquât de l'humeur. Ce pacte fut conclu entre le cousin et la cousine au sortir de l'office et à l'entrée du corridor par lequel on pénétrait jusqu'aux appartements.

— Vous me le promettez, n'est-ce pas? disait-elle.

— Oui, ma cousine, répondait Ernest en concentrant son émotion, et tout en répondant au sourire dont on venait d'accompagner la recommandation.

— En vérité, Ernest?

— En vérité, ma cousine.

— Eh bien, je compte sur vous. Allez faire votre toilette ; je vais m'occuper de la mienne afin que nous puissions hâter l'instant du dîner.

On s'habilla donc, et bientôt la cloche du dîner se fit entendre. Les deux causeurs descendaient encore de leurs appartements que M. de Liron était déjà placé à table ; car la visite qu'il attendait le sortait du calme profond où il vivait ordinairement. Mademoiselle de Liron ne tarda pas à entrer, et Ernest la suivit à quelques secondes.

— Allons donc, Ernest ! dit M. de Liron sans attacher la moindre importance au reproche qu'il allait faire ; les jeunes gens ont toujours la mauvaise habitude de ne pas arriver à temps. Ta cousine, j'en suis persuadé, est loin d'approuver ces manières, et je pense qu'elle t'en dira son avis. N'est-ce pas, Justine ?

— Oui, certainement, répondit aussitôt mademoiselle de Liron, qui, pour couper court à cette harangue, se mit à faire les honneurs de la table à son père, puis à Ernest, dont la physionomie, redevenue sombre et mécontente, se maintint telle malgré les sourires d'encouragement qui lui étaient prodigués.

Ne pas parler de l'événement du jour et du personnage attendu dans la soirée, c'était la chose impossible. Aussi M. de Liron, comme on s'en doute bien, mit-il ce sujet sur le tapis.

— Eh bien, dit-il à sa fille en regardant Ernest, tu lui as annoncé la nouvelle, n'est-ce pas?

— Oui, mon père.

— Enfin, mon cher Ernest, continua le père, voilà ta cousine mariée; cela doit te faire grand plaisir?

Le pauvre jeune homme fit respectueusement une inclinaison de tête sans souffler un mot, et mademoiselle Justine baissa les yeux vers son assiette.

— Il va en résulter un grand changement ici, reprit M. de Liron; mais au surplus il ne pouvait en être autrement. Depuis plus de six mois, mon cher ami, je cherche les moyens de te faire entrer dans la carrière que ton père a parcourue avec distinction, et j'ai tout lieu de croire que M. de Thiézac, mon gendre futur, celui que nous attendons ce soir, va m'apporter des nouvelles favorables à ce sujet. Je vous assure, continua-t-il en s'adressant aux deux assistants, que je me trouve bien heureux de pouvoir

presque au même moment assurer l'avenir de mes enfants. Tu ne m'en veux pas, Justine, de ce que je donne ce nom à Ernest?

— Grand Dieu! vous en vouloir, mon père? Ah! que n'est-il mon frère!

Mademoiselle de Liron prononça avec tant de force et d'émotion ces paroles, dont le sens vague permettait le choix des interprétations, et l'accent dont elles furent dites produisit une si vive impression sur Ernest, qu'il prit la main de sa cousine et la couvrit de baisers et de larmes.

— Bien! bien! mon ami, s'écria le vieux père, enchanté de voir la bonne union qui régnait dans sa famille; je suis content.

Ce moment d'effusion débarrassa le cœur d'Ernest d'un poids énorme et remit de l'aisance dans la conversation pendant le reste du repas. Le jeune homme put entendre prononcer le nom de M. de Thiézac. Il alla même jusqu'à dire oui ou non quand on le consulta sur les apprêts de la réception du soir.

Cependant la maison était déjà en émoi, et une heure après le dîner tout était préparé pour l'arrivée

de M. de Thiézac. C'était un homme de cinquante ans, qui, bien qu'ayant exercé la magistrature, n'avait pas laissé que de payer tribut, dans sa jeunesse, à des divinités beaucoup moins graves que Thémis. Avant d'arriver à Chamaillières, pour se présenter à sa future et traiter de son mariage, il avait été passer une saison et prendre les eaux au Mont-Dore. C'est de là qu'il était attendu et qu'il arriva, en effet, vers les sept heures et demie du soir.

M. de Liron, soutenu par le bras d'Ernest, fit un effort sur lui-même pour sortir de la maison et aller jusqu'à la grande avenue de noyers qui conduisait à la porte principale. C'est de là qu'ils virent entrer la litière portée par deux mules, dans laquelle M. de Thiézac avait préféré revenir des bains pour voyager avec plus de promptitude et d'agrément.

Cet équipage n'est guère réservé qu'aux malades et aux dames; aussi son apparition ne contribua-t-elle pas peu à augmenter les préventions défavorables qu'Ernest avait naturellement contre celui qui arrivait.

Dès que la litière fut parvenue à une petite dis-

tance de M. de Liron, M. de Thiézac fit arrêter les mules et mit pied à terre. Malgré ses cinquante ans et une santé qui n'était pas robuste, libre dans ses mouvements et n'ayant pas encore entièrement renoncé aux manières élégantes de sa jeunesse, il s'avança avec empressement vers M. de Liron et lui présenta la main en lui demandant l'hospitalité. A peine les compliments d'usage furent-ils échangés qu'il s'enquit de la santé de mademoiselle de Liron, et témoigna une vive impatience d'aller lui présenter ses hommages.

— Allons, allons, Ernest, dit M. de Liron, tournons nos pas vers la maison, car ma fille nous y attend.

En effet, tandis que les domestiques transportaient le bagage de M. de Thiézac à l'appartement qui lui était destiné, l'oncle, le neveu et le nouvel hôte se dirigèrent du côté de la maison. Comme ils étaient sur le point de monter les marches du perron, M. de Thiézac dit à M. de Liron, en lui offrant aussi son bras :

— Votre jeune acolyte est sans doute M. votre neveu, au sujet de qui vous m'avez écrit?

— Précisément, répondit le vieillard.

— Oh! bien, continua vivement M. de Thiézac en souriant à Ernest, j'ai obtenu pour lui ce que vous désiriez. La demande a été parfaitement accueillie, et pour peu que votre jeune homme ait quelque curiosité de voir Paris, il pourra la contenter promptement, car sa présence y est bien impatiemment attendue, je vous assure.

M. de Liron s'arrêta un instant pour prendre les mains de M. de Thiézac en signe de reconnaissance, puis on avança vers le salon.

Mademoiselle Justine y était. Depuis que son père et son cousin en étaient sortis, jusqu'au moment où ils furent près d'y rentrer avec M. de Thiézac, elle était restée d'abord près d'une fenêtre, le front collé sur une vitre, regardant machinalement les plantes qui bordaient la maison. Mais aussitôt que les arrivants eurent dépassé la grande-avenue, et qu'elle put les voir, elle recula de quelques pas pour observer plus à l'aise ces trois personnes, qui comprenaient en elle l'énigme de toute sa destinée. Son esprit était plongé dans un abîme de réflexions contradictoires,

lorsque ces trois messieurs entrèrent dans le salon. Ernest était pâle comme la mort, et tandis qu'il aidait tant bien que mal son vieil oncle à s'établir dans son fauteuil, M. de Thiézac s'avança d'une manière fort respectueuse, mais aisée, vers mademoiselle de Liron, qui se sentit obligée de rassembler toutes ses forces pour conserver son sang-froid et ne pas laisser fléchir ses genoux.

M. de Thiézac, homme d'esprit et d'expérience, s'aperçut-il ou non de la pâleur d'Ernest et du trouble de mademoiselle de Liron? C'est ce que l'on ignore, car il eût fallu être bien habile physionomiste pour lire alors sur sa figure ce qu'il ressentait au fond de l'âme.

Quoi qu'il en soit, le prétendant s'avança vers celle dont il désirait captiver la bienveillance, et il y eut de part et d'autre un échange de politesses qui se reproduisit de temps à autre pendant le reste du jour employé à prendre le frais sur le banc de la grande allée.

Le soleil était caché depuis longtemps derrière les montagnes, et l'obscurité commençait à se faire sen-

tir, lorsqu'un domestique vint prévenir que la collation était servie sur table. On se leva; M. de Thiézac offrit son bras à mademoiselle de Liron, et tandis qu'ils se dirigeaient lentement vers le perron, Ernest fut obligé de rester en arrière, pour aider la marche pénible de son oncle.

Le courage d'un jeune homme de dix-neuf ans, qui laisse celle qu'il aime avec un rival pour assister son aïeul, est d'autant plus méritoire qu'en général il n'est pas apprécié; et il arrive assez souvent dans ces occasions que l'impassibilité des vieillards semble tourner en malice. M. de Liron, qui n'allait jamais vite, marchait plus lentement encore dans ce moment. Il jetait de temps en temps les yeux sur M. de Thiézac et sur sa fille en ralentissant le pas pour les laisser pénétrer dans la maison. Sitôt qu'entrés dans le vestibule ils furent masqués par l'embrasure de la porte, M. de Liron s'arrêta tout à coup, et se tournant verts Ernest:

—Eh bien, lui dit-il d'un air tout joyeux, n'est-ce pas un heureux jour que celui-ci? Car enfin voilà ta cousine mariée! et d'après ce que nous a dit

M. de Thiézac, ton avenir est assuré; tu vas partir pour Paris.

Comme Ernest, tout ému de ce qu'il venait de voir et d'entendre, s'apprêtait à parler :

— Je me doute de l'émotion que tu éprouves, mon enfant; mais je n'écoute rien, continua le vieillard avec plus de force qu'à l'ordinaire; je te connais, je sais que tu m'aimes, que tu m'es sincèrement attaché, et que tu appréhendes de me voir demeurer seul. Mais cela ne te regarde pas; que mes deux enfants soient heureux, entends-tu, Ernest?... *Que mes deux enfants soient heureux !* et je fais mon affaire du reste. Mais entrons, ajouta-t-il en riant de la joie qu'il ressentait, il ne faut pas laisser les amants seuls; tu dois savoir cela, toi?

Ils entrèrent bientôt au salon, d'où les quatre con vives passèrent à la salle à manger.

La collation était élégamment servie; on mangea peu; Ernest et sa cousine ne parlèrent que pour ne pas blesser les bienséances. M. de Liron, tout joyeux, soutint sans s'en apercevoir le poids d'une conversation à laquelle M. de Thiézac ne prit part qu'avec une

prudence et un certain tact qui sauvèrent à deux des convives une partie de la gêne où leur position réciproque les mettait.

Lorsque ce repas eut eu toute la durée qu'il pouvait avoir, c'est-à-dire quand M. de Liron, après avoir satisfait le besoin d'exprimer sa joie, pensa que M. de Thiézac avait sans doute besoin de prendre du repos, on quitta la table. Le vieillard, donnant le peu de validité de ses jambes pour excuse, pria son hôte d'accepter les soins de son neveu, chargé de l'installer dans son appartement, et l'on se sépara.

Dès que le jeune Ernest pensa que sa cousine était rentrée chez elle, et quand il se vit chargé de confiner M. de Thiézac à quelque distance de la maison, dans un corps de logis séparé, dont il habitait lui-même une partie, il se sentit plus à l'aise.

Il y a des occasions où la journée qui passe est si importante pour nous, où la prévoyance devient si fougueuse et l'inquiétude si active, qu'une précaution prise pour six heures semble devenir le garant du repos de toute notre vie. A peine Ernest eut-il introduit M. de Thiézac dans l'appartement situé au-

dessus du sien, que le sourire vint sur ses lèvres, et qu'il redoubla de prévenances envers un homme que, dans le fond de sa pensée, il regardait alors comme son prisonnier.

— Mon cher monsieur Ernest, dit M. de Thiézac en lui tendant la main, je vous remercie du soin que vous avez pris de me conduire à mon appartement. Je m'aperçois, au surplus, que tout ce que M. votre oncle m'a dit de vous répond à ce qui est. Vous êtes un aimable jeune homme, et si, comme je n'en veux pas douter, vos connaissances et vos talents sont dignes d'éloge ainsi que votre caractère, vous ferez facilement votre chemin dans le monde.

L'air de supériorité avec lequel ces paroles furent prononcées diminua tout à coup la joie un peu présomptueuse que venait d'éprouver Ernest; aussi s'empressa-t-il de faire un salut de remercîment, en indiquant par son geste l'intention où il était de se retirer pour laisser son hôte prendre du repos.

Mais celui-ci le retint.

— Vous logez près de moi, ajouta-t-il; la nuit est chaude, je suis peu dormeur, et si vous voulez

seulement me permettre de passer un vêtement plus léger, nous ferons connaissance en causant un peu avant d'aller nous mettre au lit. Nous avons à parler de bien des choses qui vous intéressent.

L'invitation était précise, faite d'un ton de commandement amical qui rendait tout refus impossible : aussi Ernest demeura-t-il, après avoir donné un signe de consentement où il y avait cependant plus de gravité que de respect.

— Mon cher Ernest, reprit M. de Thiézac en se jetant sur un petit sofa où il engagea son interlocuteur à s'asseoir, vous savez l'objet qui m'amène dans cette maison : j'ai le plus vif désir de me lier à votre famille, et j'ai demandé la main de mademoiselle votre cousine. Si j'avais le bonheur de voir mes vœux à ce sujet s'accomplir, je ne crains pas de vous dire que vous trouveriez en moi un allié disposé à vous aimer et à vous être utile comme un véritable parent. J'ajouterai même que, sans savoir précisément quel sera le succès de ma demande; que, sans avoir eu l'avantage de vous connaître personnellement jus-

qu'ici, je me suis empressé depuis quelque temps de m'occuper sérieusement de votre avenir.

Ernest témoigna encore par un signe de tête l'espèce de reconnaissance que cet intérêt anticipé lui inspirait.

— Je vous dispense, jusqu'à ce que nous nous connaissions mieux, de tout remercîment envers moi, ajouta M. de Thiézac, et je vous ai déjà reconnu trop de pénétration d'esprit pour que, par goût aussi bien que par prudence, je ne vous parle pas avec franchise. A mon âge, vous le sentez, il faut faire sa cour sérieusement. Aussi ai-je profité avec empressement de l'occasion favorable qui se présentait de faire un grand plaisir à votre famille, en vous servant vous-même. Au point où je sais que vous êtes arrivé, il faut voir et connaître Paris. Mais le séjour dans cette ville n'est pas sans danger pour un jeune homme de votre âge quand il n'y est pas solidement fixé par des occupations et des devoirs. Nous avons trouvé moyen de remplir toutes ces conditions difficiles, et il ne tient qu'à vous de bien profiter de ce qui est déjà fait.

M. de Thiézac fit une pause à ce moment; mais comme Ernest n'en profita pas pour prendre la parole, il ajouta en souriant :

— Je vous l'avoue franchement, en agissant ainsi j'avais d'abord l'idée d'être agréable à votre famille; mais je suis heureux de voir que cette galanterie d'une espèce assez nouvelle prendra, grâce à vous, tout le caractère d'une action sage et raisonnable. Tenez, lisez cela, continua M. de Thiézac en présentant une lettre décachetée à Ernest; je l'ai reçue ce matin au village des Bains, avant mon départ.

Ernest l'ouvrit et lut ce qui suit :

« Paris, ce 20 juin 18...

» Mon cher ami, je ne puis vous écrire que quel-
» que lignes en réponse à la demande que vous m'a-
» dressez pour le jeune Ernest de P... Je connais sa
» respectable famille, et comme je sais que vous ne
» pouvez prendre intérêt qu'à des personnes qui en
» sont dignes, je suis d'autant plus disposé à choisir
» ce jeune homme pour m'aider dans mes nouvelles
» occupations, qu'il me faut absolument, et le plus

» promptement possible, une personne dans la pro-
» bité et l'intelligence de laquelle je puisse mettre
» une entière confiance. Envoyez-moi donc Ernest
» de P... ici, en toute hâte. Le moindre retard me
» mettrait hors d'état de l'employer comme vous le
» désirez.

» Tout à vous. N. »

— Vous le voyez, dit M. de Thiézac en reprenant tranquillement la lettre des mains d'Ernest, vous n'avez pas un instant à perdre. Il faut faire vos préparatifs pour partir demain pour Paris.

— Cela est impossible, monsieur, dit Ernest d'un ton convenable, mais ferme.

— Impossible ? c'est bien fort ce que vous dites là. Il faut y réfléchir ; l'occasion qui vous est offerte ne se représentera peut-être pas de longtemps. Et enfin pour vous, je dirai plus, pour M. votre oncle et mademoiselle votre cousine, il ne faut pas faire un enfantillage dont vous vous repentirez, et qui sans aucun doute vous attirera de justes reproches.

— En vérité, monsieur, répondit Ernest, si je ne devais pas être certain de votre bienveillance envers

moi, j'aurais lieu de m'étonner du soin que vous prenez de m'avertir de la légèreté de mon âge... Je ne veux... non, en vérité, monsieur, je ne puis partir demain.

Ernest prononça cette dernière phrase, d'abord avec une expression si vive de colère, puis après de tendresse, qu'elle facilita à M. de Thiézac le moyen de renouer la conversation.

— Mon cher Ernest, dit-il, entre garçons, puisque je le suis encore, la différence d'âge n'exclut pas la confiance. Là, parlez-moi franc; est-ce que vous avez quelque petite affaire de galanterie qui vous tienne bien au cœur? Si c'est cela, il ne faut pas en faire mystère. Je conçois très-bien la contrariété que doit vous causer un départ aussi brusque; mais enfin ce sont de ces malheurs, entre nous soit dit, dont on trouve toujours moyen de se consoler, surtout à Paris, et je ne pense pas que vous soyez assez enfant pour sacrifier un avenir brillant et sûr à une amourette passagère.

Pendant tout ce discours M. de Thiézac, la tête appuyée sur l'une de ses mains, regardait avec calme,

mais d'un œil pénétrant, le jeune Ernest, qui, au mot d'*amourette*, avait eu toutes les peines du monde à contenir la colère qui gonfla son cœur.

Une amourette !... mademoiselle Justine de Liron !... Une amourette ! se répétait-il intérieurement, lui pour qui sa cousine était un être sacré, un ange, une personne divine ! Mais il se contint ; le respect profond, la vénération tendre qu'il avait pour sa cousine, se représentèrent si vivement à son esprit, qu'il trouva la force de réprimer son indignation. Il en vint même jusqu'à sentir la nécessité d'user de quelque dissimulation envers celui qui venait de le blesser si profondément.

— Je vous remercie mille et mille fois, dit-il, de la franchise avec laquelle vous prévenez tous les cas qui pourraient mettre obstacle à ma carrière dans le monde ; mais je vous jure, monsieur, ajouta Ernest avec fierté, que je n'ai pas d'*amourettes*.

— Eh bien, tant mieux, répliqua froidement M. de Thiézac ; car rien alors ne pourra vous retenir ici ou à Clermont au delà du temps nécessaire pour vous préparer à partir.

Ernest allait faire quelque objection, lorsque M. de Thiézac ajouta en tirant sa montre :

— Mais nous ne nous apercevons pas, en causant ainsi, de la promptitude avec laquelle le temps s'écoule; une heure est sonnée, il faut nous reposer. Nous nous reverrons demain.

Ernest tint encore bon, et chercha à reprendre la parole ; mais son hôte lui présenta la main, lui souhaita le bonsoir et coupa court ainsi à cet entretien.

Notre jeune homme rentra chez lui, étouffant de colère et de jalousie. Longtemps mille idées incohérentes l'assaillirent pendant une pénible insomnie. Bref, il fatigua tellement son esprit et son corps, que vers les quatre heures du matin tous ses membres restèrent accablés sous un sommeil de plomb.

Quant à son voisin, il s'était mis prudemment au lit pour réparer la fatigue du voyage et ordonner les nombreuses réflexions que la conversation précédente lui avait suggérées. Il dormit peu, mais bien ; et, après quelque heures de repos, il reprit le cours de ses pensées, que le sommeil avait mûries, et mé-

dita alors sur le plan de la journée qu'il avait à passer.

Le grand avantage, le seul peut-être, des rivaux de l'âge de M. Thiézac sur les jeunes gens comme Ernest, est de ne pas perdre leur temps et leurs forces en fureurs ou en rêveries inutiles. Notre futur sut bien en profiter. Les soupirs et le bruit des pas d'Ernest ne l'auraient pas averti de l'agitation à laquelle ce malheureux jeune homme était en proie, que son expérience et sa pénétration le lui auraient fait deviner. Son calcul fut si juste, qu'il prévit même le repos forcé que cette espèce de fièvre amènerait. Aussi, vers les cinq heures du matin, M. de Thiézac, dérogeant à ses habitudes, s'habilla, sortit, et alla se promener sous les fenêtres du corps de logis habité par M. et mademoiselle de Liron.

Ce demi-stratagème lui réusssit au mieux. Depuis longtemps les faneurs étaient à l'ouvrage, et déjà tous les domestiques de la maison, ainsi que mademoiselle de Liron elle-même, étaient sur pied. Dès qu'elle aperçut M. de Thiézac, elle rejeta en arrière son grand chapeau de paille et alla à lui en souriant :

— Eh quoi ! monsieur, lui dit-elle, vous êtes déjà levé ! je ne vous croyais pas si amateur de la vie rurale.

— On doit toujours se conformer aux goûts et aux habitudes de ses hôtes, répondit M. de Thiézac, en dirigeant ses pas de côté, de manière à faire comprendre à mademoiselle Justine qu'il désirait lui dire quelques mots en particulier.

— Qu'est-ce ? et que voulez-vous, monsieur ? dit-elle avec quelque émotion.

— Rien, mademoiselle, qui puisse vous inquiéter ; mais j'ai pensé que cette heure serait opportune pour vous entretenir d'une affaire qui intéresse M. votre père, et à laquelle, si je ne me trompe, vous pouvez donner une heureuse issue.

— Qu'est-ce donc, monsieur ?

— Votre cousin, le jeune Ernest, pour une raison que je ne puis découvrir, et que je ne dois pas chercher à connaître, fait difficulté de partir demain pour Paris. Or, vous saurez qu'il y est impatiemment attendu pour prendre possession d'un poste qui lui est destiné. Je ne vous cache pas que son avenir dépend de la résolution qu'il va prendre. Au surplus, ajouta

M. de Thiézac, après avoir donné quelques explications touchant l'emploi réservé à Ernest, prenez lecture de cette lettre de mon ami, et vous jugerez vous-même si le départ de votre cousin doit être différé.

Mademoiselle de Liron lut la lettre et la rendit sans proférer une parole.

— J'ignore, encore un coup, poursuivit M. de Thiézac, quelle est l'espèce d'enfantillage qui cause l'obstination de votre jeune parent; mais je compte sur vous seule pour la vaincre. Il faut le décider à prendre un parti favorable à lui-même et... à... toute votre famille.

Ces derniers mots, prononcés avec plus de lenteur et de gravité que le reste, furent suivis d'un intervalle de silence. Enfin mademoiselle de Liron, en se rapprochant des ouvriers, dit à M. de Thiézac, qu'elle laissa dans l'allée :

— Parlez de tout ceci à mon père, monsieur, je ferai, je vous le jure, tout ce qui pourra contribuer à préparer un avenir heureux à mon cousin et à ma famille.

M. de Théziac se rendit de là chez M. de Liron, auquel il avait promis d'aller le trouver de bonne heure pour s'occuper de jeter les bases du contrat de mariage projeté. Bien que les préliminaires de ce traité eussent été prévus d'avance, ils donnèrent occasion à une conversation qui fut assez longue.

Mais, pendant qu'elle avait lieu, voilà qu'Ernest, sortant tout à coup du sommeil que ses agitations et son âge avaient rendu si profond, sauta hors de son lit, s'habilla et se mit à courir après M. de Thiézac sitôt qu'il eut la certitude qu'il avait quitté son appartement. Uniquement préoccupé de l'idée de s'assurer du lieu où il pouvait être, il passa assez près de sa cousine sans l'apercevoir. Ce fut elle qui, étonnée de l'impétuosité de sa marche, de la fixité de son regard, l'arrêta en l'appelant.

— Ernest, dit-elle, où allez-vous ainsi ? Qui cherchez-vous ?

Muet de surprise d'abord :

— Je cherche M. de Thiézac, dit-il enfin.

— Il est occupé d'affaires avec votre oncle.... Venez ici, Ernest... Tâchez de vous calmer, et fai-

sons un tour dans la grande allée pour parler plus librement.

Il parcoururent une vingtaine de pas sans dire un mot. Mademoiselle de Liron seule pouvait rompre ce silence ; elle s'arrêta tout à coup, et parla ainsi :

— Je suppose, Ernest, que vous n'avez pas oublié les protestations d'amitié sincère que vous m'avez données hier, sur ce banc que voilà ? Le moment est venu de me prouver que j'ai eu raison de compter sur vous. Eh ! pensez-y bien : de la conduite que vous allez tenir dépendent votre avenir et le mien. Mon père traite en ce moment de mon mariage, vous avez une occasion de partir demain pour Paris ; partez ! partez ! Ernest, au nom du ciel, partez ! c'est le dernier conseil que puisse vous donner une amie véritable. Partez !

— Partir ! s'écria Ernest, en laissant échapper ses larmes, partir demain ! Je ne le pourrai jamais !

Dans ce moment une servante s'avança en courant vers mademoiselle de Liron pour lui parler.

— Qu'est-ce ? Que me veut-on ? cria-t-elle de loin avec vivacité.

— M. votre père désire vous voir.

— Il suffit; rentrez; j'y vais.

Elle dit, et retournant brusquement vers Ernest, qui pleurait toujours :

— Ernest, Ernest! dit enfin mademoiselle de Liron avec une véhémence qui ne lui était pas ordinaire, consentez-vous à partir demain?

Il ne répondit rien.

— Y consentez-vous? répéta-t-elle.

— Non, répondit le jeune homme en sanglotant.

— Eh bien, adieu! dit mademoiselle de Liron d'une voix étouffée; je vous laisse. Mes craintes n'étaient que trop fondées; vous n'êtes qu'un enfant!

Et elle le quitta.

Cependant elle était impatiemment attendue par son père et son futur, qui, comme on le sait, venait de s'occuper des dispositions du contrat de mariage. Dès qu'elle entra, son père s'écria :

— Viens vite auprès de nous, mon enfant, on a besoin de ta présence; tu t'entends mieux à traiter les affaires que moi, puisque tu surveilles ordinairement les miennes : il est donc juste que tu prennes con-

naissance de celle-ci, qui t'intéresse particulièrement. Au surplus, ajouta-t-il en faisant un geste qui exprimait tout à la fois et sa joie et la confiance qu'il mettait dans les deux futurs époux, arrangez-vous ensemble, ce que vous arrêterez sera bien fait, et je ne veux plus prendre d'autre soin que d'apposer ma signature au contrat.

Il remit entre les mains de sa fille le papier sur lequel étaient écrites les clauses, et s'étendit dans son fauteuil comme un homme décidé à ne plus faire aucun effort d'attention.

Cette petite harangue donna le temps à mademoiselle de Liron de se remettre de son émotion. Or, il y avait dans l'embrasure d'une fenêtre une table et deux siéges; elle prit l'un et invita M. de Thiézac à s'asseoir sur l'autre. Alors elle lut avec la plus profonde attention toutes les conditions projetées. Cet examen terminé, elle replaça doucement le papier sur la table, et dit à M. de Thiézac en élevant très-peu la voix :

— Je ne puis qu'applaudir, monsieur, à la prudence généreuse qui a dicté et approuvé ces

conditions. La lecture que je viens d'en faire m'a singulièrement touchée, et je vois que ce que mon père m'a dit de vous est exactement vrai. Fasse le ciel que je puisse justifier les préventions favorables que votre présence ici semble indiqner !

On eût dit qu'il y avait quelque chose qui allait jusqu'à l'humilité dans le ton modeste que mademoiselle de Liron mit à cette dernière phrase, et l'on pourrait peut-être croire que, pressée par sa concience et entraînée par la conduite loyale de M. de Thiézac, elle fut sur le point de faire à cet homme un de ces aveux dont les femmes se repentent toujours après. Mais mademoiselle de Liron avait cela de particulier qu'elle était franche et prudente, juste au même degré ; aussi elle allait parler, et cependant elle ne dit rien.

Pas une nuance de ce combat intérieur n'échappa à l'œil pénétrant de M. de Thiézac, qui sentit bien que le cœur de mademoiselle de Liron était gros d'un secret, mais dont il ne pouvait démêler précisément la nature.

Mademoiselle de Liron n'osait plus lever les yeux,

et M. de Thiézac ne pouvait détacher les siens de dessus elle. Cette position fausse, cet état pénible ne duraient déjà que depuis trop longtemps, lorsque l'arrivée brusque d'Ernest les fit tout à coup cesser. Après avoir fait un salut aux deux personnes qu'il tirait d'embarras sans s'en douter, il s'avança rapidement jusque vers le fauteuil de son grand-oncle, auquel il n'avait pas encore donné le bonjour.

— Ah! ah! te voilà, dit le vieillard en l'embrassant; eh bien, que nous diras-tu de nouveau ce matin?

— Mais... de nouveau? peu de chose, mon cher oncle, répondit Ernest en élevant la voix comme pour attirer l'attention des deux autres personnages; si ce n'est, mais vous le savez sans doute, que je pars demain pour Paris.

— Vous partez pour Paris? dirent presque en même temps et comme malgré eux mademoiselle de Liron et M. de Thiézac.

— Oui, je pars pour Paris, répéta Ernest avec un calme affecté qui ne trahissait que mieux sa colère, je pars pour Paris.

— Eh bien, quand je vous l'avais dit, monsieur de Thiézac, observa en riant le vieil oncle, que mon neveu n'est pas assez extravagant pour sacrifier les avantages que vous lui avez si généreusement préparés, avais-je tort? Va! continua-t-il en s'adressant à Ernest, je t'ai toujours jugé un sage et honnête garçon, je vois que je ne me suis pas trompé.

Tout en poursuivant sur ce ton, il donna à son neveu des conseils sur son séjour à Paris, et finit par lui remettre une bourse d'or pour faire face aux dépenses qu'allaient occasionner son départ et son voyage.

M. de Thiézac ne comprit rien à tout ce qu'il voyait. Pour mademoiselle de Liron, elle employait tous ses efforts à retenir de grosses larmes qui roulaient dans ses yeux. Elle était surtout tourmentée de l'air presque dur que donnait à Ernest la résolution brusque et violente qu'il prenait. Oh! qu'elle eût désiré, en ce moment, pouvoir lui dire quelques paroles douces en particulier pour calmer sa fureur! Mais il n'en était déjà plus temps.

Ernest, après avoir remercié son oncle des bon-

tés qu'il avait pour lui, signifia, d'une manière précise, que dans une heure il quittait Chamaillères pour Clermont, d'où il partirait le lendemain avec le courrier de Paris.

— J'ai, ajouta-t-il, mes préparatifs à faire, et le temps qui me reste suffira à peine. Si M. de Thiézac veut bien me charger de ses commissions pour Paris, je me trouverai heureux de lui donner en cela, comme en toute autre occasion, la preuve de ma reconnaissance. Recevez donc mes adieux, continua-t-il en promenant son regard sur tous les assistants, et permettez-moi de les faire courts... Vous m'approuvez sans doute, ma cousine, dit-il presque bas à mademoiselle de Liron, en lui baisant la main, qu'il effleura à peine; je pourrais pleurer et je ne serais encore qu'*un enfant*.

Il embrassa de nouveau son oncle, invita M. de Thiézac à lui envoyer ses lettres, et sortit enfin, laissant les trois personnages présents fort diversement surpris de tout ce dont ils venaient d'être témoins.

Ils demeurèrent assez longtemps comme muets. Mais M. de Liron ne put bientôt plus se contenir,

— Savez-vous, monsieur de Thiézac, s'écria-t-il tout à coup, que ce garçon-là a l'âme d'un Caton?...

Mais personne ne répondit à cette apostrophe. Après quelques minutes, mademoiselle de Liron, qui sentait que ses pleurs allaient couler, se retira chez elle, et M. de Thiézac prit le prétexte des lettres pour suivre cet exemple.

Le reste de cette journée, dont le commencement avait été si vif, fut, en apparence au moins, excessivement calme. Mademoiselle de Liron ne sortit de sa chambre que pour avoir l'air de surveiller les récoltes qui s'achevaient. M. de Thiézac resta chez lui pour se reposer, disait-il, et M. de Liron passa le temps dans son grand fauteuil, comme à l'ordinaire. Du reste, les repas furent silencieux. On ne dit pas un seul mot du projet de mariage, et personne n'osa même prononcer le nom d'Ernest. Tout le monde avait l'air grave, soucieux, et au silence que chacun observait, il eût été facile, pour un témoin froid, de juger que tout n'était pas fini. C'était le calme qui précède la tempête.

A onze heures, M. de Thiézac souhaita le bonsoir

à ses hôtes et regagna le corps de logis qu'il habitait. Un orage court, succédant à la grande chaleur de la matinée, avait donné quelque fraîcheur à l'air de la nuit. M. de Liron et M. de Thiézac, cédant à l'influence de cette température, reposaient déjà, que mademoiselle Justine parcourait encore la partie de la maison habitée par elle et son père, pour y faire son inspection habituelle. Tout était calme, en ordre, et le silence n'était interrompu que par le bruit de ses pas et le frôlement de sa robe. En montant l'escalier qui mène à sa chambre, elle était triste et pensive.

— Ernest? se disait-elle, que fait-il? que pense-t-il en ce moment?... Il doit m'en vouloir... le pauvre enfant!

Et elle s'arrêtait, tenant sa lumière d'une main et de l'autre s'appuyant sur la rampe. Navrée de tristesse, elle parvint ainsi jusqu'à sa porte, et tourna nonchalamment la clef qui y demeurait habituellement pendant le jour. Comme elle fut entrée et qu'elle eut placé son flambeau sur un meuble, en promenant ses regards autour d'elle, elle aperçut, non

sans terreur, Ernest lui-même, se tenant debout dans une encoignure de la chambre. Sa première idée fut qu'elle avait une vision, en sorte qu'un sentiment assez doux précéda celui de la colère dans son cœur.

— Quoi! vous ici, monsieur! dit-elle enfin, et presque bas; car, malgré son extrême frayeur, elle eut encore la force de modérer sa voix.

« Vous ici! venez-vous pour me perdre?... c'est indigne! sortez! sortez! »

La contenance d'Ernest était triste, abattue, et il se disposait à sortir sans répondre, lorsque mademoiselle Justine, faisant quelques pas vers lui, l'arrêta.

— Mais non, restez, dit-elle; j'oubliais que toutes les portes sont fermées, et puisque vous avez été assez audacieux pour pénétrer jusqu'ici, je veux au moins connaître le prétexte qui vous y a fait venir : parlez, hâtez-vous de parler, je vous prie.

Cette phrase, prononcée avec une certaine volubilité, expira tout à coup sur les lèvres de mademoiselle de Liron, et à l'effort qu'elle avait fait sur elle-même pour se contenir en apercevant Ernest, suc-

céda une défaillance qui la força de se jeter dans un fauteuil. Ernest sortit alors de l'abattement où il était plongé, et, saisissant un flacon d'eau de senteur qu'il trouva à sa portée, il en frotta les narines et les tempes de sa cousine, qui pâlissait et dont les yeux étaient à demi fermés. A cette vue, la frayeur du jeune homme fut grande, mais de peu de durée, car il s'aperçut bientôt que le teint et les yeux de sa cousine reprenaient leur éclat. Cependant cette scène inopinée apporta quelque désordre dans la toilette de la malade. Vainement essaya-t-elle deux ou trois fois de débarrasser son visage de ses grands cheveux noirs que son peigne avait abandonnés. Force lui fut d'avoir recours à son cousin pour remettre l'ordre dans sa chevelure. Cet échange de secours donnés et reçus, joint à la maladresse avec laquelle Ernest remplissait pour la première fois les fonctions de coiffeur, tout cela faillit faire perdre à mademoiselle de Liron l'air sérieux que sa position lui faisait une loi de conserver.

— Asseyez-vous, dit-elle à son cousin d'un ton bref, et laissez-moi faire.

Elle rajusta vivement ses cheveux tant bien que mal, et se tourna vers lui pour l'interroger.

— Je ne vous demanderai pas comment vous êtes venu ici, monsieur, lui dit-elle, mais pourquoi vous y êtes et de quelle manière vous avez imaginé d'en sortir; dites-le-moi, avez-vous réfléchi à tout cela ?

Ernest, sans lever les yeux, fit un geste négatif.

— Vous conviendrez donc qu'il est bien malheureux pour moi de me trouver à la merci d'un étourdi de votre espèce?

Ernest avoua la justesse de cette observation par un autre mouvement affirmatif.

— Mais répondez au moins à ce que l'on vous demande, poursuivit Justine ; avez-vous perdu l'usage de la parole? Eh bien, qu'avez-vous?... pourquoi pleurer et me regarder ainsi? Ernest, au nom du ciel, répondez-moi!

Mais il ne répondait rien, et après avoir pris une main de sa cousine, il resta comme en extase à considérer toute sa personne.

La vérité est que mademoiselle de Liron, qui n'y

pensait guère en ce moment, vêtue d'une robe blanche, les cheveux épars et laissant éclater dans ses yeux toute la vivacité des émotions qu'elle éprouvait, brillait alors d'une admirable beauté. Le pauvre Ernest ne s'en aperçut que trop ; aussi, sourd à toutes les questions qui lui étaient faites, indifférent aux justes reproches qu'on lui adressait, sitôt que les larmes vinrent soulager son cœur et qu'il put proférer quelques mots, ce fut pour dire d'une voix étouffée :

— O Dieu ! que vous êtes belle !

Il y eut un mélange de regrets et d'admiration si vrais, si profonds et si tendres dans cette exclamation, que mademoiselle de Liron ne put contenir son émotion et tourna la tête pour pleurer aussi.

— Pardon ! pardon ! mille fois pardon ! s'écria alors Ernest en se jetant à genoux, ou plutôt chassez-moi de devant vos yeux ; je suis un malheureux, un infâme qui ai osé violer votre asile ! Non, une éternité de regrets ne suffira pas pour expier ma faute. Et sachez tout ; oui, connaissez toute l'étendue de mon indignité. Hélas ! ce sont vos justes reproches, c'est ce mot d'*enfant* qui a excité mon or-

gueil et m'a entraîné à faire cette horrible action. Je suis un infâme! chassez-moi!

La douleur et les remords d'Ernest étaient si vifs, que, presque privé de l'usage de sa raison, il laissa tomber sa tête sur les genoux de sa cousine et les inonda de larmes brûlantes.

— Ernest! Ernest! remettez-vous, relevez-vous, dit-elle en lui soulevant le front avec ses deux mains. N'oubliez pas où nous sommes; pensez qu'il est nuit... Dans ce silence... le moindre bruit... Ernest, remettez-vous!

Sans cesser d'être à genoux, il releva sa tête et regarda autour de lui comme quelqu'un qui se réveille au milieu d'un songe. Mademoiselle Justine lui passa doucement sa main sur le front pour le rendre tout à fait à lui.

— Mon ami, lui disait-elle, remettez-vous et causons tranquillement. Dites, quelle étrange idée vous a poussé à cette folle action, vous qui êtes naturellement si bon, qui avez le cœur si généreux? Quoi! en vérité, ce que je vous ai dit hier aurait-il pu vous offenser à ce point?

— Je l'avoue, répondit Ernest, il y a une heure encore, lorsque je suis entré ici, j'étais aveuglé par la colère, au point que je vous l'aurais exprimée si je vous eusse rencontrée alors. Mais, ajouta-t-il en portant la main sur ses yeux, à peine ai-je respiré l'air de cette chambre, à peine me suis-je senti entouré de tous ces objets qui vous appartiennent, qui vous touchent, qui retiennent le parfum de votre personne, oh! j'ai senti ma colère s'évanouir et les regrets se sont emparés de mon cœur. Vous comprenez, vous sentez, n'est-ce pas, à quel point je suis malheureux de ce que j'ai fait?

— C'est bien mal, en effet, dit mademoiselle de Liron avec douceur.

— Dites donc que c'est affreux, infâme. Oh! je ne me le pardonnerai jamais! Vous que j'ai aimée d'abord comme une mère, que j'ai chérie bientôt comme une sœur, qu'enfin j'ai...

Mademoiselle de Liron l'arrêta.

— Eh! oui, je le sais bien, vous regardez le reste comme un rêve, et même comme un rêve d'*enfant!*

— Quoi! Ernest, encore de la rancune?

— Eh bien, oui, je vous ai aimée, je vous ai adorée, et je vous aime et vous adore encore. Mon malheur vient de ce que vous m'avez regardé comme un enfant. Mais non, Justine, je ne le suis pas. La colère a pu me pousser à faire une action blâmable; mais, au fond, le besoin impérieux de vous voir encore une fois, de vous parler à cœur ouvert, m'a invinciblement poussé à venir ici. Sachez-le donc, vous êtes ma vie, mon avenir, tout enfin pour moi! Apprenez aussi tous les rêves qu'a faits cet homme que vous considérez comme un *enfant*. Depuis un an, Justine, je me regarde comme lié à vous. Pour moi, vous étiez ma femme; pour moi, je suis encore et je serai toujours votre mari. C'est un vœu que j'ai fait, je le tiendrai. Je pars demain pour Paris; Dieu sait ce que j'y ferai et ce que je vais devenir; mais peu m'importe à présent. Avec vous, pour vous et par vous, je ne sais ce dont je n'eusse pas été capable; mais aujourd'hui tout m'est indifférent, et dès l'instant que ce n'est pas pour vous que je fais, je n'ai envie de rien faire. Allez, mariez-vous, tâchez d'être heureuse! Pour moi, mettez-moi à la porte

comme un vaurien, c'est ce que j'ai bien mérité.

En achevant ces mots, prononcés avec tant de vivacité que mademoiselle de Liron n'avait pu en interrompre le cours, Ernest se leva brusquement et témoigna avec une espèce de fureur l'intention de s'en aller. Vainement mademoiselle de Liron employa-t-elle toutes les raisons que sa tendresse et la prudence lui suggéraient pour le dissuader de partir à cet instant de la nuit : il ne voulut se rendre à aucune, et répéta à plusieurs reprises, et comme un homme tout à fait hors de lui :

— Je veux partir! je veux partir!

Le danger de cette scène assez bruyante, au milieu du silence de la nuit, était imminent. Mademoiselle de Liron, qui le sentait bien, fit un dernier effort pour calmer et retenir son cousin.

— Non, répéta-t-il, je veux partir.

— Eh bien, dit alors mademoiselle Justine avec une tendresse qui n'était pas sans fierté, puisque vous êtes venu ici sans mon ordre, monsieur, vous n'en sortirez que quand je le voudrai.

Le ton dont cette injonction fut prononcée rendit

tout à coup Ernest à lui-même. Sa cousine avait été se rasseoir, et, par un mouvement involontaire, il alla se replacer à genoux devant elle.

— Que vous me rendez malheureuse, lui dit-elle, avec vos emportements! et comme vous semblez prendre plaisir à justifier les craintes que m'inspire votre âge! Ernest, écoutez-moi donc tranquillement, car j'ai quelque chose de bien sérieux à vous dire, mon ami.

— Parlez, ah! parlez, Justine!

— Il est donc vrai que vous m'aimez?

— Oh! oui.

— Et que votre bonheur et votre avenir dépendent de moi?

— Je vous l'ai dit.

— Ainsi il dépend de moi, par exemple, que vous poursuiviez avec ardeur la carrière que vous allez embrasser à Paris?

— Sans aucun doute.

— Pauvre enfant! ajouta-t-elle en passant plusieurs fois ses mains sur les cheveux et le front d'Ernest; pauvre enfant! va, ne t'offense plus de ce

nom qui t'est donné pour la dernière fois par celle que tu as d'abord aimée comme une mère. Console-toi, Ernest, prends courage; ah! je sacrifierai tout pour t'en donner.

Justine se leva, laissant Ernest dans un étonnement facile à concevoir; puis elle se plaça devant son bureau et écrivit un billet; dès qu'elle l'eut achevé, elle le présenta à son cousin pour qu'il le lût, ce qu'il fit.

— Maintenant vous me promettez, Ernest, ajouta mademoiselle de Liron en reprenant la lettre, sur laquelle elle mit : *A mon père;* vous me promettez que, dès que vous serez à Paris, vous emploierez toute votre ardeur et toutes vos facultés non-seulement à vous faire une position dans le monde, mais encore à donner de l'éclat à vos talents et à votre nom?

— Je vous le promets.

— Ce n'est pas tout.

— Que voulez-vous encore? dites, parlez.

— Mais non... plus tard, Ernest, plus tard, mon ami, je te le dirai. Va, pour l'instant, sois satisfait. Demain, quand tu seras sur la route de Paris, cette

lettre que je viens d'écrire sera remise à mon père; je te le promets sur l'honneur, je te le jure. Ainsi, tu ne peux plus douter de l'amour que j'ai pour toi.

— Ah! ma chère Justine, balbutia Ernest au milieu des soupirs et des larmes de joie qui le suffoquaient, ma vie entière ne suffira jamais à reconnaître ta tendresse et ta bonté!

De ce moment, l'émotion des deux amants fut portée à son comble; ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre, et leurs lèvres se confondirent dans un long baiser. Minuit sonnait à la paroisse.

Être aimé franchement et se sentir combler de bonheur volontairement par celle que l'on aime, est une félicité bien rare! Ernest l'éprouva.

Vers les deux heures et demie du matin, dans leur alcôve et sur leur lit, les deux amants devisaient tendrement ensemble. S'interrogeant sur les premiers temps de leurs amours, ils s'avouaient alors joyeusement ce qu'ils avaient tenu secret autrefois par réserve et par crainte. Ils riaient surtout des précautions sévères qu'ils s'étaient imposées, et, après s'être moqués d'eux-mêmes, ils mêlaient leurs sou-

rires avec mille et mille baisers. Mais quand l'amour est vrai il porte avec lui quelque chose de grave; et dans ces entretiens si doux, où l'on résume avec délices le bonheur, il est assez ordinaire toutefois que l'éclat du présent soit obscurci par les prévisions de l'avenir.

— O Dieu! quand nous reverrons-nous? demanda Ernest.

— Je ne sais, répondit-elle.

Et ils s'embrassèrent.

— Mais tu pleures, ma Justine! qu'as-tu?

— Oui, je pleure, et dans mes larmes il y a de la joie et du chagrin.

— De quoi t'affliges-tu?

— Va! ce n'est rien, et j'ai aussi mes enfantillages que tu dois pardonner. Je pense d'ailleurs qu'il faut bientôt nous quitter!

— O Dieu! pas encore.

— Il le faut absolument, mon ami. S'il ne nous est plus permis d'invoquer la sagesse, du moins ne renonçons pas à la prudence.

— Justine! Justine!

— Eh bien, que veux-tu?

— Hier, l'autre jour, je ne sais quand, tu m'as dit : *Ce n'est pas tout... plus tard je te le dirai.* Qu'est-ce? oh! parle, ma Justine; dis-moi tout ce que tu as à me dire.

Et, en s'exprimant ainsi, Ernest témoignait encore par ses caresses tout l'excès de son impatience; mais mademoiselle de Liron fut quelque temps sans répondre à son amant, et, pendant ce silence, elle redoubla de caresses tendres et graves envers lui, comme pour le préparer à ce qu'il allait entendre.

— Parle donc, Justine, murmura tendrement Ernest, je t'en supplie!

— Eh bien, écoute, dit-elle enfin en approchant les lèvres de l'oreille de son ami. Je t'aime, mon Ernest; je t'aime autant qu'il est donné à une femme d'aimer; Dieu, qui seul nous voit, m'en est témoin, et pour toi, oh! j'en suis certaine, tu n'en doutes pas.

— Non, ma Justine!

— Cet amour, Ernest, m'assure des droits sur ton cœur, et comme je sais que tu es généreux, il m'en donne sur ta personne.

— Tu le sais, je te l'ai dit : je suis à toi pour la vie!

— Ecoute, mon Ernest, écoute ton amie : tu reconnais donc ces droits?

— Oui, oui, mille fois oui!

— Eh bien, j'en vais faire usage dès aujourd'hui; mais au nom de la tendresse que je t'ai montrée, j'exige que tu me promettes d'avance de te soumettre à ce que je vais décider.

— Je te le promets!

— Ce n'est pas assez; jure-le, Ernest.

— Tout à toi, ma Justine! je te le jure! que désires-tu?

— Oh! cher ami, je ne désire pas... je veux...

— Eh bien, que veux-tu?

— Je veux... mais je veux absolument, qu'à partir de ce jour jusqu'à un an révolu tu te livres à tes occupations nouvelles, et qu'à l'exception du serment que tu viens de faire, tu te regardes comme libre envers moi de tous les engagements que tu as pris avec toi-même.

— Comment, Justine?...

— Oh ! je le veux ainsi, Ernest.

— Quoi !...

— Je le veux, et tu as juré de m'obéir ; c'est moi seule qui déciderai de notre avenir, et je t'interdis toute initiative à ce sujet.

Les larmes coulèrent des yeux du jeune homme. Il se sentit tout à coup comme précipité du comble du bonheur dans un abîme de chagrins. Déjà ses idées s'obscurcissaient dans son esprit, lorsque tout à coup un rayon d'espoir vint encore y briller.

— Justine ! Justine ! dit-il à son amante, ô ma bien-aimée ! penses-y donc !... si cette nuit !... pense ! et qu'un gage de notre tendresse !...

Mademoiselle de Liron, mettant la main sur la bouche d'Ernest, ne le laissa pas achever.

— Oh ! lui dit-elle d'une voix émue, c'est le seul cas d'exception à ton serment.

Alors, tout en cherchant à se dégager de ses bras, elle ajouta d'un ton plus assuré :

— Voilà l'instant où il faut nous séparer ; pars, Ernest, pars.

Elle fit un dernier effort pour écarter Ernest, à qui

elle tendit cependant la main en signe d'adieu en lui disant :

— C'est en ce moment que je m'attends à trouver en toi l'âme d'un homme. Tu vas partir, tu le veux, j'en suis certaine ; car tu ne me feras pas l'affront de me forcer à t'en donner l'ordre.

Il obéit. Tandis que, debout dans la chambre, il se préparait à la retraite, mademoiselle de Liron, du fond de l'alcôve, continua à ranimer son courage, et finit par lui donner des instructions pour sa fuite.

— Fais bien attention, lui disait-elle : sur le bord de mon bureau, tu trouveras la clef de la petite porte qui communique avec l'ancienne salle de bain. Tu connais les êtres ; marche seulement avec précaution, et que Dieu te conduise ; adieu !

Ernest, sur le point de partir, se rapprocha du lit.

— Justine, dit-il, laisse-moi te dire encore une fois adieu.

— Oui, mais ce sera la dernière.

Il voulut l'étreindre dans ses bras ; mais elle s'y refusa avec constance ; et, après une nouvelle tentative d'Ernest, elle se rejeta dans le fond de l'alcôve,

et s'enveloppa le corps et la tête dans sa couverture pour ne plus rien entendre. Vaincu par cette résistance, Ernest partit enfin.

A huit heures du matin, mademoiselle de Liron sonna pour faire monter quelqu'un chez elle. Une servante se présenta. En lui remettant de son lit la lettre qu'elle avait écrite dans la nuit :

— Donnez ceci à mon père; dit-elle, et faites mes excuses de ce que je ne descendrai pas aujourd'hui : je suis incommodée.

Mariette s'acquitta ponctuellement de sa commission. Lorsqu'elle remit le billet, M. de Liron, entouré de ses papiers, revoyait précisément le projet de contrat de mariage avec M. de Thiézac. Le vieillard ouvrit et lut tout aussitôt la lettre de sa fille, et le saisissement qu'il en éprouva ne lui permit que de dire à M. de Thiézac :

— Tenez, Monsieur, cela vous regarde.

M. de Thiézac lut ce qui suit :

« Mon très-cher et très-honoré père,

» Malgré tout le chagrin que je vais vous causer, la conscience me fait un devoir de vous dire que

je ne puis absolument consentir à l'union que vous avez projetée pour moi. Il n'y a ni légèreté ni caprice dans ma résolution. Je ne crois pas pouvoir faire le bonheur de la personne qui a bien voulu m'honorer de sa préférence. Dites-lui l'estime profonde que sa noble conduite m'inspire, et donnez-lui en pour preuve ce que j'ai le courage de faire en ce moment. Pardonnez-moi, mon père.

» Votre respectueuse fille,

» J. DE LIRON. »

— Eh bien, demanda le vieux père à son ami, comprenez-vous quelque chose à tout cela?

— C'est tout au plus, répondit M. de Thiézac; mais pour ce qui me touche personnellement dans cette affaire, je vois que mademoiselle votre fille a un genre de probité rare parmi les personnes de son sexe; et cette qualité, je l'avoue, me fera toujours regretter la perte de sa main.

M. de Liron resta absorbé dans les réflexions où cet événement inattendu le plongea, et M. de Thiézac rentra presque aussitôt chez lui pour faire ses préparatifs de départ.

L'habitation de Chamaillères fut bien silencieuse pendant toute cette journée du 23 juin qui suivit le départ d'Ernest. Vers le soir, M. de Thiézac fit ses adieux à M. de Liron, et se mit en route pour Clermont. Un séjour plus long chez son vieil ami aurait rendu sa position désagréable, et d'ailleurs, il faut le dire à sa louange, il sentit que, quels que fussent les motifs de la retraite de mademoiselle Justine de Liron, il était de la politesse, de l'humanité même, de la laisser libre chez elle. Il partit.

Ce ne fut que le lendemain matin que M. de Liron revit sa fille. La confiance qu'il avait en elle était si involontaire et si complète, que c'était tout au plus s'il prenait de l'inquiétude lorsqu'elle avait le soin, comme cela était arrivé la veille, de le prévenir de ce qu'elle pourrait faire d'extraordinaire et d'inattendu. Il était si bien fait à la voir se conduire raisonnablement, l'habitude de ne penser et de n'agir que par elle était si bien prise chez lui, qu'il ne lui venait pas même l'idée de réfléchir sur ce qu'elle avait fait. Ce qui l'occupa le plus lorsque sa fille se présenta devant lui, ce fut d'apprendre de sa bouche

que son indisposition était passée, et que sa santé lui permettait de vaquer comme à l'ordinaire aux soins domestiques.

Après les départs, ceux qui restent ont des moments pénibles à passer dans les premiers jours : l'heure des repas, par exemple. Au dîner, mademoiselle de Liron et son père se trouvèrent assis près d'une table qui leur parut immense. Il ne s'y dit rien que ce que les besoins du moment faisaient dire et le père et la fille tournaient toujours involontairement leurs regards vers la place qu'Ernest occupait encore la veille. Il n'y eut pas même de conversation commencée, et les seules paroles que M. de Liron laissa échapper déchirèrent le cœur de sa fille :

— Il doit être à présent à Aigueperse ou à Gannat, dit le vieillard en mettant la main à l'endroit de la table où se plaçait toujours son neveu.

Et il reprit lentement sa marche pour aller au salon jusqu'à son fauteuil.

Ces tristes scènes se renouvelèrent plus d'une fois. Mais l'âme de mademoiselle de Liron était forte, et

son cœur aimant se sentait la faculté de vivre une année des souvenirs du bonheur d'un jour. Elle augmenta et régularisa encore ses occupations journalières. L'absence de son cousin lui fit sentir la nécessité de consacrer à son vieux père les mêmes heures qu'Ernest lui donnait. Elle lui faisait des lectures, et le soir jouait aux échecs avec lui. Enfin elle s'imposa beaucoup de nouveaux devoirs pour échapper aux regrets involontaires et à la tristesse dont elle redoutait sérieusement l'empire.

Pendant un an et plus elle suivit exactement le plan de vie qu'elle s'était tracé, et, à l'exception des jours où sa santé, qui était devenue moins bonne, la forçait à se relâcher de ses devoirs, elle les remplissait avec tant d'exactitude et d'un air de si bonne humeur, que son père et tous les gens de la maison la regardaient comme la personne la plus tranquille et la plus heureuse du monde. Au fond de l'âme, mademoiselle de Liron ressentait habituellement une satisfaction si profonde d'avoir rendu Ernest heureux, de ce qu'elle lui avait fait prendre une marche raisonnable dans la vie, que ce bonheur con-

tre-balançait et au delà tous les chagrins que l'absence fait éprouver aux personnes ordinaires.

Elle avait ses faiblesses cependant; une, entre autres, que nous ferons connaître. La nuit du 23 juin, Ernest oublia sa montre au moment où il sortit de la chambre. Quelques instants après son départ, et lorsque mademoiselle de Liron se fut débarrassée des couvertures où elle s'était enveloppée, elle s'aperçut de cet oubli au bruit régulier du balancier. Elle prit la montre, la baisa; puis tout à coup, et afin de ne pas laisser interrompre ce bruit, ce mouvement, auxquels l'impulsion avait été donnée par une main si chère, elle la remonta. Chaque soir, à la même heure, elle touchait, elle baisait et remontait la montre, dont le bruit, toujours le même, lui faisait croire fermement quelquefois pendant une minute ou deux qu'Ernest était là. Oh! combien elle redoutait que la montre ne s'arrêtât! Que d'espérances, que de rêveries superstitieuses même, se succédaient dans son esprit, lorsqu'elle poursuivait de l'œil l'aiguille sautant de seconde en seconde!

A ces nombreux devoirs et à cette innocente fai-

blesse mademoiselle de Liron joignait, pour occuper son âme pendant toute la journée, une lecture habituelle qu'elle faisait le soir quand elle était rentrée dans sa chambre. Quoiqu'elle eût été élevée très-soigneusement par sa mère, qui était fort religieuse, mademoiselle de Liron n'était naturellement pas portée à la dévotion. Dans la régularité qu'elle mettait à remplir ses devoirs de piété, il y avait surtout de l'habitude, et aucune répugnance. Poussée par l'instinct qui l'avertissait de ne laisser inoccupés ni son corps ni son âme, elle s'était imposé comme une tâche d'assister habituellement aux offices. Par une précaution qui dérivait du même principe, elle s'abstenait de toutes les lectures qui pouvaient ramener son esprit à des pensées qui n'y revenaient que trop souvent d'une manière toute naturelle. Le livre, et ce fut bientôt le seul dont elle fit usage, le seul livre donc qui remplît son âme, qui plût à son cœur, et dont la simplicité s'accordât avec la nature de son esprit, fut l'*Imitation de Jésus-Christ;* et, entraînée par cet instinct qui nous fait mêler si souvent le cri des passions aux accents de la prière, chaque soir,

après avoir remonté la montre d'Ernest, elle faisait sa lecture. Au bout de quelques mois, on aurait pu reconnaître aux feuillets fatigués du chapitre *des merveilleux effets de l'amour divin*, quel était le véritable état du cœur de l'aimable Justine de Liron.

Cependant un an et quinze jours s'étaient écoulés depuis le 23 juin de l'année précédente. Ernest était à Rome depuis dix mois en qualité de deuxième secrétaire auprès de l'ambassadeur de France, lorsque, dans la matinée du 8 juillet, on lui donna l'ordre de se tenir prêt à partir d'un moment à l'autre comme courrier extraordinaire à Paris. Cet avertissement lui causa une émotion singulière. Il éprouva tout à la fois une joie très-vive d'aller en France, et la crainte d'être obligé de quitter Rome avant d'avoir reçu une lettre qu'il attendait d'Auvergne. Malgré ce conflit de sentiments contraires, notre jeune diplomate, soutenu par l'attachement à ses devoirs, plutôt que par la discrétion obligée de ceux qui fréquentent les chancelleries, déroba à tous les regards la joie et l'inquiétude qui disputaient son cœur, et fit tenir son équipage prêt pour son départ.

Après avoir rendu comme par politesse quelques visites à ses connaissances, il se présenta enfin chez la comtesse D.... Elle se tenait dans un petit salon dont toutes les jalousies étaient fermées à cause de la chaleur.

— Ah ! c'est vous, dit-elle à Ernest en se levant pour aller au-devant de lui. Venez, asseyez-vous là, je vous attendais.

La comtesse et Ernest s'assirent sur le sofa en se tenant la main.

— Qu'avez-vous, Cornélia ? lui dit-il.

— Ce que j'ai ? Je me sens mourir.

— Mais qu'avez-vous ? répéta-t-il en lui baisant la main.

— Vous quittez...

Elle s'arrêta, parce que sa voix s'éteignit ; puis elle reprit :

— Vous quittez Rome !

Comme Ernest semblait sinon nier la chose, au moins la présenter comme incertaine :

— Je le sais ; n'ayez point d'inquiétudes, reprit Cornélia, et comptez sur mon silence ; mais moi, ne

me trompez pas. Une dissimulation de votre part me serait plus pénible encore que votre perte; retournez en France, allez la revoir, elle vous aime, vous l'aimez. Ah! s'écria Cornélia en fondant en larmes, qu'elle est heureuse!... Mais ne faites pas attention à ce que je dit; ne pensez pas à moi. J'ai tort, mille fois tort, vous m'aviez prévenue! Je vois maintenant que j'espérais l'impossible!

Ernest, après ces mots, fit de vains efforts pour calmer le chagrin de Cornélia. Elle ne dit plus rien que : « Adieu! adieu! » qu'elle répéta plusieurs fois après s'être appuyée la tête sur le coussin du sofa; et lorsque Ernest s'approcha d'elle pour l'interroger de nouveau, elle lui témoigna par un signe qu'elle désirait rester seule et même qu'il ne revînt plus la voir.

Certes Ernest fut très-sensible au chagrin que venait de lui témoigner Cornélia, et il eût été impardonnable à lui de ne pas prendre intérêt à une personne qui, pendant les trois derniers mois qu'il avait passés à Rome, n'avait rien ménagé pour se faire aimer de lui. Mais la beauté, les grâces de l'esprit et la tendresse vive de la jeune Romaine n'avaient

pu faire sortir du cœur d'Ernest le parfum d'amour si fort que mademoiselle de Liron y avait déposé. Il s'était d'ailleurs conduit en galant homme. Cornélia lui avait si ouvertement témoigné son goût pour lui, qu'il eût été plus que ridicule à un homme de son âge, et dans la ville où il se trouvait, d'affecter une rigueur qui ne convient jamais à son sexe. De plus, et lorsqu'il eut lieu de penser que la jeune Romaine attendait de sa part l'entier abandon de son cœur, il avait eu la bonne foi de lui laisser entendre qu'il appartenait depuis longtemps à une autre.

Dans cette occasion, la pauvre Cornélia se trouva, comme elle le dit elle-même, dans son tort, et elle subit le sort si commun à la plupart des humains qui se laissent toujours entraîner au bonheur du moment, sans vouloir réfléchir aux regrets qui arriveront ensuite.

Le chagrin que ressentit Ernest de cette séparation fut vif et très-sincère. Mais l'amant de mademoiselle de Liron n'avait pas fait cent pas dans la rue pour rentrer au palais de France, que l'idée de son départ prochain et de l'arrivée de la lettre qu'il at-

tendait de Chamaillères vint reprendre toute la place dans son esprit et dans son cœur.

A peine fut-il entré dans la chancellerie qu'il demanda si les lettres étaient arrivées. Précisément on les distribuait; mais dès qu'il eut reçu le paquet qui lui revenait et du milieu duquel il aperçut et retira aussitôt la lettre portant le timbre de Clermont, on vint l'avertir que l'ambassadeur le faisait demander. Il monta aussitôt. C'était, en effet, pour recevoir les instructions relatives à la mission dont il allait être chargé et l'ordre de partir dans la nuit prochaine.

Quoique l'affaire dont il s'agissait ne fût pas d'une haute importance, cependant elle était pressée, et l'ambassadeur, pour ne pas perdre de temps, avait pris le parti d'en confier verbalement quelques détails à Ernest. Ce jeune homme avait assez peu de goût pour l'état où il se trouvait engagé; toutefois il avait l'esprit si lucide, la mémoire si ferme, qu'il saisissait et retenait les affaires les plus chargées de détails avec une grande promptitude. De son côté, l'ambassadeur était l'homme aux petits soins, et, pour

n'avoir rien à se reprocher, il répétait la même chose plutôt dix fois qu'une. La conférence dura plus d'une heure et demie. Or, comme au bout de dix minutes Ernest était parfaitement au courant de ce qu'il avait à faire, le reste du temps lui parut durer un siècle. De toutes les lettres qu'il avait reçues dans les bureaux, il n'avait pris que celle de sa cousine, et tout en écoutant et en répondant machinalement, il portait sans cesse la main dans la poche où il l'avait mise. Il en calculait le contenu par son volume; il touchait légèrement le cachet avec son doigt pour lire par le secours du tact le chiffre de sa cousine qui y était empreint. Poussé par une curiosité qui s'augmentait à mesure que durait la conférence, il alla jusqu'à profiter des instants où l'ambassadeur était tourné vers son bureau et où il cherchait des papiers, pour tirer la lettre de son habit, la baiser, en respirer même l'odeur, dans l'espérance de recueillir quelque chose de celle qu'il aimait. Enfin l'ambassadeur donna congé à Ernest. Tout palpitant de joie et d'impatience, il monta chez lui, où il s'enferma pour faire sa lecture à son aise et sans être interrompu.

Cette lettre était fort longue, et l'on n'en rapportera que ce qu'il est indispensable d'en connaître.

En voyant la date, « Chamaillères, ce 23 juin 18.., » Ernest ne put se tenir de baiser mille et mille fois cette ligne qui renouvelait en quelque sorte tout son bonheur. L'émotion qu'il en ressentit fut assez forte, et les larmes de joie qu'il répandit devinrent assez abondantes, pour qu'il fût obligé d'attendre quelques minutes avant d'entreprendre sa lecture. Enfin il la commença.

Sa cousine lui écrivait : « Je suis vraiment enchan-
» tée de ce que vous me marquez dans votre der-
» nière lettre du commencement de ce mois. Vous
» réussissez dans la carrière où vous êtes, vous n'a-
» vez point de dégoût pour les occupations de votre
» état, ce qui est bien important; et enfin vous voilà
» presque devenu un savant. Je suis bien aise que
» vous ayez repris l'étude de l'anglais, que vous par-
» liez l'italien sans peine, et je vous prie de remer-
» cier de ma part, si vous le voulez, ce bon camal-
» dule, le père Taddeo, des soins vraiment délicats
» qu'il a pris pour vous faire relire tous vos auteurs

» latins. Ignorante comme je le suis, je ne profiterai
» guère de tous les nouveaux avantages que vous
» avez acquis, mais il me suffit de penser qu'ils vous
» feront valoir aux yeux des autres, pour que j'é-
» prouve d'avance la joie que me donneront vos
» succès. Je garde pour moi le français; vous savez
» le plaisir singulier que j'éprouve à vous entendre
» parler ! »

Un peu plus loin elle disait : « On ne se porte
» pas bien à Chamaillères. Mon père, votre oncle,
» baisse sensiblement. Il ne peut plus marcher que
» pour aller de son fauteuil à la table ou à son lit.
» Cela est bien triste, et je vous en préviens afin
» que si vous venez nous revoir ici comme vous pa-
» raissez en nourrir l'espérance, l'étonnement que
» vous causerait ce spectacle ne vous afflige pas trop.
» Pour moi, je suis toujours dans le même état, et
» les palpitations qui ont commencé à se faire sentir,
» comme je vous l'ai déjà écrit, peu de jours après
» votre départ de Chamaillères, augmentent plutôt
» qu'elles ne diminuent. M. Tilorier, le médecin de
» Clermont, vient ici tous les deux jours au moins.

» La mauvaise santé de mon père l'y oblige ; mes » indispositions l'y ont attiré aussi. Il m'a saigné trois » fois depuis huit mois. Les soins que ce brave jeune » homme nous donne me touchent beaucoup, et je » ne sais en vérité de quelle manière mon père et » moi nous pourrons nous acquitter envers lui. »

Après cette partie de la lettre, Ernest en suspendit pour quelques instants la lecture. Ce qu'il venait d'apprendre, joint à ce qu'il savait déjà par les lettres précédentes sur le dérangement de la santé de sa cousine, lui donnait de l'inquiétude. L'affaiblissement de son oncle, les assiduités même de M. Tilorier à la maison de Chamaillères, tout cela noircit, obscurcit quelques instants son imagination. Il eut de la peiue à reprendre sa lecture ; enfin il continua :

« Il faut, mon cousin, que je vous fasse part de » deux mariages qui vous intéressent. Mariette a » épousé ce gros joufflu de Louis Rafiat, notre pre- » mier garçon de ferme. Il y avait longtemps que » les pourparlers avaient eu lieu. Mais Louis avait » conçu sur Mariette des soupçons fâcheux que je » suis parvenue à dissiper. Imaginez-vous de qui il

» était jaloux ? de vous ! Sa femme, la bonne Mariette,
» reste à mon service. L'autre mariage ne vous dé-
» plaira pas plus qu'à moi. Enfin M. de Thiézac,
» après avoir parcouru tous les châteaux de l'Auver-
» gne pour trouver une vielle fille qui lui plût et à
» qui il convînt, a épousé mademoisellle d'Entre-
» mont, avec laquelle il se fixe dans une fort belle
» terre qu'il a aux environs de Saint-Flour. Cette
» dernière affaire m'a mis du baume dans le sang,
» car je savais que depuis un an M. de Thiézac errait
» dans la basse et haute Auvergne en cherchant
» aventure, et j'étais fort impatiente de le voir casé. »

La lettre de mademoiselle de Liron se terminait par des éloges et des remercîments adressés à Ernest sur les lettres qu'il lui avait écrites depuis leur séparation, et particulièrement de celles qui lui étaient venues de Rome :

« Ne vous attendez pas cependant, disait-elle, que
» je vous parle longuement de votre Quirinal, des
» villes, des ruines et de toutes les curiosités que
» vous voyez. Je n'aime toutes ces choses qu'autant
» qu'elles vous plaisent ; que parce que j'imagine

» qu'elles donneront plus d'éclat à votre esprit, plus
» de charmes à tout ce que vous dites. Les détails
» que vous me donnez sur la société de Rome et sur
» la beauté des femmes que l'on y rencontre m'in-
» téressent davantage, et si je pouvais avoir l'idée
» de vous faire un reproche, ce serait d'avoir glissé
» bien laconiquement sur ce dernier sujet. »

Ernest, en lisant ces dernières lignes, pensa à Cornélia, et s'aperçut bien que, malgré toute la discrétion et la réserve qu'il avait mises dans ses lettres, il ne lui avait pas été possible de mettre la pénétration d'une amante en défaut. Il resta quelques instants pensif. Mais il ne put bientôt s'empêcher de sourire, tout en se sentant pénétré de tendresse, en lisant le passage suivant, qui peignait si vivement ce qu'il venait d'éprouver lui-même, quelques instants avant, chez l'ambassadeur :

« Je ne saurais vous exprimer, finissait par dire
» mademoiselle de Liron, le charme qui s'attache
» pour moi aux lettres d'un ami. Quand il en arrive
» une, d'abord on la regarde, et s'il y a du monde
» on la met dans sa poche; puis on y porte la main

» à toute minute pour bien s'assurer qu'elle ne s'est
» pas envolée. Enfin on la lit, on la relit ; après quoi
» on s'impose la privation de rester plusieurs heures
» sans y jeter les yeux, et l'on tâche de l'oublier pour la
» relire encore avec une nouvelle joie. Voilà, mon
» ami, ce que je fais avec vos lettres. »

Il s'en fallut bien que cette lettre, toute pleine de tendresse qu'elle fût, satisfît Ernest. A cela près des nouvelles assez tristes de la santé des habitants de Chamaillères, elle ne contenait rien que celles qu'il avait reçues précédemment de sa cousine n'exprimassent à peu près de la même manière. L'amour, dans un jeune homme surtout, est une espérance fiévreuse, qui le fait toujours aspirer après un accroissement de bonheur. Il y avait douze jours d'écoulés depuis que l'année d'épreuve exigée par mademoiselle de Liron était révolue. La lettre qu'il venait de recevoir était précisément datée du jour anniversaire, et cependant il ne s'y trouvait pas une phrase, pas un mot qui fît même allusion aux espérances qu'il nourrissait toujours dans son cœur. Ces mots de mademoiselle de Liron : « Moi seule déciderai de

notre avenir, et je t'interdis toute initiative à ce sujet, » lui revinrent désagréablement dans l'esprit; et, dans sa mauvaise humeur, il fut sur le point d'accuser sa cousine d'user de tyrannie envers lui. Mais ces accès de dépit naturels à Ernest ne prenaient plus tant d'empire sur lui depuis que son caractère avait été obligé de se plier à l'inexorable nécessité qui régit les affaires, et aux caprices des hommes dont il avait eu l'occasion de fréquenter la société depuis un an. Ce fut volontairement même qu'il réprima cette colère, qu'il s'imposa la loi de s'occuper de ses affaires et des apprêts de son départ. Sitôt qu'Ernest, devenu plus calme par la préoccupation que lui donnèrent ces soins, eut retrouvé en lui-même l'homme chargé d'une mission grave, et décidé à ne rien négliger pour remplir les devoirs sacrés de son état, il éprouva un contentement intérieur dont il ne tarda pas à sentir que la cause première venait des sages conseils que lui avait donnés mademoiselle de Liron. Jusque-là il avait certainement bien aimé cette femme; mais de ce jour seulement il eut la conscience de l'estime profonde que méritait l'ad-

mirable bon sens de sa cousine, et, après avoir maudit les mauvaises pensées qui avaient souillé un instant son esprit, il ne s'occupa plus que des soins qu'exigeaient son départ et son voyage.

Courant la poste nuit et jour, il fut bientôt à Paris, où il retrouva , dans le ministre des relations extérieures, auprès duquel sa mission l'appelait, M. de N..., qui un an avant l'avait fait venir de Clermont sur la recommandation de M. de Thiézac. La manière dont Ernest traita la partie des affaires qui lui avait été confiée de vive voix par l'ambassadeur de France à Rome lui valut des éloges de la part de M. de N..., qui lui fit entendre qu'il comptait sur lui quand il y aurait quelques négociations délicates à traiter. Notre jeune diplomate fut sensible à ces louanges ; toutefois il eut l'idée de les faire tourner au profit de son cœur, au lieu d'en repaître sa vanité.

— Mon oncle, M. de Liron, est mal portant, dit-il à son chef ; si je pouvais croire que mes services ne vous seront pas utiles pendant quelques semaines, je prendrais la liberté de vous demander un congé pour l'aller voir.

— Votre cousine ne se porte pas bien non plus, dit M. de N..., tout en réfléchissant à la demande que lui faisait Ernest. Eh bien, allez, allez les voir, continua-t-il d'un air indifférent. Mais vous serez remplacé à Rome, je vous garde, et tenez-vous pour averti que, selon toute vraisemblance, le premier voyage que vous ferez sera long.

Ernest, avant de partir et pendant son voyage, n'avait écrit à sa cousine ni de Rome, ni de Lyon, ville dans laquelle il s'arrêta deux heures, à cause de l'incertitude où il était de savoir s'il pourrait obtenir la permission d'aller en Auvergne. Forcé de se reposer au moins deux jours à Paris après un voyage long et fatigant, ce fut de là qu'il envoya quelques lignes à mademoiselle de Liron pour lui apprendre son arrivée prochaine et son séjour à Chamaillères.

Le lieu de date et la lecture de ce billet, car il n'y avait que quelques mots, causèrent un mélange d'émotions toutes contraires à cette sage et aimante personne. La joie qu'elle éprouva d'abord en apprenant qu'elle allait revoir son cousin fut indicible, puis ce

sens droit et imperturbable qui présidait à toutes ses pensées, à toutes ses actions, qui l'avait empêchée, par exemple, de jamais témoigner l'impatience du retour de son cousin dans toutes les lettres qu'elle lui écrivit pendant son absence; cette prudence pleine de tendresse lui fit à son tour regretter qu'une séparation plus longue n'eût pas consommé une rupture qu'elle jugeait toujours indispensable au bonheur de son cher Ernest.

Le 22 juillet, à huit heures du matin, Ernest était à Clermont, où il laissa tout son bagage pour ne faire qu'un saut jusqu'à Chamaillères. Depuis une heure et plus, mademoiselle Justine de Liron, dans l'attente, et ne pouvant ni s'occuper ni même réfléchir, allait de la grille d'entrée au banc de la grande allée, où elle ne pouvait rester assise que deux secondes, dans l'appréhension où elle était de ne pas voir son cousin la première. Enfin il arriva, poussa la grille, et s'élança en courant jusque vers sa cousine, qu'il embrassa plusieurs fois sans pouvoir rien dire. Pour elle, l'émotion que lui causa la vue d'Ernest provoqua une de ces palpitations auxquelles elle

était devenue sujette, et elle prit le bras de son cousin à deux mains, en appuyant sa tête sur son épaule. Tous deux gardaient le silence.

— Marchons, dit enfin mademoiselle Justine; et ils avancèrent à pas très-lents.

A moitié de l'avenue, elle s'arrêta encore; et sans regarder Ernest :

— Vous êtes grandi, lui dit-elle ; je m'en aperçois au mouvement de mon bras.

A ce moment, Mariette, passant près de la maison, s'écria tout-à-coup :

— Voilà M. Ernest!

Et elle courut en prévenir M. de Liron. Le vieillard était sur son fauteuil dans le salon, où Mariette préparait déjà des siéges pour Ernest et mademoiselle Justine qui entraient.

Le vieil oncle reçut les tendresses que lui fit son neveu avec ces marques de sensibilité qui, chez les personnes âgées et malades, indiquent plutôt la faiblesse des organes que la force de leurs émotions. Ernest, tout prévenu qu'il était, fut touché de l'abattement de son oncle; pour mademoiselle de Liron,

que l'habitude rendait moins attentive à ce triste spectacle, elle ne détournait pas les yeux de dessus Ernest. Il avait atteint sa vingtième année. Les préoccupations de l'étude et des affaires, huit mois passés à Rome, où tout exerce si vivement l'intelligence, où l'on se trouve au milieu de l'élite de la société de l'Europe, avaient empreint sur la figure d'Ernest une gravité qui, jointe à la vivacité naturelle de sa physionomie, rendait son expression presque imposante. Son costume même, ses manières, un choix d'expressions plus correctes, plus élégantes dans son langage, et enfin un certain air aventureux et pénétrant que contracte le regard pendant de longs voyages, tout dans ce jeune homme contribuait à exciter l'inquiétude dans l'esprit de mademoiselle de Liron. Elle ressentit, pour un seul moment, il est vrai, comme du chagrin de ce que son cousin eût changé si vite, quoique tout à son avantage, mais éloigné d'elle. Elle se surprit même regrettant son maintien un peu désordonné, son humeur parfois inégale, ses bouderies qui donnaient le droit de le gronder. Enfin elle fut forcée de reconnaître en lui

des avantages qu'il n'avait pas acquis auprès d'elle. Mais Ernest était devenu un homme ; aussi, tout en éprouvant de la satisfaction de ce qu'il était ainsi, en coûta-t-il quelques efforts de courage à mademoiselle de Liron pour se l'avouer.

Cependant le vieux père, dont les forces furent bientôt épuisées par les larmes qu'il avait versées, ne sentait, n'entendait plus rien. Sa fille en avertit Ernest, dont la présence auprès de son oncle devenait désormais une fatigue inutile, et elle l'invita à venir reconnaître les prairies et le jardin qu'ils avaient si souvent parcourus ensemble.

Cette première promenade se sentit de la gêne qu'éprouvaient Ernest et mademoiselle de Liron. On fitdes remarques sur quelques changements faits dans la distribution des eaux; on indiquait une plantation nouvelle, une rigole construite récemment, et vingt autres minuties de cette nature, auxquelles ni l'un ni l'autre des promeneurs n'attachait la moindre importance. Tout en débitant ainsi des paroles, faute d'oser se rien dire, mademoiselle de Liron et Ernest passèrent près de l'arbre où le pauvre

petit cousin avait tant pleuré l'année dernière, lorsqu'on lui dit « qu'il n'était qu'un enfant ! »

Ernest s'approcha de l'arbre. Après l'avoir observé attentivement en mettant plusieurs fois la main sur le tronc, sans dire un mot, il dirigea son regard vers celui de sa cousine, qui crut y démêler alors, du milieu d'une expression pleine de tendresse, un rayon de joie victorieuse qui la troubla. Elle rougit, et comme elle s'était remise en marche, tout aussitôt Ernest la rejoignit et lui offrit son bras.

— Volontiers, lui dit-elle, car je me sens fatiguée; allons nous asseoir sur le banc, vous me parlerez encore de Rome et de tout ce que vous y avez vu de curieux et de beau.

En effet, Ernest mit sa cousine au courant de mille détails dont il n'avait pu l'entretenir dans ses lettres, et pendant cette conversation, qui dura plus d'une heure, il arriva une ou deux fois que les réticences les plus adroitement ménagées par Ernest furent précisément ce qui laissa deviner beaucoup à mademoiselle Justine.

Cet entretien fut interrompu par l'arrivée du mé-

decin, qui sortait de chez M. de Liron, et venait à la recherche de sa fille pour s'informer aussi de l'état de sa santé. A son approche, Ernest se leva, et ces deux messieurs se saluèrent avec cette politesse grave et froide qui indique que l'on ne se connaît pas.

D'après les apparences, M. Tilorier pouvait avoir de trente deux à trente-cinq ans. Avec de la pénétration d'esprit et de la timidité dans le caractère, instruit et se défiant de lui-même, plus propre à la science qu'à la pratique, il avait une sincérité de cœur et une élévation pleine de sensibilité dans l'âme qui l'auraient rendu bien plus propre à devenir un bon prêtre qu'un habile médecin. Malgré cela il était recherché à Clermont parce qu'il soignait bien ses malades et qu'il ne les brutalisait pas.

Mademoiselle de Liron l'aimait beaucoup. Croyant peu à la médecine, elle s'arrangeait on ne peut mieux d'un docteur qui réformait ses ordonnances à son gré, et dont la conversation n'était pas sans charme pour elle.

M. Tilorier prit donc place sur le banc, et tâta le pouls de mademoiselle de Liron, qui avait placé sa

main sur son genou. Le docteur resta près d'une minute sans parler.

— Vous avez plus d'agitation qu'à l'ordinaire, dit-il ; évitez les émotions vives, ne vous fâchez pas surtout, ne marchez pas trop vite ni trop longtemps, et... enfin...

— Ah ! nous y voilà, interrompit mademoiselle de Liron ; pas de café le matin, n'est-ce pas ? Ecoutez-moi, cher docteur, si vous craignez que le café ne me fasse mourir, moi, je vous préviens que je mourrai de chagrin dans le cas où vous m'empêcheriez d'en prendre. Nous sommes donc à deux de jeu, laissez-moi au moins la consolation du plaisir.

Mademoiselle de Liron débita cette folie avec une insouciance mêlée de gaieté, qui contrastait singulièrement avec l'air grave et soucieux que prit la figure du médecin, sur lequel Ernest avait les yeux fixés. Ce dernier prit la parole :

— Sérieusement, monsieur, pensez-vous que l'usage du café soit dangereux pour mademoiselle de Liron ?

— Très-sérieusement, monsieur, répondit M. Tilorier.

— Eh bien, ma cousine, continua Ernest avec quelque altération dans la voix, vous ne nous ferez pas le chagrin de persister à faire une chose qui peut vous nuire, n'est-ce pas ?

— Mais je ne suis pas malade, observa mademoiselle de Liron en regardant tour à tour Ernest et le médecin, dont l'air inquiet fit peu à peu disparaître la gaieté de sa figure. Cependant... si le docteur le dit... si vous le voulez, Ernest, j'obéirai.

Ernest prit la main de sa cousine en signe de satisfaction, et la figure de M. Tilorier reprit son air de douceur et de sérénité accoutumées. Il se retira. Ernest, qui n'était pas sans inquiétude, fit de nouvelles questions à sa cousine sur ce qu'elle éprouvait ; mais elle parla sur tous les détails de ses indispositions avec tant d'originalité et d'indifférence, et le caractère timide de M. Tilorier lui donnait si beau jeu pour faire croire qu'il exagérait tous les dangers et qu'il avait peur d'un rien, qu'Ernest, ébloui par la gaieté de sa cousine, riant avec elle

des précautions méticuleuses du docteur, et n'entendant d'ailleurs absolument rien à la médecine, se sentit bientôt délivré des craintes qu'il avait conçues d'abord.

Cette journée et la suivante se passèrent ainsi à refaire en quelque sorte connaissance, et à mettre Ernest au courant de tous les changements qui s'étaient opérés pendant son absence. Mais le troisième jour notre jeune voyageur commença à trouver le silence de sa cousine bien long, et sans rien faire ouvertement qui allât contre les promesses qu'il lui avait faites, il chercha une occasion de la mettre dans la nécessité de lui faire part de ses intentions et de lui ouvrir son cœur.

C'était après le déjeuner ; mademoiselle Justine de Liron était remontée pour un instant chez elle, et Ernest qui, depuis son retour, n'était pas encore rentré dans cette chambre qu'elle occupait, regardait du jardin la fenêtre qui était ouverte. Sa cousine s'en approcha et le vit.

— Y aurait-il par trop d'indiscrétion à moi, dit-il, si je vous demandais la permission de me présenter chez vous ?

Mademoiselle de Liron, qui jugea au ton dont ces paroles furent prononcées qu'elle ferait un chagrin mortel à son cousin si elle le refusait, leva d'abord les yeux au ciel comme si elle eût à implorer l'assistance d'en haut, et par un mouvement de sa main laissa deviner son consentement.

A vrai dire, jusqu'à ce moment l'âme d'Ernest ne s'était pas encore sentie à Chamaillères ; mais au battement de son cœur et au tintement d'oreilles qu'il ressentit en montant cet escalier, en tournant la clef de cette porte, en revoyant cette chambre dont le souvenir était si fortement empreint dans sa mémoire, il lui sembla que l'année qui venait de s'écouler était un rêve, et que tout agité, tout radieux encore du bonheur de la veille, il venait donner le bonjour à son amante.

C'est ce que mademoiselle de Liron redoutait. Elle-même était loin d'être calme, et, pour prévenir les conséquences des premiers effets d'une entrevue semblable, elle avait aussitôt appelé Mariette auprès d'elle. Ernest entra tout aussitôt, et la vue de la femme de chambre le rappela à lui.

— Asseyez-vous, s'il vous plaît, mon cousin, dit mademoiselle Justine ; j'ai quelques ordres à donner à Mariette, et je suis à vous à l'instant.

Pendant qu'elle prescrivait en effet différents détails relatifs au service de la maison, le jeune Ernest, sans faire aucun mouvement, promena ses yeux sur tout l'ameublement de cette chambre. Il remarqua bien que les rideaux de l'alcôve étaient hermétiquement fermés, et reconnut sa montre suspendue près de la cheminée.

Son émotion n'était pas moindre que quand il ouvrit la porte ; mais cependant il reconnut qu'il n'était pas au lendemain du 23 juin, et que depuis il s'était écoulé un an. Sa cousine lut cette révolution intérieure sur sa physionomie et ordonna alors à Mariette d'aller remplir ses commissions.

Lorsqu'on eut cessé d'entendre résonner le bruit des pas de la fille, Ernest dit, mais d'une voix extrêmement émue :

— Vous me pardonnerez sans doute mon trouble, ma cousine ?

— Je fais mieux, mon ami, je le partage.

Puis levant les yeux elle ajouta :

— Il est si naturel!

Et elle laissa baiser une de ses mains à Ernest, tandis que sa tête se baissa vers l'autre.

Ils restèrent longtemps dans cette attitude, jusqu'au moment où Ernest, multipliant ses ardentes caresses, se sentit repoussé doucement, mais d'une manière expressive, par la main de sa cousine.

— Eh bien, dit-il en se prosternant et tout suffoqué par ses sanglots, laissez-moi au moins la poussière de vos pieds.

Et alors il se mit à couvrir les pieds de sa cousine de ses baisers et à les arroser de ses larmes.

Cette espèce de fureur était si naturelle que, malgré la peine que causait à mademoiselle de Liron l'attitude de son cousin, elle sentit la nécessité de laisser prendre pendant quelques instants un libre cours à la fougue de sa passion. En effet, Ernest obéit aussitôt qu'il sentit la main de sa cousine qui l'avertissait de se relever. Mademoiselle de Liron se garda bien de faire aucune observation sur la faiblesse de son cousin, et le conduisant vers la cheminée :

— Vous voyez bien que l'on vous aime et que l'on pense à vous, dit-elle en portant la main sur la montre ; ce son qu'elle rend en ce moment, je n'ai pas cessé de l'entendre depuis votre départ.

Puis elle prit Ernest par le bras pour lui faire faire un tour dans sa chambre. Ernest regardait tout avec attendrissement ; mais lorsqu'il vint à passer le long des portes qui dérobaient entièrement la vue de l'alcôve et du lit, il s'arrêta, et en regardant tendrement mademoiselle Justine, il témoigna par un geste de la main le désir de soulever le rideau. Elle s'y opposa d'abord en souriant ; il revint à la charge, et la main de mademoiselle de Liron, dont la figure était devenue sérieuse, arrêta celle d'Ernest. Mais quand elle s'aperçut, à l'effort que faisait son cousin pour se dégager d'elle, qu'il était décidé à poursuivre son dessein, elle se jeta à genoux, pâle, et elle s'écria :

— Ernest ! je ne suis qu'une femme, pensez que je suis bien faible ; au nom du ciel ! ne me persécutez pas, et ayez pitié de moi ; si vous m'aimez encore, ne persistez pas dans votre dessein, je le prendrais pour un outrage.

L'attitude, l'accent et la voix de mademoiselle de Liron et le renversement de ses traits firent retourner brusquement Ernest, qui, relevant tout à coup sa cousine :

— Ah ! grand Dieu ! que faites-vous ? lui dit-il en la tenant dans ses bras. Mais pardonnez-moi ; je vous jure, ma chère Justine, que ma curiosité, toute vive qu'elle ait été, n'avait rien qui pût vous offenser.

Elle se calma, et laissa tomber sa tête sur la poitrine de son cousin.

— Justine, ma chère Justine, lui dit-il d'une voix tendre et émue, vous avez tort de ne pas m'ouvrir votre cœur, de me laisser si longtemps incertain sur notre avenir. C'est bien à regret que je provoque une décision que vous ne vouliez peut-être pas faire connaître encore ; mais pensez-y et fiez-vous à un homme qui vous aime, qui vous vénère, mais qui sait qu'il n'est pas toujours maître de lui. Je n'invoquerai le souvenir de ce qui s'est passé ici il y a un an que pour mettre plus de franchise à ce que je crois devoir vous dire : je vous aime, Justine ! et en disant ces mots il la pressait fortement dans ses bras. Oui, je

vous aime de toute la puissance de ma vie! mais, au nom du ciel, faites-moi connaître vos intentions, car en ce moment où j'ai repris tout l'usage de ma raison, je sens qu'en me laissant dans l'incertitude où je suis, vous vous exposez, et vous me faites souffrir le martyre.

— Cher Ernest! dit mademoiselle de Liron, il est toujours le même; il n'est pas changé, c'est le même cœur droit, sensible, généreux!... Oui... je parlerai... oui, Ernest... je te ferai connaître le fond de mon âme; je te dirai toutes mes pensées, tous les projets qui roulent dans mon esprit... Mais, cher ami, je me sens bien oppressée en ce moment. Je vous demanderai la permission, ajouta-t-elle après une pause assez longue que le défaut de respiration avait rendue indispensable, de prendre une demi-heure de repos. Allez voir mon pauvre père... bientôt je vous rejoindrai auprès de lui et nous irons ensuite nous asseoir sur le banc de la grande allée. J'ai à vous parler de choses graves.

Ernest lui baisa les mains sans rien dire; puis, après l'avoir aidée à se placer sur une chaise longue dont

l'usage lui était devenu parfois indispensable depuis cinq ou six mois, il sortit et alla trouver son vieil oncle.

Mademoiselle de Liron revint comme elle l'avait promis. Elle était encore pâle et paraissait préoccupée. Cependant elle adressa quelques paroles à son père, dont elle ne tira que difficilement des réponses intelligibles. Ernest, par un signe de la main, fit entendre à sa cousine que, depuis son arrivée, l'embarras des idées et la difficulté de s'exprimer s'étaient constamment fait sentir dans le peu de paroles qu'avait dites son oncle, et tous deux, après avoir douloureusement rempli un devoir que le demi-sommeil du vieillard rendait tout à fait inutile, sortirent pour aller au jardin.

Ils firent d'abord silencieusement un ou deux tours d'allée ; mademoiselle de Liron s'arrêtait de temps en temps comme si elle se préparait à parler, puis elle reprenait sa marche. Enfin dans un moment où ils étaient peu éloignés du banc, Ernest, qui donnait le bras à sa cousine, sentit qu'elle faisait un effort intérieur, et qu'elle rassemblait son courage comme quelqu'un qui se décide à faire un aveu embarras-

sant. En effet, à peine furent-ils assis, que mademoiselle de Liron, dont le regard ne se dirigea pas vers celui de son cousin, dit :

— Si vous n'étiez qu'un amant pour moi, ou si je pouvais vous épouser comme un mari ordinaire, je ne me serais jamais décidée à vous faire la confidence que vous allez entendre. Mais, mon cher Ernest, dans l'amour que j'ai pour vous, dans l'amitié que vos nobles qualités m'inspirent, il y a quelque chose de si profond et, je puis le dire, de si élevé, qu'il m'est impossible d'employer avec vous les précautions que mon sexe prend ordinairement avec le vôtre. Je commence par vous dire sincèrement que je désire que vous ne m'épousiez pas. Mille raisons entretiennent chez moi cette pensée; mais il y en a une que me fournit ma conscience, et c'est la première que je ferai valoir : sachez donc, Ernest, que j'en ai aimé un autre que vous... Peut-être n'êtes-vous pas complétement dans l'ignorance à ce sujet; mais, comme ce que vous avez pu entendre doit se réduire à des bruits, je veux que vous sachiez toute la vérité de ma bouche.

Alors mademoiselle de Liron mit Ernest au courant des détails d'un attachement fort sérieux qu'elle avait eu à l'âge de dix-huit ans, mais dont le secret des principales circonstances importe trop au repos d'une famille encore vivante pour que l'on puisse les divulguer ici. Son récit fut assez long, et après en avoir prononcé ces derniers mots : « Il fut tué à la bataille de B***, » sans laisser prendre la parole à Ernest, elle lui remit entre les mains un portrait qu'elle venait de tirer de sa poche, en disant :

— Tenez, le voilà ; dites-moi ce que vous désirez que je fasse de cette peinture.

— La garder, Justine, dit Ernest sans hésiter.

Puis il ajouta après avoir considéré le portrait :

— Ne pas respecter l'image de quelqu'un que vous avez aimé... Si pareille pensée me venait, je ne me le pardonnerais de ma vie. Tenez... il lui remit l'écrin.

— Levons-nous, dit alors mademoiselle de Liron; je sens le besoin de marcher.

Ernest donna le bras à sa cousine, qui se mit à lui parler sur elle-même avec toute la franchise et le

désintéressement qu'elle aurait montrés s'il eût été question d'une autre femme.

— Voilà votre pauvre Justine, mon ami, et vous conviendrez, dit-elle, que c'est une affaire bien grave et une perspective fort chanceuse que d'épouser une femme plus âgée que vous, et qui a eu un amant...

— Mais pensez-vous...

— Qu'on le sache? Je n'en doute pas un instant, et pour un diplomate vous êtes bien en retard si vous ne savez pas que ces secrets-là sont connus de tout le monde.

— Mais je puis vous assurer que je n'ai jamais entendu dire un seul mot qui y fît allusion.

— Cela ne prouve rien, si ce n'est que, comme de coutume, ce sont ceux qui entourent un malade qui sont les derniers avertis de son état. D'ailleurs tout cela s'explique : je vis retirée, je ne m'occupe des affaires de personne, je ne suis pas entourée d'une parenté nombreuse, tout cela entretient le silence. Mais s'il m'arrivait seulement, dans un accès d'humeur, de faire l'apparence d'une injustice à un

domestique, vous entendriez le lendemain ce que l'on dirait sur mon compte! Non, mon ami, ne vous faites pas d'illusions de ce genre, parce qu'elles sont fatales. Dans ces cas-là il faut accepter la vérité telle qu'elle est, et prendre son parti sur le qu'en dira-t-on?... C'est ce que je fais pour ce qui me regarde, mais ce que je ne vous conseille nullement de faire pour vous à propos de moi. Adieu, Ernest; je vous laisse réfléchir à notre entretien. Je vais retourner un instant près de mon père et vaquer à quelques soins dans la maison. Adieu; nous causerons encore de tout cela; mais attendons quelques jours pour y revenir : réfléchissez...

La confidence de mademoiselle de Liron produisit sur son cousin l'effet ordinaire de ces espèces de confessions. Le caractère de sa cousine lui parut encore plus noble, et son désintéressement tout à fait héroïque. Bref, il l'aurait aimée encore davantage si la chose eût été possible. Cependant la sincérité et la justesse des observations qu'elle lui avait faites avant de le quitter l'avaient frappé, et il sentait bien que, si la raison seule eût été son guide en cette cir-

constance, il aurait été obligé de lui donner gain de cause. Mais la noblesse et la conduite de mademoiselle de Liron et la grâce enchanteresse dont elle accompagnait tous les actes de son inépuisable bonté prévalurent dans l'esprit d'Ernest, qui d'ailleurs sentait son honneur trop fortement engagé pour se rendre ainsi à une première sommation.

Trois jours s'étaient écoulés pendant lesquels Ernest et Justine, qui commençaient à reprendre l'habitude de se voir et d'être ensemble sans éprouver des émotions si fortes, avaient passé des moments fort doux. Comme autrefois ils allaient présider ensemble aux travaux des ouvriers, et Ernest, moins fantasque dans ses goûts et dans ses idées que l'année précédente, semblait goûter du charme à ce genre de vie. Sous le voile du badinage, il trouva moyen d'en faire l'aveu à sa cousine. Il voulait l'épouser, disait-il, il se ferait fermier, il gérerait ce bien dont il faisait, par ses calculs et ses projets d'économie, doubler, quintupler même le revenu. Tous ces discours, et mademoiselle de Liron ne prenait pas le change, valaient à dire : J'épouserai ma

cousine, bien que je sois plus jeune qu'elle, et qu'elle ait eu un amant. Mais elle ne voulut pas entamer de nouveau une discussion à ce sujet, sans avoir toute sécurité pour lui donner quelque suite. Elle feignit donc de prendre les projets d'Ernest comme des plaisanteries que les lieux où ils se trouvaient avaient fait naître, se réservant de lui en parler sérieusement quand l'occasion serait opportune.

— Eh bien, soit, dit-elle en riant, vous m'épouserez, je ferai de vous un paysan. Dites-moi donc, mon ami, continua-t-elle toujours en badinant, puisque nous voilà si près de cette grande conclusion, voulez-vous venir ce soir assister, dans la chambre de votre future, à son petit souper?

— Comment! serait-il possible? demanda sérieusement Ernest.

— Et pourquoi non? répondit sa cousine en prenant tout à coup un ton grave. Je suppose que je puis assez compter sur vous pour qu'il n'y ait aucun inconvénient à ce que je vous reçoive chez moi. Ce qu'il y a de certain, c'est que, tout en vous aimant au delà de toute expression, et par cela même que

je vous aime ainsi, je désire n'être jamais votre femme ni votre maîtresse. Venez ce soir. Celui qui aime courageusement est ferme dans les tentations, et nous aurons l'occasion de reconnaître si en amour il y en a un qui le cède à l'autre, ou si vraiment nous sommes tous deux dignes de nous-mêmes. C'est une épreuve à laquelle je désire vous soumettre ainsi que moi. Acceptez-vous ?

Quoique Ernest fût habitué de longue main à tout ce qu'il y avait d'inattendu dans le caractère et l'esprit de sa cousine, il était loin de penser qu'elle lui donnât un rendez-vous de cette espèce. Il accepta toutefois, et sitôt que mademoiselle de Liron lui eut donné la main pour sceller sa promesse, la conversation se rétablit sur des sujets indifférents.

Ce ne fut pas sans impatience qu'Ernest attendit la fin de la journée. M. de Liron ne se couchait jamais plus tard qu'à huit heures, et sa fille ainsi que son neveu depuis son retour lui faisaient tous les jours compagnie pendant deux heures avant qu'il allât se mettre au lit. Ce devoir rempli, Ernest et mademoiselle Justine montèrent dans la chambre où

ils devaient passer le reste de la soirée, et y trouvèrent Mariette qui enveloppait soigneusement dans une serviette ce qui devait servir au souper de sa maîtresse. Lorsqu'ils furent entrés, Mariette sortit bientôt, et mademoiselle de Liron, soulevant le linge qui couvrait les mets, dit, après y avoir jeté les yeux, qu'elle reporta ensuite sur Ernest :

— C'est bon, il y a pour deux ; car enfin, mon ami, je ne veux pas vous prendre par la famine. Si vous avez appétit, nous souperons ensemble.

La chambre de mademoiselle de Liron était rangée avec recherche, et Ernest, dès qu'il y fut entré, s'aperçut que les rideaux ouverts laissaient voir jusqu'au fond de l'alcôve. Il entendit même le bruit que faisait sa montre accrochée au chevet du lit. Comme son regard se tournait de côté :

— Allez, regardez, touchez même ces meubles, si vous le désirez, Ernest, dit mademoiselle de Liron, nous sommes seuls, nous sommes chez nous ici.

Ernest profita de cette permission pour pénétrer jusque dans l'alcôve. Après en avoir observé toutes les parties avec une espèce d'admiration pleine de

tendresse, il s'inclina vers le lit comme pour baiser l'oreiller de sa cousine. Il hésita cependant, dans la crainte de lui déplaire, et, dirigeant vers elle un regard interrogatif, dès qu'il la vit sourire, il couvrit de baisers la place où avait reposé sa tête.

Mademoiselle de Liron courut vers lui, et l'embrassa avec franchise et vivacité :

— Tu es un homme rare, Ernest, lui dit-elle ; la permission ne te refroidit pas.

Mais celui-ci n'eut pas plutôt senti sa cousine entre ses bras, qu'il ne put se tenir de lui prodiguer mille caresses. Mademoiselle de Liron commençait à se repentir d'avoir trop compté sur ses forces et sur celles de son ami ; déjà, prévoyant sa défaite et près de céder à la violence de sa propre passion, elle perdait tout espoir d'y résister, lorsqu'elle fit un dernier effort sur elle-même. Du lit sur lequel elle était à demi penchée, elle saisit les mains d'Ernest, qui s'égaraient et lui dit :

— Au nom du ciel ! Ernest, arrête et écoute-moi : te faut-il absolument mon déshonneur, et me promets-tu que demain tu ne seras pas le plus malheu-

reux des hommes de ce que tu auras fait aujourd'hui ? Dis, et je me donne à toi.

Ces paroles arrêtèrent à l'instant même l'ardeur fougueuse du jeune homme, qui s'écria :

— Non, je ne veux rien, ma Justine, que mon pardon ! Pendant deux minutes j'ai été abandonné par ma raison.

Mademoiselle de Liron se leva aussitôt, prit Ernest sous le bras, et le dirigea vers les siéges qui étaient à l'autre extrémité de la chambre. Ils s'assirent. Nulle honte ne voilait leurs regards ; et, en les voyant se sourire doucement, on eût dit deux amis qui se félicitent après avoir uni leur courage pour échapper à un grand danger. Après un assez long silence, ils se donnèrent la main. Tout en parlant presque bas et lentement, mademoiselle de Liron dit à Ernest :

— Ah ! mon ami, crois-moi, il faut laisser venir le bonheur de lui-même : on ne le fait pas. As-tu jamais essayé, dans ton enfance, de replacer ton pied précisément dans l'empreinte qu'il venait de laisser sur la terre ? On n'y saurait parvenir ; on écorne toujours les bords !... Va ! nous sommes bien heu-

reux! Peu s'en est fallu que nous ne gâtions aujourd'hui notre admirable bonheur de l'année dernière! Crois-moi donc, conservons notre 23 juin intact; c'est le destin qui l'a arrangé, c'est Dieu qui l'a voulu. Aussi son souvenir ne nous donne-t-il que de la joie.

A peine mademoiselle de Liron eut-elle achevé ces paroles que son cousin alla s'asseoir auprès d'elle sur la chaise longue, et ils se donnèrent un baiser de paix qui scella en quelque sorte le pacte de sagesse qu'ils venaient de faire entre eux.

On éprouve toujours une joie ineffable quand on a été victorieux de soi-même. Nos deux chastes amants en ressentirent une si profonde, que l'émotion qui en résulta les plongea dans un silence qui dura près d'un quart d'heure. C'était un bonheur nouveau qui leur descendait dans le cœur. Aussi leur âme encore tout étonnée s'essayait-elle dans le silence à en savourer la douceur.

— Je l'avais toujours pensé, dit enfin mademoiselle de Liron en tenant une main d'Ernest, et comme si elle se fût parlé à elle-même, rien n'est si doux, non rien n'est si fort que l'amour! Ce qu'il

fait ne peut s'imaginer ; il vient à bout d'une infinité de choses ; l'amour est capable de tout. Oh ! il n'y a que ceux qui n'aiment pas qui perdent courage et se laissent abattre.

Ernest pressa la main de sa cousine en signe d'admiration lorsqu'elle eut achevé ces paroles.

— Oh ! certainement, continua-t-elle en serrant à son tour la main de son ami, tu entends ce langage, toi, tu sais vraiment aimer.

Après une pause de quelques minutes, mademoiselle de Liron, se remettant droite sur son séant, remua la tête et se frotta les yeux comme quelqu'un qui ne veut pas se laisser dominer par la même pensée. Puis frappant légèrement sur l'épaule d'Ernest :

— Je crois que l'appétit me vient, dit-elle ; allez chercher la table, mon ami, et mettons-nous à souper ; cela ne nous empêchera pas de causer.

Ernest obéit, approcha le guéridon de la chaise longue et ouvrit la serviette devenue nappe, sur laquelle tout le petit repas déjà placé se trouva immédiatement servi.

— Il n'y a qu'un couvert et qu'une assiette, observa mademoiselle de Liron en souriant; Mariette n'a pas pensé à vous.

Ernest sourit à son tour; et il demeura convenu tacitement entre les deux convives que le couvert unique servirait à deux.

— Or çà, puisque nous voilà bien à notre aise et que nous sommes un peu plus calmes, dit mademoiselle de Liron après avoir goûté des mets et en passant les ustensiles à son cousin pour qu'il en fît usage à son tour, voilà une excellente occasion pour jaser sur l'affaire de notre mariage; qu'en dites-vous, Ernest?

— Je pense comme vous, et je vous dirai, ma chère Justine, pour entrer tout de suite en matière, que je comptais bien vous faire savoir que toutes mes réflexions à ce sujet sont faites. Si vous ne vous y opposez pas, je suis décidé à vous épouser ouvertement ou secrètement, il n'importe, et vous jugerez mieux que moi de ce qui convient à cet égard. Mais je désire vous épouser, aujourd'hui comme il y a un an, et plus encore aujourd'hui que

jamais ; je me sens engagé d'honneur avec vous.

Il y eut un intervalle de silence causé par la dextérité attentive avec laquelle mademoiselle de Liron posa les débris de son repas sur le bord de l'assiette.

— Tenez, mon ami, voulez-vous m'en croire ? dit-elle en se débarrassant de sa serviette, ne nous jetons pas dans les grands mots, car dans un moment nous ne nous y reconnaîtrons plus.

— Mais, ma cousine...

— Permettez, Ernest, que je vous adresse une question. Vous n'avez pas l'intention d'abandonner la carrière que vous avez entreprise ?

— Eh ! mais si elle était un obstacle à notre mariage ?

— Comment ! serait-ce sérieusement que vous auriez manifesté, il y a deux ou trois jours, le dessein de vous faire fermier de nos biens, de vous résoudre à n'être qu'un paysan ? Ah ! mon ami, je n'ai pas été à Rome et je ne suis pas diplomate, mais je vous préviens que si vous êtes décidé à vous laisser aller à de telles rêveries sentimentales, je n'y prê-

terai pas les mains. Vous n'avez pas voulu me croire il y a un an et vous êtes encore incrédule aujourd'hui; mais je vous le redirai toujours : il n'y a rien de si difficile à bien arranger qu'un mariage entre nous deux.

— Mais pourquoi donc ?

— Je vais vous le faire savoir. Avant tout, il serait bon, mon ami, d'enlever les traces de notre repas, afin que nous puissions causer les coudes sur la table... Bien... merci... Pourquoi? demandiez-vous, continua mademoiselle de Liron. D'abord à cause de la différence de nos âges.

— Toujours la même raison!

— Eh ! mais, mon ami, c'est qu'elle est grave.

— C'est vous qui le dites, car pour moi elle est nulle.

— Nulle! vous avez vingt ans, Ernest; j'en ai vingt-quatre. Avez-vous pensé aux dix années que nous avons à parcourir à partir de ce moment ? Avez-vous réfléchi que, pendant le cours de chacune d'elles, vous ne pouvez que gagner pour arriver à un âge où vous aurez encore à vous perfectionner,

tandis que moi, femme, je ne puis plus que perdre?

— Quelle exagération, Justine!

— C'est la vérité. A ce sujet, les femmes ne sont pas toujours franches, mais elles ne s'abusent jamais. Et tenez, mon ami, il n'y a qu'un an que nous sommes séparés, cependant ma santé est déjà altérée; dès le jour de votre arrivée, j'ai lu dans vos yeux que je ne suis plus ce que j'étais l'année précédente. Chez vous, au contraire, votre extérieur, votre esprit, votre jugement, tout s'est perfectionné, et vous n'êtes encore qu'un jeune homme qui donnez des espérances!

— Je vous le répète, vous exagérez cette différence d'une manière tout à fait déraisonnable.

— Eh bien, passons là-dessus, puisque vous l'exigez. Je ne vous parlerai pas non plus de la peine que vous éprouveriez de me laisser seule ici, pendant que vous seriez à Pétersbourg ou à Philadelphie, je suppose; ou de l'ennui que vous auriez en me traînant par toute la terre, parce que vous me répondriez comme un homme fou d'amour. Mais certaine comme je le suis de la tendresse véritable

que vous avez pour moi, de l'intérêt sincère que mon bonheur vous inspire, je vous dirai que dans l'un ou l'autre cas je ne serais pas heureuse, et qu'alors vous ne le seriez pas non plus. Va! s'écria mademoiselle de Liron en joignant les mains, ne nous abusons pas, Ernest; le ciel nous a concédé pour une nuit seulement une perfection de félicité que toutes les combinaisons humaines ne ramèneront jamais. Crois-moi, ne changeons pas notre morceau d'or en vile monnaie; bientôt il ne nous en resterait plus rien.

— Inconcevable femme que vous êtes! dit Ernest, tout prêt à pleurer de la colère qu'il éprouvait de ne pouvoir lui répondre victorieusement; enfin vous refusez de faire tout ce qui pourrait fixer notre bonheur!

— Fixer le bonheur, empêcher le temps de s'écouler; tout cela n'est pour moi que des mots vides de sens.

Mademoiselle de Liron resta quelques minutes pensive après ces mots, puis elle continua :

— Tu dois te souvenir d'ailleurs, cher Ernest, que je n'ai jamais eu un goût bien vif pour le ma-

riage ; mais puisque je te dis tout ce que j'ai dans le cœur, il faut que tu me connaisses entièrement, dussé-je me rabaisser à tes yeux. Sache donc... mais tu vas m'en vouloir!

— Non, ma chère Justine ; poursuis sans crainte.

— Eh bien, sache donc que le mariage, et ce que je te dis de cet état, au moins ne se rapporte qu'à moi seule, sache que le mariage me révolte, m'humilie ; il m'est odieux.

— Est-ce possible ! Et pourquoi ?

— Oh ! il faut que je l'avoue, ce sentiment résulte sans doute d'un grand orgueil. Mais enfin j'ai là (et en disant cela elle porta la main sur son cœur) la conviction que la puissance que j'ai d'aimer est plus forte et moins facile à éluder qu'un contrat, qu'une loi. Et considère, en effet, continua-t-elle avec vivacité, que non-seulement tout le monde se rit, et en paroles et en actions, de l'amour par-devant notaire, mais qu'il n'y a pas de contrat garantissant la propriété d'une maison, d'une prairie ou d'un cheval, qui ne soit bien plus religieusement observé que celui que passent des époux entre eux.

Ernest ne put s'empêcher de rire de l'ardeur et de l'originalité avec lesquelles mademoiselle de Liron exposait ses opinions sur le mariage; mais, toute préoccupée de son idée, elle poursuivit :

— Et que doit-on dire de l'indécence cérémonieuse dont ils flétrissent leur mariage? Ernest, penses-y donc! des billets de faire part! C'est tel jour, c'est à telle heure! Et tous les sots qui viennent rire à point nommé!... O mon Ernest! que l'amour est saint, qu'il est chaste en comparaison! Tu t'en souviens : ici, il y a un an, deux heures avant nous n'en savions rien nous-mêmes, et on nous l'eût dit que nous ne l'eussions pas cru.

» Au surplus, je ne sais, continua-t-elle, pourquoi je m'échauffe ainsi, comme si l'amour avait rien de commun avec le mariage; ce sont deux vocations toutes différentes. La plupart des femmes, et je les trouve bien heureuses, trafiquent très-innocemment de leur personne, pour avoir la liberté, une maison ou un carrosse; mais, mon ami, il y en a d'autres qui ne se donnent que quand leur cœur leur commande : celles-là ne se marient pas. »

Et comme elle finissait de parler elle tendit la main à Ernest avec gravité. Il la reçut et la pressa tendrement, en exprimant toutefois quelque tristesse.

— Oh ! je vous comprends bien, lui dit-elle ; vous êtes contrarié de la justesse de mes raisons ; mais ni vous ni moi ne pouvons rien contre elles. Il faut que je vous dise encore que depuis un an j'ai bien souvent agité la question de savoir si je me déciderais à être votre maîtresse...

A ce mot Ernest témoigna si vivement, par l'expression de sa figure, combien cette pensée lui était pénible, que sa cousine fut obligée de lui faire quelques caresses pour le calmer.

— Allons, mon ami, dit-elle, ne vous effrayez pas des mots ; vous êtes mon confesseur ce soir, et vous devez entendre tout. Oui, j'ai pensé souvent que, pleins d'amour et d'estime l'un pour l'autre, nous serions passablement heureux amant et maîtresse ; c'est mon mariage à moi, qui n'ai nulle confiance en l'autre. Mais sans parler de l'air de désordre attaché à ce genre de liaison, et auquel j'aurais peine à me faire, j'ai réfléchi que, quelque position que vous

ayez dans le monde, je vous y ferais tort ; et qu'enfin, car ce maudit mariage aboutit à tout, il arriverait après quelques années que vous traîneriez avec moi le double fardeau des embarras que causent une ancienne maîtresse et l'ennui d'être à moitié marié. Voilà, mon cher ami, tout ce que j'avais à vous dire au sujet de notre projet de mariage, et les raisons pour lesquelles je désire n'être jamais votre femme ni votre maîtresse. Je vous ai aimé, je vous ai adoré, et, pour vous emprunter les douces paroles que vous m'adressiez il y a un an, je vous dirai que je vous aime et vous adore encore. Oui, il y a dans la tendre affection que je vous porte toute la fraîcheur et la vivacité d'un amour qui commence. Clouons donc la roue de la fortune là où elle s'est montrée favorable pour nous, et ne gaspillons pas notre bonheur en cherchant follement à en prolonger indéfiniment la durée.

— Ah ! grand Dieu ! quel sacrifice exigez-vous de moi, Justine, dit Ernest, et pourquoi faut-il que votre esprit se plaise à rassembler de si étranges raisons pour me rendre malheureux ! Pensez donc aux tristes

conséquences qui résulteraient pour moi d'une approbation, si je vous la donnais sans réserve.

— Vous balancez donc, mon ami ? lui dit sa cousine ; vous avez tort. Le pacte que je vous offre de faire est précisément aussi avantageux et aussi onéreux pour l'un comme pour l'autre. Si vous imaginez, Ernest, que vous seul faites des efforts et avez besoin de courage, vous êtes dans l'erreur ; le seul avantage que me donne mon sexe sur vous, c'est que vous êtes tout préoccupé du moment présent et que moi je le suis plus de l'avenir. Rappelez-vous-le : l'année dernière, en me dévouant à vous, j'étais certaine d'agir pour votre bonheur et dans votre intérêt. Aujourd'hui, pourriez-vous m'assurer qu'en cédant à votre passion je ne risquerais pas quelque chose ?... Il faut que vous le sachiez, mon ami, une distraction, toute frivole, toute passagère qu'elle puisse être, si par hasard vous la trouviez, serait pénible pour mon cœur ; et comme mon âge alors pourrait m'ôter le droit de me plaindre et les moyens de reprendre mes avantages, je serais bien malheureuse... et vous aussi. Ernest, je vous offre mon amitié. Mon cœur, je puis

vous le dire, conservera toujours pour vous son amour... mais...

— Eh bien ? dit Ernest, dont le regard était baissé.

— Soyons amis, amis seulement, Ernest... voulez-vous ?... Vous me ferez tant de bien ! N'êtes-vous pas touché du bonheur tout innocent que nous avons goûté ce soir dans cette chambre ? dans cette chambre où nous sommes restés seuls, où nous sommes maîtres de nos actions, et où nous avons joui si purement de notre liberté ? Un étranger se présenterait ici subitement à nous que nos yeux ne se baisseraient pas, que nos joues n'auraient point à rougir, que, forts de notre pureté, notre regard, notre maintien détruiraient à l'instant même toutes les mauvaises pensées que feraient naître d'abord les apparences ; car il y a je ne sais quoi dans le geste, dans l'accent de la voix, dans les paroles au moment où elles s'échappent de la bouche, qui, bien que l'on fasse pour dissimuler ce qu'on éprouve, met l'âme à nu devant ceux qui nous regardent et nous écoutent. Eh bien, malgré tout l'amour excessif que je t'ai témoigné depuis que nous sommes là ensemble, je ne redoute la

présence de personne; et nous serions en butte aux regards de toute la terre, que mon corps, que mon expression ne varieraient point, que je me sentirais même fière de laisser voir à tout le monde l'espèce de bonheur que j'éprouve à t'aimer. Oui, mon ami, tu devines déjà cette félicité, et je ne doute pas que tu ne parviennes promptement à la sentir, à la partager entièrement avec moi. Tu pleures? lui disait-elle.

Et, en effet, Ernest, en caressant les mains de sa cousine, les arrosait de ses larmes.

— Tu pleures? oh! fasse le ciel que ces regrets soient les derniers! Pleure donc, mon ami, soulage ton cœur; purge-le de tous ces désirs ennemis, destructeurs menaçants du seul bonheur qu'il soit désormais en notre pouvoir de goûter. Pleure, va; je ne rougis pas de te dire que mes larmes ont autant besoin de couler que les tiennes.

Et tous deux pleuraient; et tous deux, en consacrant par des caresses tendres, mais pures, le nouveau lien qui devait les unir, confondaient avec leurs larmes l'expression de leurs regrets et de leur espoir.

Lorsque le repos et le silence qui succédèrent à ces émotions et à ces paroles eurent permis aux deux amis de redevenir plus calmes, Ernest fut le premier qui fit observer que l'heure de la nuit était déjà avancée.

— Ne pensez-vous pas, ma chère cousine, dit-il à mademoiselle de Liron, qu'il soit convenable que je vous laisse seule ?

Elle lui prit les deux mains et ne lui donna d'abord pour réponse qu'un sourire qui exprimait son attendrissement, et surtout la reconnaissance que lui inspirait une attention tardive, il est vrai, mais si délicate.

— Merci, Ernest ! dit-elle bientôt, merci ! je vois que tu aimes bien. Mais ne te mets pas en peine de ce que l'on peut dire ou de ce qui doit arriver. Ce que nous avons fait ce soir, ce n'est pas pour nous soumettre aux volontés ou aux fantaisies des autres ; c'est pour nous. Personne, excepté Dieu, ne peut être juge dans notre cause ; je n'écoute donc que ma conscience et toi, toi qui es mon monde ! Quand j'obéis à mon cœur, si je te plais, si tu m'aimes, si tu m'es-

times, que m'importe l'opinion des autres? Ah! depuis longtemps je ne dépends plus d'eux. Je fais le bien pour le bien, et non pour qu'on me loue.

Après ces derniers mots, mademoiselle de Liron resta quelques instants appuyée sur sa main. Elle souriait en réfléchissant, comme quelqu'un qui sent le besoin d'exprimer une pensée difficile à transmettre, tandis qu'Ernest, de son côté, laissait voir dans ses yeux le désir de la connaître.

— Ah! si je te découvrais tout le fond de ma pensée sur ce sujet, reprit mademoiselle de Liron, tu entendrais des choses étranges!

Elle s'arrêta encore un instant, et Ernest exprima de nouveau l'excès de sa curiosité.

— Figure-toi donc, dit-elle enfin, que, loin de m'occuper et de me mettre en peine de l'opinion que les autres peuvent prendre de moi, dans cette occasion-ci, par exemple, j'éprouverais, au contraire, de la satisfaction à l'idée d'être jugée défavorablement par le vulgaire; oui, je ressens, s'il faut te le dire, une espèce de joie maligne à mettre la médisance en défaut, à faire dire aux gens de la maison peut-être

que nous faisons une faute, quand en effet nous nous conduisons honnêtement. Alors la pureté de notre conduite, le genre de bonheur qui en résulte, me semblent plus solides, plus resserrés en un point; alors ce bonheur est bien à nous, nous l'avons fait, nous le gouvernons, nous le gardons nous-mêmes; un mystère impénétrable l'environne, et les indiscrets, les jaloux et les méchants ne se donnent pas orgueilleusement la joie de sanctionner l'œuvre de notre conscience. Dis, Ernest, comprends-tu l'amour à présent? reconnais-tu combien ce sentiment est fort, pur, élevé? et ne sens-tu pas à présent toute la vérité de ce que je te disais : que l'amour vient à bout de tout? Sors donc de cette chambre, restes-y si tu veux; ce que tu désireras faire, je l'approuve d'avance; quant à ce que les autres en diront, en penseront, je n'en ai nul souci.

La vivacité des émotions que mademoiselle de Liron avait éprouvées pendant toute cette conversation lui causa un peu de fatigue. Son teint, qui avait été animé, se décolora. Aussi Ernest prit-il occasion de cette circonstance pour l'engager à se livrer au repos.

— Vous avez raison, lui dit-elle ; mais ce n'est que de ce moment que je me sens fatiguée. Descendez jusque chez Mariette, qui attend sans doute mes ordres pour se coucher aussi, et priez-la de venir m'assister un instant.

Ernest s'acquitta de la commission, remonta avec la femme de chambre pour s'assurer qu'on n'avait pas besoin de lui, et se retira pour aller lui-même se reposer.

Cette journée fut suivie de plusieurs autres à peu près semblables, où les deux amants, résistant toujours victorieusement aux tentations quelquefois très-vives que ces entretiens solitaires leur donnaient, travaillaient courageusement à transformer leur amour en amitié. C'était ordirairement à l'instant du souper, repas dont ils s'étaient fait une douce habitude, que la conversation dans le fort de son cours devenait tout à la fois plus tendre et plus sérieuse. L'aimable Justine, qui sentait le besoin d'être tout aussi prudente pour elle que pour son cousin, en sa qualité de reine du festin, rendait des ordonnances dont la plus simple violation faisait encourir des peines sévères.

Elle permettait qu'on lui baisât la main, mais à de certains intervalles de temps. Le moment et la durée de ces marques de tendresse étaient réglés, et la moindre infraction à la loi était punie par une privation de ce bonheur. Elle éprouvait pour elle, comme pour son ami, le besoin d'étouffer, d'éteindre avec précaution et peu à peu cet amour qu'au fond du cœur elle regrettait tant de réprimer. Souvent, lorsque, devenus comme muets, ils avaient puisé dans les regards l'un de l'autre mille sentiments, mille idées qui se transformaient en désirs presque insurmontables, mademoiselle de Liron, allant au-devant du danger qu'elle redoutait, présentait sa main à Ernest, la lui laissait couvrir de baisers et pleurait à chaudes larmes en voyant pleurer son ami. Le pauvre jeune homme ! il se tordait auprès d'elle, il mordait ses vêtements et mangeait ses membres de caresses.

— O Justine ! ô ma Justine ! répétait-il en sanglotant, imagine, s'il se peut, toutes les peines que j'endure ! Tu me tiendras compte, n'est-ce pas, de ces heures dangereuses ? si près du bonheur !... Y renoncer, le repousser, Justine... Ah ! répète-moi, ré-

péte-moi que tout ce que j'ai perdu, je n'y ai renoncé que parce que tu le veux !

Un serrement de main transmettait, sans le secours d'aucune parole, la confirmation de ce terrible arrêt et le conseil de le subir avec courage.

Ernest restait consterné, abattu.

— Je l'avoue, disait-il avec le regard fixe, et d'une voix éteinte, le courage est sur le point de m'abandonner, et je rougis de tous les efforts qu'il m'en coûte pour t'épargner des regrets. Pardonne-moi donc ce chagrin qui semble t'implorer encore, et sois sûre, Justine, que ce n'est pas sans quelque vertu que je verse ces larmes que tu vois couler.

Jamais sans doute le courage de deux amants n'a été soumis à de plus grandes épreuves, et le triomphe de Justine et d'Ernest, malgré toutes les vicissitudes qu'il a éprouvées, est le plus grand qu'il soit donné d'obtenir.

Il y avait plus d'une semaine que, dans chacune de ces soirées, leur âme était habituellement agitée par ce mélange de bonheur, de regrets, de désirs et de combats. La santé de mademoiselle de Liron était

loin d'en devenir meilleure; ses palpitations étaient beaucoup plus fréquentes, elle ne prenait plus aucune nourriture sans en souffrir, et son activité naturelle était sinon diminuée, au moins suspendue assez souvent par les malaises et les souffrances qu'elle éprouvait. Il y a deux espèces de malades : ceux qui aiment à se faire plaindre, et les autres qui cachent leur mal. Mademoiselle Justine de Liron était de ces derniers. Elle poussait même cette attention bienveillante pour les autres jusqu'à se la rendre fatale à elle-même. Ernest, trompé par le courage et la bonne humeur avec lesquelles sa cousine supportait ses maux, n'y donnait qu'une attention accidentelle, et dans son ignorance il ne lui était jamais venu à l'esprit de penser que toutes ces indispositions séparées pouvaient constituer un état de maladie dangereux. Le médecin, M. Tilorier lui-même, n'avait pu se soustraire à l'illusion que la gaieté habituelle de mademoiselle de Liron produisait. Cependant toutes ses craintes, qui étaient graves depuis longtemps, devinrent plus vives encore pendant la semaine des épreuves. Il fit bien questions sur questions, pour savoir

si la maladie augmentait d'elle-même, ou si des émotions accidentelles en aggravaient le danger; mais, comme on le pense bien, il ne sut rien du motif véritable qui occasionnait l'accroissement du mal de mademoiselle de Liron.

Comme la qualité de confesseur, la profession de médecin est quelquefois très-délicate. Il n'était pas échappé à la sagacité de M. Tilorier que le pouls de mademoiselle de Liron avait été habituellement beaucoup plus agité du moment que son cousin était arrivé à Chamaillères, et il avait observé que le mal avait fait des progrès rapides depuis cet instant. La parenté d'Ernest avec mademoiselle Justine, la différence de leurs âges, laissaient bien quelques incertitudes dans l'esprit du docteur; mais, d'un autre côté, lorsqu'il avait l'occasion de les voir ensemble, il lui était bien difficile de douter qu'ils s'aimassent.

Or, c'est en agitant cette question que la science et même la conscience du pauvre docteur étaient toutes troublées. Ce bon, ce timide M. Tilorier, sans aucun projet, sans nul espoir, adorait mademoi-

selle de Liron du fond de son âme. Il aurait vécu mille ans auprès d'elle, qu'elle ne s'en serait peut-être jamais aperçue, et elle était à son égard comme le soleil qui échauffe et vivifie la terre, par cela seul que ses rayons frappent dessus. Mais enfin il l'aimait passionnément, et bien que la modestie ne lui permît pas de contester les droits qu'Ernest lui paraissait avoir, il n'en ressentait qu'avec plus de force cette jalousie sourde, intérieure, qui dispose celui qui l'éprouve à se juger défavorablement, et à se défier de tout ce qu'il pourra faire ou dire.

M. Tilorier se trouvait donc dans un embarras cruel. En sa qualité de médecin, il aurait désiré savoir au juste le degré de liaison qui pouvait exister entre Ernest et sa cousine, et comme amant, si timide et si résigné qu'il fût, il redoutait d'apprendre ce qu'il n'aurait jamais voulu savoir. Mais enfin le mal croissait tellement, et les accidents fâcheux se multipliaient à tel point, que le médecin l'emporta sur l'amant, et M. Tilorier se décida à parler à Ernest, qu'il rencontra seul dans le jardin.

— Monsieur, lui dit-il en l'abordant avec sa dis-

crétion habituelle (ce qui ne laissa pas d'éveiller à l'instant même l'attention d'Ernest), l'état où se trouve à présent M. votre oncle ne me permettant pas de m'adresser à lui dans le cas qui se présente, vous me permettrez sans doute d'avoir recours à vous?

— Parlez, monsieur, de quoi s'agit-il?

— De mademoiselle de Liron.

— Eh bien, est-ce que sa santé vous inquiète plus qu'à l'ordinaire?

— Eh! monsieur, dit en hésitant M. Tilorier, sans doute elle m'inquiète, et beaucoup même.

— Comment! serait-il possible?

— Ce n'est que trop vrai; mademoiselle de Liron est malade, et dans son intérêt, dans celui de sa famille, dans le mien propre, s'il est permis de penser à soi en pareille occasion, je viens pour vous engager à....

— A quoi donc, monsieur? dites, s'écria tout à coup Ernest.

— A faire une consultation.

— Une consultation! grand Dieu! en serions-nous

là? Comment n'avez-vous pas parlé plus tôt? Savez-vous, monsieur, que je vous regarderais comme bien coupable si vous aviez négligé de faire connaître le véritable état de la santé de ma cousine ?

Ernest prononça ces paroles avec une vivacité accompagnée d'un regard à demi méprisant, qui choqua singulièrement M. Tilorier.

— Monsieur, répondit le docteur avec calme, je vous jure sur mon honneur qu'il n'y a jamais eu aucune négligence de ma part dans les soins que je donne à mes malades; mademoiselle de Liron n'est pas exceptée. Mais, et vous en avez été témoin vous-même, ce n'est qu'avec la plus grande peine que j'ai pu obtenir d'elle qu'elle suivît les conseils que je lui ai prescrits. Pendant longtemps je n'indiquais que des préservatifs, mais depuis plusieurs jours je me suis aperçu que son mal prenait plus d'empire...

— Et depuis quand? c'est ce qu'il fallait dire.

— Précisément depuis votre arrivée, monsieur. Le premier jour, j'ai attribué le désordre de la santé qe mademoiselle de Liron à la joie... à l'émotion due votre retour lui causait. Mais depuis, ce désordre

a continué, a augmenté même au point que, pour tranquilliser ma conscience et m'assurer que je n'ai point été trompé par la faiblesse de mes lumières, je viens vous prier, monsieur, de trouver bon que je fasse venir ici deux de mes confrères.

La manière ferme dont ces paroles furent prononcées contrastait tellement avec la timidité ordinaire de M. Tilorier, qu'Ernest en conclut avec raison qu'il fallait que le docteur eût des craintes sérieuses pour se décider à parler ainsi.

— Mais, monsieur, dit Ernest en cherchant par son expression à adoucir l'effet des paroles un peu dures qu'il avait dites un instant avant, vous êtes donc inquiet ?

— Très-inquiet, monsieur.

— Très-inquiet ?

— Très-inquiet, je vous le répète.

Une pâleur subite couvrit le visage d'Ernest ; M. Tilorier s'en aperçut, et lui offrit son bras en disant :

— Pardon, monsieur, si j'ai mis de la brusquerie dans la manière dont je vous ai annoncé l'état fâcheux

où est la santé de mademoiselle de Liron ; mais vous êtes la seule personne ici à qui je puisse m'ouvrir à ce sujet, et il est nécessaire que les secours soient promptement administrés. Cette nécessité seule a pu me faire enfreindre les lois de la politesse.

— Ah! monsieur! que dites-vous? c'est moi qui me suis oublié! pardonnez-le-moi...

Après le silence qui succéda à cette petite explication, M. Tilorier, reprenant son caractère de médecin et ses locutions timides, dit à Ernest :

— Monsieur, vous avez pu vous apercevoir avec quelle indifférence mademoiselle de Liron traite son mal. A peine si, lorsque je l'interroge à ce sujet, j'en puis recevoir quelques paroles sérieuses. Cependant il serait nécessaire.... indispensable, que je pusse savoir comment elle passe ses jours, ses nuits ; quelles sont ses occupations tant corporelles que mentales.

Ernest parut étonné de la nature de ces questions.

— Pardon si j'entre dans ces détails, continua le docteur ; mais il est indispensable de les connaître, et malgré toute la retenue que m'impose la discrétion

qui m'est naturelle, en conscience, monsieur, je me vois obligé d'avoir recours à vous pour savoir si mademoiselle de Liron n'a pas eu et n'a pas encore quelque sujet de joie ou de douleur bien vive depuis..

Le docteur s'arrêta sur ce mot, en regardant Ernest, qui lui-même fixait ses yeux sur M. Tilorier, de manière à y laisser lire de l'étonnement et une anxiété très-grande.

— Depuis quand, monsieur? dit enfin Ernest.

— A peu près depuis votre retour.

— Mais ses indispositions, elle les éprouve, m'a-t-elle dit, depuis longtemps?

— Depuis un an. Elles se sont manifestées ou au moins j'en ai eu connaissance quelques jours après votre départ pour Paris. Mais, je vous le répète, monsieur, le mal a fait d'immenses progrès depuis quelques jours.

— Depuis que je suis ici?

— Il me semble que oui, dit comme à regret M. Tilorier. Mais à peine eut-il prononcé ces mots, qu'Ernest, le prenant avec vivacité par les mains, laissa échapper ces paroles entrecoupées :

— Monsieur! vite! vite! allez à Clermont! appelez tous les médecins, ne perdez pas un moment, oh! sauvez-la! sauvez-la!

Il ne put en dire davantage, et se jeta en pleurant dans les bras du docteur, qui retint ses larmes, quoiqu'il eût aussi bien besoin de pleurer.

M. Tilorier s'était déjà mis en marche lorsqu'il revint à Ernest :

— Gardez-vous bien, monsieur, lui dit-il, de donner des inquiétudes à mademoiselle de Liron en laissant voir votre chagrin, et prenez pour règle de conduite auprès d'elle, non-seulement de lui éviter toutes les émotions soudaines et vives, mais de mettre tout en usage encore pour la calmer dès l'instant que vous verrez qu'elle est disposée à la plus légère agitation.

Le docteur partit pour Clermont, d'où il ne tarda pas à revenir accompagné d'un autre médecin. C'était le seul qui fût libre. Ils trouvèrent Ernest auprès de mademoiselle de Liron. Elle était fort mal en ce moment; le nouveau docteur, après une inspection assez courte, se retourna vers M. Tilorier, auquel il

dit, après l'avoir regardé de manière à lui laisser comprendre qu'il était du même avis que lui :

— Il faut saigner mademoiselle, du pied et à l'instant même. C'était votre avis, monsieur Tilorier, et c'est aussi le mien. Allons, ne perdez pas de temps.

Ernest était immobile, comme s'il eût été frappé de la foudre. Pour M. Tilorier, qui jusqu'à ce jour avait saigné mademoiselle de Liron, il s'excusa pour cette fois.

— Obligez-moi, dit-il à son confrère, en vous chargeant de cette opération ; j'ai marché si vite pour aller vous chercher à Clermont, que ma main ne serait pas sûre ; je n'ose m'y fier

Et quoique ce motif qu'il alléguait eût bien quelque fondement, cependant il est certain que la véritable cause était son inquiétude et son émotion.

Pendant que tout se préparait pour cette opération, Ernest, par discrétion, alla s'asseoir sur la chaise longue à l'autre extrémité de la chambre, tandis que la fidèle Mariette prit le bassin en détournant la tête pour ne pas voir couler le sang de sa maîtresse. Comme on l'a déjà dit, mademoiselle de Liron était

assez grasse, en sorte que les précautions que fut obligé de prendre l'opérateur avant de plonger son instrument dans la veine tinrent pendant quelques secondes tous les assistants dans une immobilité et un silence absolus. Ce fut le bruit léger de la respiration plus libre des trois personnes placées autour de la malade qui avertit Ernest que la veine était ouverte. Il ne put s'empêcher de se rapprocher du lit ; et comme il s'avançait, sa cousine s'aperçut qu'il était pâle. Alors, étendant sa main pour qu'il lui donnât la sienne, elle lui fit un de ces sourires qui, pour celui à qui ils s'adressent, résument une existence tout entière. Il fut obligé de faire un effort sur lui-même pour ne laisser échapper aucun signe de ce que lui faisait éprouver la vue de sa cousine pâle elle-même, souffrante, entourée de linges ensanglantés et gisant sur ce lit... ce lit!... Ah! aucune parole ne saurait exprimer ce qu'Ernest ressentit lorsque le passé mêlé au présent vint déchirer son cœur. Il sentit le besoin de se sauver de là par le mouvement; et, prenant le prétexte de se rendre utile dans cette occasion, il changeait sans

savoir pourquoi les ustensiles de place, apportait du linge près du lit, ou rangeait les meubles au hasard, sous prétexte de faire de la place.

Lorsque l'opération fut terminée, et que Mariette eut replacé mademoiselle de Liron au milieu de son lit, le nouveau médecin, à qui l'émotion autant que la politesse de M. Tilorier avaient donné le droit de parler, répéta toutes les recommandations que son confrère n'avait cessé de faire depuis longtemps; et, se tournant vers Ernest, qui paraissait être et qui était en effet la seule personne de la maison qui pût tenir la main à ce que ces prescriptions fussent suivies :

— Monsieur, lui dit-il, il y a deux choses importantes à faire observer à la malade : une sobriété approchant de l'abstinence, et un repos complet du corps et de l'âme. Pardon si je vous quitte brusquement, mais je retourne à Clermont, où je suis impatiemment attendu.

Il sortit accompagné de M. Tilorier, qui le reconduisit jusqu'à la grille d'entrée.

Pendant ce temps, mademoiselle de Liron fit approcher Ernest de son lit.

— Il est inutile sans doute d'instruire mon père de cet accident, dit-elle. Quand je serai mieux, il me reverra sans s'être aperçu de mon absence... Mais, Ernest, je vois bien à présent que je suis malade... Je désirerais que vous restassiez près de moi.

Elle s'arrêta, et fit signe à Mariette de s'approcher.

— Mariette, lui dit-elle, tu apprêteras le lit et la chambre jaune ici-dessous ; mon cousin y logera. Il est bon que nous ayons un homme auprès de nous si nous étions malades sérieusement. Cela vous convient-il, Ernest ?

— Je suis tout à vous, ma cousine, répondit-il; mais puisque vous voulez bien croire que je pourrai vous soigner, je vais commencer cette fonction en vous priant de garder le silence et de faire en sorte de reposer.

—Je vous obéis, dit-elle ; et, en effet, elle resta calme, et finit par s'assoupir.

Cette saignée, sans détruire le mal, soulagea beaucoup les souffrances que mademoiselle de Liron avait éprouvées. Deux jours après, la gaieté naturelle de son caractère avait repris le dessus, et son

cousin, dont les inquiétudes étaient restées les mêmes, avait bien de la peine à lui faire observer les ordonnances des médecins. Devenu son voisin, il l'engageait à se mettre au lit de bonne heure, ayant soin, lorsqu'elle était couchée, de lui faire des lectures ou de l'entretenir par les récits de ce qu'il avait vu de curieux, pour lui ôter l'occasion de prendre trop d'exercice et de s'émouvoir en se laissant aller au plaisir de parler.

La diète recommandée par les médecins avait fait supprimer le souper. Mais comme mademoiselle de Liron attachait à ce repas l'idée d'un plaisir tout à fait étranger même à la friandise, elle avait dit à Mariette de continuer à préparer le guéridon chaque soir, afin qu'elle pût voir au moins Ernest souper auprès d'elle. C'était le moment de la soirée où il était le plus difficile de lui faire observer le silence, et quand elle ne souffrait pas précisément de son mal, elle avait des apparences de santé tellement trompeuses, que son cousin lui-même oubliait parfois les précautions qu'on lui avait dit de prendre.

On doit bien s'y attendre ; ces conversations roulaient habituellement sur ce qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre ; et il serait bien difficile et bien long de les rapporter toutes. Un soir, cependant, Mariette venait d'enlever les débris du souper d'Ernest, et celui-ci, placé sur une chaise et le coude appuyé sur le lit de sa cousine, l'écoutait parler.

— Je ne sais, disait-elle, comment il se fait que je me résigne aussi facilement à tout ce qui m'arrive. Car enfin je suis malade... et sérieusement, je le sens bien. Toutefois, si j'en excepte les instants où la douleur est poignante, quand je ne suis que malade, je me félicite presque de l'être.

— Comment pouvez-vous tenir ce langage ! dit Ernest ; vous ne pensez donc pas à ceux qui vous aiment ?

Et, en parlant de la sorte, il flattait doucement sa main de la sienne.

— Hélas ! si, j'y pense... Mon père !... Mais sa raison est éteinte, son intelligence est morte... Tu sais, Ernest, le respect, les soins tendres que je lui porte ; mais enfin nous ne sommes pas ici pour nous

payer de vaines paroles, et je ne saurais faire parade devant toi d'un luxe de sensibilité que je ne puis avoir. Tu m'entends ? Si mon père était inquiet de moi je m'inquiéterais beaucoup de lui.

— Je t'entends, Justine.

— C'est toi, mon ami, c'est toi qui m'occupe ; et je voudrais, si je dois quitter la vie, que tu fusses aussi bien préparé à cette séparation que je le suis moi-même.

— Mais, Justine, penses-tu bien à ce que tu oses me dire ?

— Oui, j'y pense ! mon ami, dit-elle en baisant doucement le front d'Ernest. Oh ! si tu savais à quel point je te chéris ! Depuis longtemps je t'aime, et dans toutes les dispositions si variées où se sont trouvés successivement mon âme et mon cœur, j'ai toujours senti que tu les occupais exclusivement. Mais c'est depuis que mon corps est dompté par le mal, c'est seulement depuis que ce mal m'a dispensé de faire des efforts de vertu, que mon âme a la conscience pure et entière de cet amour sincère et désintéressé, qui transporte ma vie dans la tienne. Je

ne sais si toutes les femmes me ressemblent, mais j'ai cru sentir que dans toutes les actions de ma vie il y a toujours eu quelque chose qui ressortissait de la maternité.

Ernest baissa la tête à ce mot, et se couvrit les yeux de ses mains.

— Ah! pardon, cher ami, lui dit Justine en devinant la cause de ses regrets; mais oublions ce qui est passé. Qu'y faire, Ernest! Dieu ne l'a pas voulu; ah! j'en ai bien pleuré!

Ils gardèrent le silence pendant plusieurs instants; mais mademoiselle de Liron reprit enfin la parole :

— Sais-tu, Ernest que, pendant ton absence, et dans l'espérance d'adoucir les regrets que j'éprouvais de ne plus te voir, j'ai fait bien des efforts pour devenir dévote à Dieu? Mais, il faut que je te l'avoue, ajouta-t-elle avec un de ces sourires angéliques, comme on en surprend sur la figure des malades résignés, je n'ai pas pu. J'en ai honte; mais je te le dis. Encore à présent, je sens bien qu'entre l'amour et la dévotion il n'y a qu'un cheveu d'intervalle, et cependant je ne puis le franchir. Hélas... faut-il que

je te dise tout? dois-je t'avouer que, pendant mes prières, j'étais comme forcée d'interposer le souvenir de ta personne entre moi et le ciel, pour que ma pensée pût parvenir jusqu'à Dieu? Ce livre que tu vois, et elle montrait l'*Imitation de Jésus-Christ*, j'en ai fait mes délices, je l'ai lu et relu nuit et jour. Dieu me le pardonnera, je l'espère, puisque je m'en accuse sans détour; mais à chaque ligne je substituais ton nom au sien! Oui, ma vocation, l'objet de ma vie, était sans doute de t'aimer, et ce qui me le fait croire, c'est que rien de ce que j'ai fait pour t'en donner des preuves n'excite en mon âme le moindre remords. Je vois dans tes yeux que ce que tu m'entends dire t'étonne; mais sois certain que l'amour que je te montre en ce moment, que je t'exprime de ce lit où tu m'assistes malade, n'est pas moins fort, n'est pas moins tendre et ne te sera pas moins utile que celui que je t'ai prodigué l'année dernière.

Bien que mademoiselle de Liron eût modéré sa voix, elle fut obligée de cesser de parler pendant quelques instants. Ernest profita de ce repos pour lui faire prendre une boisson calmante, dont l'usage lui

avait été prescrit par les médecins. Outre cela, sa cousine le pria de replacer les oreillers de manière à ce qu'elle fût plus à l'aise sur son séant, situation qu'elle était forcée de conserver depuis plusieurs jours pour diminuer la fréquence et l'effet des étouffements qu'elle éprouvait.

Lorsque toutes ces dispositions furent prises :

— Mets ton épaule près de l'oreiller, dit Justine à Ernest, afin que je m'accote à toi pour te parler plus à l'aise et de plus près. Si je meurs avant toi, dit-elle, tu garderas ce lit, n'est-ce pas?

A de semblables questions on ne peut répondre que par des caresses et des larmes; et c'est ce que fit Ernest.

— Comme la vie d'amour s'accomplit rapidement! continua mademoiselle de Liron, en promenant son regard sur toutes les faces de l'alcôve et sur son lit! un an; c'est court!... Allons, Ernest, du courage, ne pleure pas ainsi. Que veux-tu? nous n'y pouvons rien, si ce n'est profiter des avantages que cette occasion présente encore. L'année dernière après ton départ, tu t'es montré digne d'être aimé; tu t'es con-

duit avec courage. S'il en eût été autrement, j'étais une femme déshonorée à mes propres yeux, et loin de là je suis fière de ce que j'ai fait. Entends-tu, mon Ernest? fière!... Tu partais l'an passé; cette année, c'est moi qui serai forcée peut-être d'entreprendre un grand voyage; mais avant je veux, cette année comme la précédente, faire mes conditions avant de nous séparer.

— O Justine! s'écria Ernest, quelles funestes idées as-tu donc?

— Il faut tout prévoir, mon ami, et ne pas se laisser surprendre. Écoute-moi bien attentivement : au point de douce familiarité où nous sommes parvenus aujourd'hui, il n'est plus rien que je ne puisse te dire; je te rappellerai donc cette nuit délicieuse qui précéda le jour de ton départ : tu le sais, le souvenir que j'en conserve est aussi doux que le tien? Eh bien, mon ami, cette soirée que nous passons ensemble, aujourd'hui, cette entière confiance de nos âmes, ces liens du cœur qui font que nous n'avons qu'un seul et même intérêt, cet inexprimable bonheur que nous éprouvons à nous avouer jusqu'à

nos fautes, à confondre et à mêler nos pensées les plus secrètes, cet amour enfin que nous ressentons tous deux en ce moment, grave, sérieux, triste même, je l'avoue ; il laissera dans ton âme un souvenir beaucoup plus durable et qui, avec le temps, deviendra bien plus délicieux encore que celui de nos brûlantes ardeurs. O Ernest ! ce nouvel amour, c'est encore moi qui te le fais connaître ! Aie donc confiance en moi, je ne te tromperai pas plus cette fois que l'autre, et ne crains pas de me faire des promesses, si je t'en demande.

Mademoiselle de Liron cessa de parler à ce moment, elle laissa aller sa tête sur l'épaule de son ami.

— Je m'arrête un instant... dit-elle en parlant avec peine, la respiration me manque...

— Garde le silence, ô ma Justine ! lui répondit Ernest en la soutenant dans ses bras ; ne parle pas, cela te ferait mal.

Elle resta près d'un quart d'heure observant le silence, qu'elle n'interrompit que pour réclamer des soins de son ami. Tantôt c'était pour supporter sa tête, une autre fois elle désira qu'il raffermît l'oreiller sur

lequel elle s'appuyait pour se maintenir sur son séant, et enfin elle demanda à boire.

— Merci, lui dit-elle, je me sens mieux. Donne-moi ta main, Ernest, pose-la ici ; sens-tu comme mon cœur bat?

En effet, la violence des pulsations était telle qu'Ernest n'osa en rien dire. Il baisa doucement la main de sa cousine, et elle comprit qu'il était effrayé, car les caresses des amants se modifient comme leurs pensées.

— Figure-toi, ajouta-t-elle, que quelquefois pendant la nuit, le bruit que fait mon cœur me réveille.

— Pauvre amie!

— Ne me plains pas trop, ce réveil a quelques douceurs. Oui, et cela t'étonne? Oh! si tu savais quand ce mal a commencé et tout ce qu'il me rappelle!

Elle lui serrait la main en prononçant ces mots.

— Pendant ton absence je n'en ressentais jamais les atteintes sans que tu ne devinsses en quelque sorte présent à mes yeux. Aussi mon mal, ce mal qui me tuera peut-être, je l'aime! Toujours mes douleurs sont accompagnées de joie, et je crois que

j'éprouverais du regret si je guérissais entièrement.

Ernest pressa Justine dans ses bras, et ils confondirent leurs larmes.

— Soyons sages, dit mademoiselle de Liron, qui se replaçait sur son oreiller en essuyant ses yeux; nous oublions les ordonnances des médecins, et vous particulièrement, Ernest, à qui on en a confié l'exécution. Soyons sages, mon ami; il me semble que nous touchions un point fort sérieux, car il ne faut par perdre de vue le grand voyage que je vais peut-être faire, et les précautions que nous avons à prendre en nous quittant. Je t'ai dit des choses bizarres sur le mariage, mon Ernest; mais, tu dois t'en souvenir, elle ne s'appliquaient qu'à moi seule. Le destin m'a jetée hors de la société; et ce qui la remplace pour moi, c'est toi, toi qui as été et qui es ma règle, ma loi suprême. Sans toi, sans l'intérêt que je prends à tout ton être, je ne comprends plus rien à la vie. Aussi, comme d'ici à peu de temps je ne te serai plus utile à rien, voilà encore une des raisons pour lesquelles j'aime mon mal; j'espère qu'il mettra fin à mon amour, à ma vie et aux embarras innombrables

que je te causerais infailliblement. Ne m'interromps pas, Ernest... Non, je ne t'écouterai pas, dit mademoiselle de Liron en se bouchant les oreilles, cuirasse ton cœur pour m'entendre, et laisse-moi continuer; j'ai failli te jouer le mauvais tour que m'a fait le destin; mais, grâce au ciel, je m'en suis aperçue à temps, et je t'ai rendue à ce monde, où tu es heureusement placé. Ah! ne t'attends pas à des semblants de modestie de ma part! Je suis joyeuse, fière, triomphante de ce que j'ai fait pour toi! C'est l'amour que tu m'as inspiré qui m'as guidée. Aujourd'hui, comme il y a un an, j'ai donc acquis des droits sur ton cœur, sur ton âme. Aujourd'hui, comme il y a un an, parce que tu es reconnaissant, généreux, je ferai encore usage à l'instant même de ces droits.

— O Justine! que vas-tu dire? s'écria Ernest.

— Je veux, continua mademoiselle de Liron, sans écouter cette question, je veux que tu te prépares à l'idée de notre séparation... mais ma langue a été timide, c'est *de ma mort* que je voulais dire.

— Justine! Justine! à quelles épreuves me mettez-vous? répéta plusieurs fois Ernest.

— Continuons, continuons sans nous troubler, reprit mademoiselle de Liron ; toutes mes dernières volontés ne te sont pas encore connues. Je veux donc que tu accoutumes ton âme à ma mort ; quant aux regrets que tu éprouveras de ma perte, il serait insensé à moi de te les interdire. Le cœur n'obéit pas à des ordres ; mais ta volonté peut beaucoup sur lui, et si tu veux honorer ma mémoire, si les désirs que je forme en ce jour et le souvenir que tu en conserveras te sont chers, fais que tes regrets se transforment en courage ; souviens-toi que ta Justine serait mécontente si elle te voyait céder sous le poids du chagrin et négliger les soins que tu dois prendre de ta santé, de ton état et de la culture de tes talents ; le ciel t'a doué, Ernest, de qualités éminentes ; développe-les, utilise-les, c'est un devoir sacré pour un homme. N'est-ce pas, mon ami, ajouta-t-elle en lui prenant la main, n'est-ce pas que tu feras tous tes efforts pour armer ton cœur de ce courage ?

— Oui, Justine, je te le jure.

Mademoiselle de Liron baisa plusieurs fois le front, puis les yeux humides de son cousin.

— Ah! continua-t-elle, que notre amour est grave, Ernest! mais t'aperçois-tu aussi comme il est devenu sublime? T'en souviens-tu ? tu me disais il y a un an : « Je vous ai aimé d'abord comme une mère, je vous ai bientôt chérie comme une sœur. » Eh bien, depuis que j'ai été ton amante! il y a huit jours encore j'avais pour toi la tendresse d'une sœur, mais aujourd'hui je sens que mon amour pour toi redevient celui d'une mère; ce titre seul peut en caractériser la puissance et la nature. Viens, Ernest, viens dans mes bras, que je retrouve mon enfant!

— Ne vous agitez pas ainsi, disait Ernest en répandant des larmes; au nom du ciel, épargnez vos jours!

— Je ne redoute plus rien à présent. Je n'ai plus que quelques mots à dire pour avoir achevé ma tâche; demain peut-être la parole, la raison, la vie même me manquera; profitons donc des instants qui nous restent.

— O Dieu! ménagez vos jours, répéta Ernest, ménagez-les.

Mais mademoiselle de Liron sans s'émouvoir lui répondit :

— Ne t'en mets pas en peine et porte toute ton attention à mes dernières volontés, mon enfant.

Ces paroles, prononcées avec l'accent de l'autorité et de la tendresse, avaient quelque chose de si auguste, qu'elles commandèrent à Ernest un respectueux silence. Alors soulevant de sa main la tête de celui qu'elle n'appelait plus que son enfant, mademoiselle de Liron lui dit :

— Regarde-moi !... te sens-tu venir le courage? ton cœur s'est-il raffermi ? et penses-tu sérieusement à agir conformément à mes vœux quand je ne serai plus?... Réponds-moi mon enfant.

— Oui, dit enfin Ernest, en touchant respectueusement de ses lèvres la main de sa cousine.

— Parmi ces vœux contiuua-t-elle, il en est un que je ne t'ai pas encore exprimé, et voici le moment de te le faire connaître. Oui, Ernest, je désire que tu te maries. Tu dois sentir, que, sans prescrire de bornes fixes au chagrin, aux regrets qu'il est impossible que tu n'éprouves pas après moi, cependant j'attends de ta raison, de ton courage, de ton amour pour moi enfin, de grands efforts pour en

tempérer la violence et la durée. Je te le répète donc : je désire que tu te maries. Il serait fâcheux que toute ta vie ne s'appuyât plus que sur des souvenirs, et je quitterais la mienne avec amertume si je pouvais croire que toute la tendresse que je t'ai montrée pût, dans l'avenir, étouffer l'espérance d'un autre bonheur ! Nous avons passé ensemble le temps des folies de l'adolescence ; il se trouve qu'elles ont rempli, complété ma vie ; c'était là ma destinée. Mais à présent, Ernest, que tu as jeté la gourme de ton cœur, évite les routes détournées et reprends le grand chemin de la vie. Je n'exige de toi ni serment ni promesses, mais, tu m'entends ? je désire que tu te maries.

Elle se tut et laissa tomber sa tête sur son oreiller. Ernest tenant une de ses mains resta assez longtemps lui-même silencieux et immobile. Les dernières paroles de mademoiselle de Liron retentissaient au fond de son cœur, et tout l'avertissait qu'un événement funeste allait bientôt mettre son courage à de rudes épreuves.

Les yeux de la malade étaient fermés, sa figure était

pâle, et la régularité de sa respiration difficile était souvent interrompue par des plaintes douloureuses. Ernest approcha doucement sa tête de la sienne, elle ouvrit les yeux.

— Comment vous sentez-vous ? lui demanda-t-il.

— Mal, mon ami, répondit-elle, puis elle, ajouta :

— Quelle heure est-il ?

Comme il hésitait à répondre :

— Regardez à la montre.

Et, en parlant ainsi, elle indiquait du côté de la cheminée. Ernest alla voir, et revint sans rien dire.

— Est-ce qu'elle est arrêtée ? demanda assez vivement mademoiselle de Liron.

Le silence d'Ernest ne lui laissa plus de doute.

— Allons, dit-elle comme se parlant à elle-même, et en coupant ses phrases sans suite : c'est un oubli... la voilà arrêtée ! si elle ne fait plus de bruit, c'est qu'alors... c'est que décidément la véritable heure est venue...

Ernest, qui la vit défaillir, l'entoura de ses bras pour l'assujettir sur son oreiller ; puis, effrayé de l'état de faiblesse où elle était tombée, sans la quit-

ter des yeux il s'éloigna un instant d'elle pour aller sonner Mariette. Cette fille ne tarda pas à paraître, et Ernest eut quelque peine à lui faire réprimer les signes de douleur qu'elle donna en apprenant l'état où était sa maîtresse.

— Faites monter votre mari à cheval, lui dit Ernest; et qu'il le laisse à M. Tilorier à Clermont, pour qu'il vienne ici en toute hâte !

— Mais M. Tilorier est ici, monsieur.

— Comment ?

— Il est arrivé il y a deux heures en disant qu'il passerait la nuit ici ; il est en bas dans la salle, étendu sur deux chaises.

— Dites-lui de monter.

Mariette obéit et rentra bientôt avec le médecin, qui, en effet, bien qu'il ne fût que trop certain que tous les secours de son art seraient inutiles, était venu pour être là auprès d'elle. Il regarda attentivement la malade, approcha son oreille de sa poitrine, lui tâta le pouls, et resta immobile et muet, tandis qu'Ernest et Mariette cherchaient vainement à lire quelque chose dans ses yeux. L'inquiétude d'Ernest

s'était tellement accrue par ce silence, qu'il ne put la contenir plus longtemps. Il s'écarta du lit, fit un signe à M. Tilorier, qu'il conduisit dans la partie la plus reculée de la chambre, et là, lui demanda ce qu'il pensait de la malade. Le médecin baissa les yeux, secoua doucement la tête et ne dit mot.

— Mais enfin, que peut-on lui faire? N'est-il rien que l'on puisse lui donner comme soulagement?

M. Tilorier tourna nonchalamment la tête vers le guéridon sur lequel était plusieurs fioles de médicaments, et, après en avoir pris une comme au hasard :

— Tenez, dit-il, faites lui prendre une cuillerée de ce calmant.

Et il alla se jeter dans un fauteuil pour dérober aux assistants les larmes qui roulaient dans ses yeux.

La nuit fut longue et douloureuse pour tous. Les suffocations de la malade devenaient toujours plus fréquentes, et vers les trois heures du matin, où la parole lui revint par instants, on s'aperçut qu'elle avait du délire. Après avoir consulté Ernest, M. Tilorier sortit et rentra bientôt accompagné du curé

de Chamaillères. On fit les prières d'usage autour du lit de mademoiselle de Liron. Tout le monde était à genoux, excepté Ernest, qui, placé derrière l'oreiller de sa cousine, la soutenait presque toujours par-dessous les bras, afin qu'elle pût respirer moins douloureusement. Dans de semblables malheurs, rien n'augmente le courage et la résignation comme les soins pénibles et fatiguants que l'on est obligé de donner à un mourant qui nous est cher. M. de Tilorier et Mariette pleuraient; mais à mesure que l'instant fatal semblait s'approcher, Ernest rassemblait toutes les facultés de son âme, toutes les forces de son corps, pour aider sa chère mourante à quitter la vie le plus doucement possible. La tête placée entre celle de sa cousine et son épaule, il écoutait, il interrogeait en quelque sorte ses douleurs, et par le balancement de ses bras, il obéissait, tout en les modérant, aux divers mouvements que les vicissitudes du mal lui faisaient prendre. Mademoiselle de Liron ne laissait plus entendre habituellement que des plaintes, et, par instants, des mots sans suite. Les intervalles où son esprit redevenait lucide étaient

rares et courts. Une fois, elle mit ses mains sur celles d'Ernest, qu'il tenait croisées sur la poitrine de mademoiselle de Liron pour la soutenir. Comme elle ne pouvait voir la figure de son cousin placé derrière :

— C'est vous, Ernest, dit-elle, que je sens, n'est-ce pas ?

— Oui, lui répondit-il.

— Ne me quittez plus, ajouta-t-elle ; puis elle retomba dans l'abattement.

Il s'était à peine écoulé un quart d'heure qu'elle sembla reprendre de l'agitation. Ernest avait retiré momentanément son bras gauche d'auprès du corps de sa cousine, pour faire cesser l'engourdissement que des efforts prolongés et le défaut de mouvement y avait causé. La pauvre malade, comme si elle eût été jalouse de ces derniers secours que son ami lui donnait, tout en murmurant des plaintes confuses, porta sa main avec brusquerie et inquiétude là où elle voulait retrouver celle qu'elle n'y sentait plus. Ernest la comprit, et glissa de nouveau son bras autour d'elle. Dès qu'elle le sentit, elle le pressa avec

assez de force encore; mais lorqu'elle voulut exprimer sa joie, elle ne put articuler clairement aucune parole, et depuis lors elle ne parla plus.

Cependant Mariette, appuyée sur le pied du lit, pleurait silencieusement en regardant sa maîtresse, tandis que M. Tilorier, assis au fond de la chambre et dissimulant la diretion de son regard, observait toutefois avec une inquiétude croissante les progrès de l'agonie. Mademoiselle de Liron ouvrit deux ou trois fois les yeux comme font les mourants lorsque de la porte du néant on dirait qu'ils interrogent l'avenir. Sans faire de bruit, le médecin se leva et fit quelques pas vers le lit. L'attention que Mariette porta à cette action arrêta ses larmes, et Ernest, à qui l'émotion du médecin n'était pas échappée non plus, redoubla de prévoyance auprès de la malade. Elle souffrait; on s'en apercevait à ses mouvements convulsifs, à ses plaintes sourdes. Tout à coup elle laissa échapper des gémissements. Comme M. Tilorier se retira de quelques pas en portant la main sur ses yeux, Ernest, dont la position ne lui permettait pas de suivre les altérations du visage de sa cousine,

refoula vivement les oreillers derrière elle pour la maintenir dans la même attitude, et se laissa glisser à genoux sur le devant du lit pour la voir. Il arriva juste au moment où elle respirait encore; mais après quelques secondes, il reçut sur son front le dernier souffle qu'elle exhala. M. Tilorier et Mariette tombèrent à genoux, et tous les trois restèrent silencieux dans cette position pendant plusieurs minutes.

Ce fut Ernest qui se releva le premier et qui rompit le silence :

— Elle est morte, dit-il.

M. Tilorier et lui se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, et Mariette commença à sangloter, puis à pleurer à chaudes larmes.

Ernest ne pleurait point. Il ne s'était pas attendu à ce que la mort serait si prompte, et son âme renfermait un surcroît d'énergie qui n'avait pas été employé ; seulement sa bouche devint amère. Après avoir pris deux gouttes de vinaigre, il retourna vers le corps inaminé de mademoiselle de Liron, lui ferma les yeux, et se tourna ensuite vers M. Tilo-

rier, auquel il exprima, par ses gestes, le désir de rétablir un peu d'ordre dans tout ce qui entourait la défunte; le médecin l'aida, le dirigea même pour remplir ce premier devoir.

Ainsi mourut presque subitement mademoiselle Justine de Liron.

Les relations qu'Ernest avait eues avec elle, le besoin impérieux de la remplacer dignement auprès de son oncle d'abord, et ensuite envers tous les gens de la maison, firent sentirent à ce jeune homme l'obligation de revêtir sa douleur de décence. Dès que sa cousine eut fermé les yeux, l'âme d'Ernest prit donc une existence, une force nouvelle, pour s'élever au-dessus des faiblesses de la douleur vulgaire. Les conseils de mademoiselle de Liron, qui jusque-là n'avaient pénétré que son cœur, frappèrent tout à coup sa raison, et il sentit qu'elle l'avait fait homme, et qu'elle l'avait investi de la dignité de chef de famille.

L'âme de cette excellente personne a pu se réjouir, à ce moment et depuis, de son ouvrage. Ernest ne fit plus rien dans sa vie sans s'assurer mille et

mille fois, par la réflexion, que sa conduite mériterait l'approbation de sa cousine, et mademoiselle de Liron fut toujours pour cet homme un véritable ange gardien.

Au moment de sa mort, M. de Thiézac, averti depuis quelque temps de sa maladie, était venu revoir Ernest, lui offrir ses services, ses conseils, pour les affaires de la succession de son oncle, dont la raison était tout à fait altérée. Sensible à cette marque d'intérêt, Ernest avait accepté ces offres avec reconnaissance, et il s'établit entre ces deux hommes des relations d'amitié sincère.

Le vieux M. de Liron mourut peu de jours après sa fille. Par son testament, dont il était facile de s'apercevoir que mademoiselle Justine de Liron avait dirigé l'esprit et arrêté même les détails, il faisait Ernest de P*** son héritier.

M. de Thiézac ne borna pas les marques de l'attachement que lui avait inspiré Ernest aux soins qu'il prit de l'éclairer et de l'aider pour mettre toutes ses affaires de succession en règle, il avait encore eu l'attention délicate d'écrire à M. N***, le ministre

des relations extérieures à Paris, pour le prévenir des malheurs qu'Ernest avait éprouvés, et du besoin que ce jeune homme avait d'une prolongation de congé pour tranquilliser son âme et régler les intérêts de sa nouvelle fortune. Ces démarches avaient eu un plein succès, et M. N*** n'avait rappelé Ernest auprès de lui que d'après l'avis que lui avait donné M. de Thiézac.

On n'entrera pas dans de plus amples détails sur ce qui touche Ernest. On dira seulement que ce jeune homme, rappelé à Paris, courut pendant sept ans la carrière diplomatique. La gravité que son caractère avait prises depuis la mort de sa cousine porta ses goûts vers les études sérieuses. Pendant les voyages qu'il fit en Amérique et en Europe, il eut l'occasion de perfectionner la connaissance qu'il avait déjà de plusieurs langues, et il s'est adonné particulièrement à l'étude de l'histoire. La plupart de ses loisirs étaient employés à des travaux dont on verra peut-être les résultats un jour.

Tout ce qu'il pouvait y avoir d'ambition dans l'âme d'Ernest ne s'appliquait pas à la recherche du

pouvoir ou d'une grande fortune. Aussi, avec la capacité remarquable qu'il avait pour les affaires, ne fit-il pas, comme on dit vulgairement, son chemin. Son esprit recherchait naturellement l'étude, et son cœur avait besoin d'aimer en repos. Le tracas des affaires, qui lui avait été fort utile après la mort de mademoiselle de Liron, lui devint désagréable lorsque le temps eut permis à son âme de chercher une situation fixe pour passer sa vie aussi heureusement qu'il est possible.

Il revint en Auvergne, revit avec émotion, mais non sans plaisir, ses biens de Chamaillères, et alla faire visite à M. de Thiézac dans les environs de Saint-Flour. Ce fut là, dans la famille de cet homme aimable et sincèrement bon, qu'il trouva l'occasion de remplir le dernier vœu que mademoiselle de Liron avait formé pour lui, avant de mourir. M. de Thiézac avait chez lui une nièce de sa femme, jeune personne de dix-sept ans, dont les grâces étaient comme son caractère, faites pour attirer l'attention de ceux qui la voyait. M. et madame de Thiézac eurent l'idée d'un mariage, presque aussitôt qu'ils

virent Ernest dans la maison. Élise, leur nièce, y pensa aussi, comme cela arrive à toutes les jeunes personnes quand elles voient un homme à marier. Pour Ernest, l'idée ne lui en vint que plus tard, et lorsqu'il se détermina à faire cette union, il y eut de sa part plus de raison que d'amour.

Enfin il se détermina à prendre *le grand chemin de la vie*, comme lui avait dit sa cousine, et il fut raisonnablement heureux, chose bien rare.

LES DEUX

PRISONNIERS DE WINDSOR

I

CHARLES D'ORLÉANS

On n'a jamais, que je sache, rapproché deux hommes qui, tous deux de sang royal, braves à la guerre et poëtes remarquables, subirent, dans le même temps, une longue captivité en Angleterre : le prince français Charles d'Orléans et le roi d'Écosse, Jacques Ier. J'ai pensé qu'il y aurait quelque intérêt à comparer ces deux singulières destinées, à présenter dans deux tableaux parallèles les conformités et les différences qui pourraient venir de la fortune,

du caractère personnel, enfin de la nature, de l'esprit et du talent poétique de ces deux personnages. Pour le premier il sera peut-être curieux de résumer à ce nouveau point de vue les traits bien connus de sa vie et de sa physionomie littéraire ; l'histoire romanesque du second, et ses poésies qui n'ont pas encore trouvé de traducteur, sont presque inconnues : j'espère qu'on me saura gré d'appeler l'attention sur un poëte aussi distingué et sur un aussi grand caractère.

On se rappelle au milieu de quels événements et de quelles mœurs politiques Charles d'Orléans fut jeté dès sa plus tendre jeunesse. Né en 1391 de Louis d'Orléans et de Valentine de Milan, il fut marié en 1406, par son oncle le roi Charles VI, à la veuve de Richard II d'Angleterre, Isabelle de France. Cette union, formée dans l'idée de satisfaire les prétentions de Louis, père de Charles d'Orléans, blessa profondément l'amour-propre de la princesse qui n'épousait qu'un enfant et perdait son titre de reine.

Ce mariage s'accomplit sous de tristes auspices, au milieu de querelles haineuses entre le duc de Bourgogne et Louis d'Orléans. On sait que l'un des tristes

résultats de cette terrible inimitié fut l'assassinat du duc d'Orléans. Vainement Charles essaya-t-il de faire venger la mort de son père; on le vit, conduit par sa mère et accompagné de sa femme, se présenter devant le roi pour demander justice ; les intrigues du duc de Bourgogne et la maladie de Charles VI firent échouer ces efforts. A la fin de 1408, après un an de veuvage, Valentine de Milan succombait à sa douleur; l'année suivante Isabelle cessa également de vivre.

Deux ans après, Charles, pour lutter avec plus d'avantage contre le duc de Bourgogne, resserra les liens qui l'unissaient déjà au puissant duc d'Armagnac, en épousant Bonne d'Armagnac, ce qui donna une activité nouvelle aux deux factions qui se disputaient le pouvoir.

D'affreux désordres eurent lieu alors à Paris et dans toute la France. Ces troubles et l'anarchie qui en résulta poussèrent les esprits aux plus déplorables résolutions. Par une erreur fatale qui, plus d'une fois dans notre pays, a fait illusion à des âmes nobles et généreuses, on eut recours à l'étranger, dans l'es-

poir qu'il aiderait à faire cesser les désordres et les malheurs qui pesaient sur la France. C'est ainsi que Charles d'Orléans fut un des signataires de ce traité secret qui achetait l'alliance du roi d'Angleterre, Henri IV, contre le duc de Bourgogne, par la reconnaissance de ses droits sur plusieurs provinces françaises, et lui promettait des hommes et de l'argent pour les soutenir. Les Anglais prirent prétexte de ce traité pour faire quelques descentes sur les côtes de Normandie, et pour y piller des villes, des villages et des abbayes. Henri IV mourut bientôt sans avoir apporté d'autre remède aux maux de la France. L'ambition de Henri V les aggrava aussitôt après d'une manière terrible. Lorsque des négociations dérisoires lui eurent permis d'achever des préparatifs considérables, c'est en conquérant qu'il prétendit débarquer à Harfleur (août 1415). Il conduisit lui-même une armée composée de six mille lances et de vingt-quatre mille fantassins. Cependant le succès ne répondit pas d'abord à ses espérances. La résistance prolongée d'Harfleur qui, livrée à ses propres ressources, ne se rendit que le 22 septembre, après

un siége de plus d'un mois, et surtout la dyssenterie, réduisirent de plus de moitié les troupes anglaises. Henri V ne se rebuta pas. Malgré les conseils de ses officiers, malgré l'offre de lui livrer passage s'il voulait renoncer à ses prétentions, il s'obstina dans son projet de traverser une partie de la France pour gagner Calais où il avait ordonné à sa flotte de l'attendre ; c'est avec quinze ou seize mille hommes, mal nourris et à peine vêtus, qu'il arriva sur le champ de bataille d'Azincourt, pour lutter, disent les historiens, contre une armée de près de cent mille hommes. Dans les rangs français, hâtons-nous de le dire, se trouvait le duc d'Orléans.

Sans entrer dans les curieux détails de la bataille d'Azincourt, conservés dans les chroniques françaises et anglaises, il suffira, pour en saisir le résultat, de savoir quelle était la disposition relative des deux armées, et comment, sur un terrain resserré et délayé par de longues pluies, la plus nombreuse ne put faire aucune manœuvre, tandis que les quinze mille Anglais, agissant avec plus d'ordre et d'agilité, culbutèrent leurs adversaires. Les deux armées étaient

également échelonnées en trois corps, mais avec cette différence importante que l'avant-garde anglaise se composait d'archers à pied, tandis que celle des Français était formée de toute la noblesse française à cheval, pesamment armée et qui, pour rien au monde, n'aurait consenti à céder le poste le plus périlleux aux vilains. Dans cette avant-garde, commandée par le connétable d'Albret, se trouvaient les plus grands seigneurs de France, et entre autres, comme nous l'avons dit, Charles d'Orléans.

La victoire ne fut pas longtemps douteuse. Les archers anglais firent une décharge sur l'avant-garde des seigneurs français dont les chevaux blessés par les flèches, et débarrassés de leurs cavaliers, portèrent le désordre dans le deuxième corps qui le communiqua au troisième. A la vue de cette confusion générale les archers anglais changèrent d'armes, et remplaçant leurs arcs par des haches qu'ils portaient en sautoir, commencèrent à faire de l'avant-garde française une boucherie qu'ils achevèrent sur le reste de l'armée, avec l'aide de la cavalerie.

C'était alors l'usage que les prisonniers appartins-

sent à ceux qui les avaient pris et leur payassent une rançon proportionnée au rang de chacun d'eux. Cependant lorsque la haute naissance du prisonnier le mettait hors de pair, il devenait un otage pour le souverain vainqueur. Ce fut le cas où se trouva Charles d'Orléans. Il fut pris tout couvert de blessures et confié aux soins de sir Charles Waller, chargé de l'accompagner jusqu'en Angleterre. Mais avant de trouver quelque repos à Groombridge ou Waller l'hébergea, le malheureux prince, ainsi que ses compagnons d'infortune, eut de cruelles épreuves à subir. Aux fatigues du voyage, rendues plus insupportables par son état de souffrance, vinrent s'ajouter toutes sortes de tortures morales.

Cependant les soins et même les honneurs lui furent d'autant plus prodigués qu'on se proposait de tirer de lui une rançon énorme. D'abord conduit à Calais, il était placé, avec les autres prisonniers d'importance, entre l'avant-garde et le principal corps de l'armée anglaise. La marche fut pénible pour tout le monde. Vainqueurs et vaincus, en arrivant dans la ville, étaient exténués de fatigue. Chacun espérait

y trouver quelque repos et des vivres, car la plupart d'entre eux n'avait pas mangé de pain depuis huit ou dix jours. Mais les habitants ne voulurent recevoir personne chez eux excepté quelques lords anglais. Aussi peut-on se figurer la détresse des pauvres prisonniers dont la plupart étaient horriblement mutilés. La disette était telle que les soldats et les archers anglais ne faisaient plus attention à la valeur des choses qu'ils échangaient contre des vivres. On en vit qui vendirent leurs bagages et jusqu'à leurs prisonniers pour tirer de l'argent des habitants et se procurer de la nourriture. D'autres, ne pouvant plus subvenir aux besoins de leurs captifs leur imposèrent une rançon en les renvoyant en France sur parole. En somme tout était devenu indifférent aux soldats anglais, excepté le besoin de manger et le désir de retourner dans leur pays.

Pendant son séjour à Calais, le roi d'Angleterre donna à dîner à ses prisonniers d'élite : le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, les comtes d'Eu, de Vendôme, de Richemont et le maréchal Boucicaut ; puis, après le repas, il fit présent à chacun d'eux d'une

robe de drap de Damas. Jusque-là les convives n'avaient eu qu'à se louer de la galanterie du monarque anglais; mais le discours qu'il leur tint à la fin du banquet ne fut pas d'aussi bon goût.

« Ne vous émerveillez pas, leur dit-il, si j'ai obtenu contre vous un succès dont je suis loin de m'attribuer la gloire. Car, ajouta-t-il, c'est l'œuvre même de Dieu qui vous est contraire à cause de vos péchés ; et l'on doit s'étonner de ce que les revers ne vous aient pas frappés plus tôt, car il n'est ni mal ni péché auxquels vous ne vous soyez abandonnés, ne tenant foi et loyauté à créature du monde, en mariage ni autrement, commettant sacriléges, violant les saints lieux, épuisant les ressources de votre pays, et le détruisant sans raison. »

Singulière leçon dans la bouche d'un jeune prince dont la conduite et les mœurs, jusqu'à son avénement au trône, n'avaient été rien moins que régulières. Mais des souffrances et des humiliations plus cruelles étaient réservées aux prisonniers français. La traversée de Calais à Douvres fut terrible. Il s'éleva une tempête assez violente pour que deux vais-

seaux appartenant à un lord anglais se perdissent corps et biens et que plusieurs bâtiments chargés de prisonniers allassent toucher les côtes de la Hollande. Charles d'Orléans était sur le vaisseau de Henri avec ses plus illustres compagnons d'infortune; épuisé par le mal, il put voir l'énergique nature du monarque anglais triompher de cette épreuve et conserver un calme inaltérable. Mais les douleurs physiques n'étaient rien au prix de ce qu'il dut éprouver sur le sol de l'Angleterre.

Depuis Douvres jusqu'à Londres les populations accouraient de tous côtés au-devant du roi et de l'armée. Ce fut une marche triomphale, et l'enthousiasme que le peuple manifesta entre ces deux villes ne fut surpassé que par celui qui éclata dans la capitale le jour où le roi alla à l'église Saint-Paul pour remercier Dieu de la victoire qu'il venait de remporter. Vêtu de pourpre, il était à cheval et avançait lentement au milieu d'une foule qui ne s'ouvrait qu'avec peine, et dont les cris de joie faisaient continuellement retentir les airs. Derrière le vainqueur suivaient les princes, les ducs, les comtes, barons et

maréchaux ses prisonniers, qu'entourait une troupe nombreuse chargée de les garantir des flots de gens que la curiosité poussait autour d'eux.

Qu'on se figure les sentiments de la brave noblesse française réduite à orner ce triomphe où furent renouvelés les raffinements tant soit peu barbares des Romains.

Charles d'Orléans était là ; et de ce jour, 25 octobre 1415, jusqu'à celui de son rachat et de sa délivrance en février 1440, il subit en Angleterre une captivité de vingt-quatre ans. Telle est la première période de la vie de cet homme que sa naissance et le rang qu'il occupait à la cour du roi Charles VI jetèrent dès son adolescence au milieu des factions les plus haineuses, qui prit part à un traité funeste avec les ennemis de son pays, et finit par tomber en leur pouvoir après avoir vaillamment combattu, bien que son naturel le portât vers une vie paisible, et que, par son caractère doux et aimable, par son esprit délicat, il fût particulièrement disposé à cultiver les lettres.

On n'a trouvé jusqu'ici que fort peu de rensei-

gnements sur la vie qu'il a menée pendant sa captivité. Dans le charmant recueil de ses poésies, dont un assez grand nombre ont été composées pendant son séjour en Angleterre, on ne remarque que quelques rares passages où il fait allusion à ses malheurs et aux grands événements qui eurent lieu en France pendant son absence. On rencontre bien parfois dans ses ballades et ses rondeaux des vers qui témoignent de la douleur qu'il ressentait lorsque les Anglais victorieux s'établissaient en maîtres dans le royaume de France, ainsi que du soulagement et de la joie qu'il éprouva en apprenant les revers successifs des ennemis de son pays ; mais, au lieu d'être burinées à grands traits, ces étonnantes péripéties historiques ne lui inspirent que des vers charmants et tout à fait hors de proportion avec les sujets majestueux qu'il traite. Charles, duc d'Orléans, est un poëte élégiaque et érotique, d'une élégance rare, dont les écrits se font remarquer par une pureté de style et une facilité pleine de grâce.

Qu'il fût né écrivain et poëte, c'est ce dont on ne saurait douter en lisant ses vers ; mais quel genre

de culture son esprit avait-il reçu au milieu des tristes événements qui fondirent sur son pays et sa famille au moment où il sortait à peine de l'enfance ? On ne sait rien sur ce point. Seulement il est vraisemblable que son illustre mère, Valentine de Milan, à qui les grands écrivains de l'Italie, Dante et Pétrarque, étaient familiers, en soignant l'éducation de son fils, lui fit connaître les délicatesses d'une littérature déjà bien plus perfectionnée que la nôtre. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, il est certain que dès sa jeunesse Charles cultivait la poésie comme il le dit lui-même dans une de ses jolies ballades, écrite au temps de sa captivité (1).

Voici des fragments de deux ballades où il fait allusion à son malheur, mais sur des tons si différents et avec un tel laisser aller, que l'on serait tenté de croire qu'il parle des infortunes d'un autre.

Je fus en fleurs au temps passé d'enfance,
Et puis après devins fruit en jeunesse;
Lors m'abattit de l'arbre de plaisance (*plaisir*)

(1) Ballades, chançons et complaintes
Sont pour moi mises en oubli, etc.

Verd et non mur, Folie, ma maîtresse :
Et pour cela, Raison, qui tout redresse
A son plaisir, sans (*me faire*) tort et méprison (*injustice*),
M'a, à bon droit, par sa très-grand sagesse,
Mis pour murir au feurre (*sur la paille*) de prison.

(*Que*) Dieu nous donne paix; car c'est ma désirance ;
Alors serai en l'eau de liesse (*bonheur*)
Tout rafraîchi, et au soleil de France
Bien nettoyé du moisi de tristesse ;
J'attends bon temps, endurant en humblesse (*humilité*);
Car j'ai espoir que Dieu ma guérison
Ordonnera. Pour ce, m'a sa hautesse
Mis pour murir au feurre de prison.

On voit par ces vers que le prisonnier prenait son mal en patience ; mais en voici d'autres où il en parle tout à fait gaiement :

Nouvelles ont couru en France
Par maints lieux que j'étois mort;
Dont avoient peu de déplaisance
Ceux qui me haïssent a tort.
D'autres en ont eu déconfort (*du chagrin*)
Qui m'aiment de loyal vouloir
Comme mes bons et vrais amis.
Je fais a toutes gens savoir
Qu'encore est vive la souris.

Évidemment les instincts du poëte étaient plus forts que ses chagrins, et, comme la douce Philomèle qui chante même en cage, notre prisonnier ne cessait de

faire des vers sous le ciel nébuleux de l'Angleterre. On trouve dans le recueil de ses poésies une suite de chansons et de ballades adressées à une dame qu'il avait laissée en France. Il la qualifie de princesse sans la nommer jamais, car Charles d'Orléans était en amour d'une discrétion qui serait rare en tout temps, mais qui l'était plus particulièrement dans celui où il vivait. Voici comme il parle des perfections de cette beauté inconnue :

S'il est quelqu'un pris de tristesse
Qu'il aille voir son doux maintainement (*maintien*) ;
Je me fais fort que le mal qui le blesse
Le laissera pour lors soudainement,
Et en oubli sera mis pleinement.
C'est paradis que de sa compagnie :
A tous (*elle*) complait, à nul n'est annuyant.
Qui plus la voit, plus en est désirant ;
De ces grands biens est ma dame garnie.

Charles excelle dans les pièces galantes ; il est moins heureux lorsque les sujets qu'il traite sont graves et qu'il veut parler sur un ton élevé. Il faut cependant citer ici une ballade de ce genre, parce qu'il y fait allusion à des événements historiques qui fixent à peu près la date à laquelle cette pièce

a été composée, genre de renseignements que l'on ne rencontre que fort rarement dans les écrits de notre poëte. Ce doit être vers 1449, quelques années après son retour en France, lorsque la faction de la Rose blanche, fomentée par Richard, duc de Glocester, disputait le trône de Henri VI, que Charles d'Orléans composa cette pièce, puisqu'il y signale les revers des Anglais en France et la reprise de possesion de la Guyenne et de la Normandie par les armées du roi Charles VII.

Comme je vois les Anglois ébahis!
Réjouis toi franc royaume de France!
On s'aperçoit que de Dieu sont (*les Anglais*) haïs,
Puisqu'ils n'ont plus courage ni puissance.
(*Ils*) Pensoient bien par leur outrecuidance
Te surmonter et tenir en servage;
Mais a présent Dieu pour toi les combat
Et se montre du tout de ta partie,
Leur grand orgueil entièrement abat
Et t'a rendu Guyenne et Normandie!

N'ont pas Anglois souvent leurs rois trahis(1)?
Certes oui; tous en ont connoissance!
Et encore le roi de leur pays

(1) Les Anglais n'ont-ils pas souvent trahi leurs rois?

Est maintenant en douteuse balance.
D'en parler mal chaque Anglois s'avance,
Montrant assez par leur mauvais langage
Que volontiers ils lui feroient outrage.
Qui sera roi? Entre eux est grand débat;
Pour ce, France, que (*je*) te die?
De sa verge Dieu les punit et bat
Et t'a rendu Guyenne et Normandie!

Il y a certainement de la verve dans ces vers, et l'expression ne manque ni de fermeté ni d'élégance. Cependant on voudrait y trouver une certaine ampleur, une majesté qu'un poëte antérieur de plus d'un siècle, Rutebœuf, avait su imprimer à sa *Complainte d'outre-mer*, où il s'éleva avec tant de vigueur contre le refroidissement des princes chrétiens pour la guerre sainte (1).

Successeur de Thibaut, comte de Champagne,

(1) En voici le début : « Empereurs, rois, ducs, comtes et princes, vous à qui on récite, pour vous divertir, des romans où figurent ceux qui, autrefois, ont combattu avec tant de valeur pour la sainte Église, que comptez-vous faire, vous, pour obtenir le paradis? Ceux dont vous vous amusez à entendre les histoires ont gagné cet honneur par les peines et les souffrances qu'ils ont endurées ici-bas. Voici le temps venu pour vous; donnez donc aussi matières à de nouvelles histoires, et servez Dieu qui vous montre le chemin de son

précurseur de Marot et même, pourrait-on dire, de Chaulieu, Charles d'Orléans est un poëte charmant lorsqu'il badine sur la galanterie. Son esprit élégant et facile le porte à traiter parfois d'une façon légère même les sujets les plus graves; mais sa muse gracieuse ne l'inspire jamais plus heureusement que quand la matière s'accorde avec la nature de son génie. On en jugera par deux pièces : l'une, le *Songe en complainte;* l'autre, que l'on va lire : *une Requête* adressée à l'Amour et à Vénus. Les cheveux de Charles commençaient à grisonner; et le poëte, arrivé à la maturité de l'âge, sentait la nécessité de se faire relever du serment qu'il avait fait à l'amour dans sa jeunesse. Voulant donc rentrer dans la libre possession de son cœur, il parodie dans sa re-

pays, de cette terre de promission (la Palestine) toute troublée, et sur le point d'être perdue! Ah! roi de France, pourquoi vous déguiserais-je la vérité ? La loi, la foi, la croyance vont en chancelant! secourez-les, il en est grand besoin. Roi de France, qui n'avez pas craint de mettre en captivité pour Dieu vos amis et votre personne, quelle honte pour vous si vous perdiez la possession de la terre sainte! Il faut que vous y alliez. Hommes et argent, n'épargnez rien pour la gloire de Dieu! »

quête le langage du barreau, et s'exprime ainsi :

Aux excellents et puissants en noblesse
Dieu Cupidon et Vénus la déesse.

Supplie présentement
Humblement
Charles le duc d'Orléans
Qui a été longuement
Ligement (*sans retour*)
L'un de vos obéissants;
Et entre les vrais amants
Vos servants,
A dépensé largement
Le temps de ses jeunes ans,
Très plaisants,
A vous servir loyalement.

Qu'il vous plaise regarder
Et passer
Cette requête présente
Sans la vouloir refuser;
Mais penser
Que l'humble vueil (*volonté*) la présente
A vous par loyale entente (*intention*)
En attente
Et (*de*) votre grâce trouver;
Car sa fortune dolente
Le tourmente
Et le contraint de parler.

Après avoir juré que, sa maîtresse lui ayant été

enlevée par la mort, il n'aimera plus, le spirituel pétitionnaire ajoute :

Et pour ce que jà pieçà (*depuis longtemps*)
(*Charles*) vous jura
De vous loyalement servir,
Et en gage vous laissa
Et donna
Son cœur par loyal désir ;
Il vient pour vous enquérir
Que tenir
Le veuillez tant qu'il vivra
Excusé. Car sans faillir
Pour mourir(1),
Plus amoureux ne sera.
. . . .

A Bonnefoi que (*vous*) tenez
Et nommez
Votre principal notaire,
Escriptement (*par écrit*) ordonnez
Et mandez,
Sous peine de vous déplaire,
Qu'il veuille, sans délai traire,
Lettre faire
En laquelle affirmerez
Que congé de se retraire (*retirer*)
Sans forfaire
Au dit cœur donné avez.

(1) Jusqu'à la mort.

Chaulieu, sur le retour, se retirant de l'arène amoureuse, aurait-il fait part de sa résolution avec plus d'esprit et de gentillesse à Hortense de Mazarin ou à la duchesse du Maine? Quant aux chansons du prisonnier d'Azincourt, en voici une que Chapelle et de La Fare n'auraient pas reniée :

Quand je fus pris au pavillon
De ma dame très gente et belle,
Je me brulai à la chandelle
Ainsi que fait le pavillon.

Je rougis comme vermillon
Aussi flambant qu'une étincelle.
Quand je fus pris au pavillon
De ma dame très gente et belle.

Si j'eusse été émerillon (1)
Et que j'eusse eu aussi bonne (*aile*),
Je me fusse gardé de celle
Qui me bailla de l'aiguillon
Quand je fus pris au pavillon
De ma dame très gente et belle.

Si Boileau eût eu connaissance des vers de Charles d'Orléans, écrits avec tant de pureté, où les rimes sont croisées avec tant d'art et où déjà, par un instinct

(1) Oiseau de proie.

de l'harmonie propre au vers français, le poëte fait assez régulièrement succéder les rimes féminines aux masculines, certes, le législateur du Parnasse français n'aurait pas dit que Villon sut le premier

Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

Aujourd'hui que nos anciens auteurs, soigneusement étudiés, sont mieux connus, et que la comparaison entre leurs ouvrages est devenue facile, on peut en profiter sous le rapprochement d'une des pièces les plus renommées de Villon avec celles de Charles, que nous venons de citer. Or il est indispensable de savoir que le talent de Villon était dans toute sa force vers 1461, lorsque Charles d'Orléans, âgé de 70 ans, avait produit depuis longtemps ses meilleures poésies. Cependant on va juger de la différence qu'il y a pour la clarté et l'élégance du style entre ces deux écrivains. Voici la plus remarquable et la plus connue des pièces de Villon :

DES DAMES DU TEMPS JADIS (1).

Dites-moi où et en quel pays
Est Flora la belle Romaine,
Archipiade et Thaïs
Qui fut sa cousine germaine?
Écho parlant quand bruit on maine
Dessus rivière, ou sus estan,
Qui beauté eut plus que humaine?
Mais ou sont les neiges d'Antan?

(1) Il a suffi de quelques mots rajeunis pour faire comprendre les vers de Charles d'Orléans; la pièce de Villon demande une traduction; la voici : — Dites-moi où et en quel pays est Flora la belle courtisane romaine, ainsi qu'Archipia et Thaïs, ses deux cousines. Qu'est devenu Écho dont la voix répondait au bruit que l'on fait au bord des rivières et des étangs, Écho dont la beauté était plus qu'humaine? Mais où sont les neiges de l'an passé? — Où est la savante Héloïse pour qui Pierre Abailard fut fait moine à Saint-Denis afin d'expier son amour? Où est aussi la reine qui ordonna que Buridan fût mis dans un sac et jeté dans la Seine? Mais où sont les neiges de l'an passé ? — La reine Blanche comme un lis, qui chantait comme une sirène, Berthe au grand pied, Béatrice, Alyce, Harembouges qui gouverna la Mayne et Jeanne la bonne Lorraine que les Anglais ont brûlée à Rouen; Vierge souveraine, où sont-elles? Mais où sont les neiges de l'an passé? — Prince, ne vous enquérez pas de ce que deviendront la semaine et l'an qui s'écoulent, car vous seriez ramené à ce refrain : mais où sont les neiges de l'an passé?

Ou est la très sage Hélois?
Pour qui fut chatré et puis moine
Pierre Esbaillart à Saint-Denys.
Pour son amour eut cette essoyne.
Semblablement ou est la Royne
Qui commanda que Buridan
Fut jeté en un sac en Seine?
Mais ou sont les neiges d'Antan?

La reine Blanche comme un lys
Qui chantoit à voix de sereine,
Berthe au grand pied, Bictris, Allys
Harembouges qui tint le Mayne,
Et Jehanne la bonne Lorraine
Que Anglois brulèrent à Rouen
Ou sont-ils, vierge souveraine?
Mais ou sont les neiges d'Antan?

Prince n'enquerez de Sepmaine
Ou elles sont, ni de cest an,
Que le refrain ne vous ramaine :
Mais ou sont les neiges d'Antan?

Il y a là un sentiment profond de la vanité des choses humaines énergiquement exprimé; mais la construction des phrases, trop embarrassée, en rend le sens obscur; aussi est-ce bien plutôt le jet vigoureux de la pensée que la justesse de l'expression qui fait que l'on se souvient de cette ballade.

On sait que Villon était un vaurien qui fut heureux

d'échapper à la corde qu'il méritait. Cependant on doit lui savoir gré d'avoir nommé Jeanne d'Arc, envers laquelle plus d'un de ses comtemporains s'est montré indifférent et même ingrat. Comme il est possible que la totalité des pièces de poésie de Charles d'Orléans ne nous soit pas parvenue, on peut supposer qu'il en avait consacré quelques-unes à la mémoire de cette courageuse vierge qui, en sauvant la France, rendit la fin de sa captivité possible. Mais dans les vers que nous possédons de lui, c'est avec regret que l'on ne trouve ni le nom de l'héroïne ni même une allusion aux grands événements qu'elle a accomplis.

On ne saurait se dissimuler qu'il y eut quelque chose de léger dans l'esprit et le caractère de Charles d'Orléans ; car, quoiqu'il ait été souvent fort maltraité par le sort, que sa jeunesse se soit passée au milieu des intrigues les plus compliquées et de tant d'événements sinistres, on s'aperçoit, en lisant ses écrits, qu'il n'a jamais pénétré bien avant dans les profondeurs du cœur humain. Mais peut-être doit-il au peu de force de ses idées cette clarté, cette élé-

gance de style qui font encore lire aujourd'hui ses vers. Et, en effet, moins la matière est sérieuse, et plus sa langue poétique devient riche et élégante. Nous n'en donnerons, pour dernière preuve, qu'un rondeau de lui bien connu, mais que l'on retrouvera sans doute ici avec plaisir :

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie,
Et s'est vêtu de broderie,
De soleil riant, clair et beau.
Il n'y a bête ni oiseau
Qui en son jargon ne chante ou crie :
« Le temps a laissé son manteau. »
Rivière, fontaine et ruisseau
Portent en livrée jolie
Gouttes d'argent d'orfévrerie ;
Chacun s'habille de nouveau,
Le temps a laissé son manteau.

On a vu au milieu de quels orages politiques Charles d'Orléans passa les premières années de sa jeunesse, et comment ce prince, ou plutôt ce poëte aimable, amené tardivement à combattre les Anglais, auxquels il s'était si imprudemment confié, fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt. Ses poésies, dont la composition paraît .l'avoir particulièrement

préoccupé pendant ses vingt-quatre ans de captivité, ont été l'objet de nos appréciations et nous avons essayé d'en déterminer le véritable caractère et le mérite. Il reste maintenant à rapporter le peu de détails certains que l'on ait sur son séjour en Angleterre, sur sa rentrée en France, et enfin sur le genre de vie qu'il mena dans son pays natal où il ne mourut qu'en 1465, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Nous avons laissé notre prince français captif et suivant, ainsi que ses compagnons d'infortune, Henri V traversant en triomphateur les rues populeuses de Londres, pour aller à Saint-Paul remercier Dieu de sa victoire. Fait prisonnier sur le champ de bataille par sir Richard Waller, Charles fut d'abord confié aux soins de ce chevalier, qui l'entretint honorablement, pendant quelque temps, dans son château de Groombridge ; mais une lettre du prince, datée de mai 1416, sept mois après la bataille, apprend qu'il était alors au château de Windsor, où le roi d'Angleterre le fit loger, sous prétexte de lui faire honneur, mais au fond afin de le mieux surveiller. Pendant combien de temps est-il resté dans

le château royal ? on l'ignore ; pour retrouver sa trace il faut aller jusqu'à l'année 1422, pendant laquelle il fut transféré dans celui de *Bolingbroke*, dont le chevalier Combwarth était gouverneur. Le trésorier de l'échiquier reçut l'ordre du roi d'Angleterre de faire payer au chevalier *vingt sous par jour*, pour l'entretien de son *très-cher cousin, le duc d'Orléans*, somme modique qui força le prince à faire venir de France des provisions de corps et de bouche pour vivre selon son rang.

Charles, quoique jeune, avait pris l'habitude de gouverner sa fortune avec beaucoup de prudence, et dès son arrivée à Londres il s'était occupé à faire rassembler en France tout ce qu'il avait de revenu, non-seulement dans l'espoir de payer sa propre rançon, mais pour s'acquitter de celles des otages qu'il avait eu l'imprudence de livrer aux Anglais lorsqu'il traita avec eux. Dans cette louable intention, le prince recommanda, par lettres patentes, de gouverner avec la plus stricte économie l'administration de son apanage, et fit venir en Angleterre des sommes immenses. Mais toutes ces affaires ne se traitaient pas

avec ceux de ses serviteurs restés en France sans que la cour d'Angleterre ne suscitât des difficultés interminables. Les plus pénibles étaient les conditions humiliantes que l'on imposait aux officiers de la maison de Charles, lorsqu'ils demandaient la permission de passer la mer pour apporter des fonds à leur maître ; et cependant on faisait payer bien cher sa nourriture et son logement.

La mort de Henri V d'Angleterre, en août 1422, n'apporta aucun changement au sort du duc d'Orléans. En 1430, on le ramena à Londres où il fut remis à la garde du chevalier de Cornwall, qui se chargea de son entretien au prix de trois cents marcs par an. Mais le conseil d'Angleterre (le jeune Henri VI était alors à Paris comme roi de France) jugea cette somme beaucoup trop élevée, et fit mettre au rabais, par adjudication publique, la garde du prince français. Celui qui demanda le plus bas prix fut le comte de Suffolk, à qui on adjugea la commission, moyennant *quatorze sous et quatre deniers* par jour.

Faute de documents, nous ne pouvons indiquer les événements qui furent cause des alternatives de

découragement et d'espérance qui agitèrent l'âme du noble prisonnier. Plus d'une fois les refus du gouvernement anglais d'entrer en négociation pour sa délivrance le jetèrent dans l'abattement; dans d'autres cas, l'espoir de voir conclure la paix et d'être rendu à la liberté réveillait son courage et sa bonne humeur. Tantôt il s'écrie, comme on l'a vu :

Ballades, chançons et complaintes
Sont pour moi mises en oubli.

Puis, à propos du faux bruit de sa mort, il dit gaiement :

Qu'encore est vive la souris.

Dans un de ces moments d'espérance, il compose une gracieuse ballade, commençant ainsi :

Priez pour paix, douce Vierge Marie,
Reine des cieux et du monde maîtresse :
Faites prier, par votre courtoisie,
Saintes et saints...
Priez pour paix le vrai trésor de joie...

Mais après avoir engagé sur ce ton grave les prélats, les princes à joindre leurs vœux aux prières de Marie, la muse de Charles, reprenant tout à coup son allure accoutumée, conseille aussi aux galants

dont la bourse est dégarnie, aux amants captifs, forcés de vivre loin de leurs maitresses de qui ils risquent d'être oubliés, de faire d'ardentes prières pour la paix. Quelle que soit la nature du sujet, le naturel aimable et gai du prince reprend toujours le dessus.

Les préliminaires de paix qui, selon toute apparence, avaient inspiré la ballade précédente, donnèrent lieu à mille difficultés, surtout lorsqu'il s'agit de la délivrance des prisonniers. Charles, en cette occasion, pour empêcher la rupture des négociations, se trouva réduit à faire les plus tristes concessions. Voulant obtenir la permision d'aller *de l'autre côté du détroit pour traiter de la paix*, il dut préalablement signer un acte par lequel il reconnaissait Henri VI roi de France et d'Angleterre, et ne traitait le roi Charles VII que de Dauphin viennois. Mais ces concessions humiliantes n'eurent même pas le résultat qu'il en espérait, et sa captivité continua.

Quelque temps après (1435), pendant le fameux traité d'Arras, où tous les princes de la chrétienté eurent des ambassadeurs, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, s'étant détaché du parti des Anglais, se

réconcilia avec le duc d'Orléans, qui se trouvait en ce moment à Calais (1). La duchesse de Bourgogne, à qui les malheurs de Charles inspiraient le plus vif intérêt, mit alors tout en œuvre pour réaliser la délivrance de ce prince, que Jeanne d'Arc avait prédite (2). Mais tous les efforts tentés par cette princesse échouèrent encore, et Charles, ramené de Calais en Angleterre, fut renfermé cette fois dans le château de Wingfed où il passa successivement de la surveillance du comte de Suffolk sous celle du chevalier Cobham.

Ces espérances déçues rendirent l'impatience d'être mis en liberté si vive dans l'âme du prince que, l'année suivante, il autorisa le bâtard d'Orléans à aliéner de ses domaines jusqu'à concurrence de quarante-deux mille écns, et parvint à obtenir du gouvernement anglais la permission de retourner à Calais pour traiter de la paix. Les ducs de Bretagne et de

(1) Plusieurs ballades de Charles d'Orléans font allusion à cette réconciliation. Elles commencent ainsi : — *Puisque je suis votre voisin. — Par hâte de mon passage... — Des nouvelles d'Albion.*

(2) Procès de Jeanne d'Arc. Quicherat, tome III, page 99.

Bourgogne, ainsi que le bâtard d'Orléans, se joignirent à lui dans cette ville et on signa, avec les ambassadeurs anglais, les premières bases d'un traité. L'adhésion des deux couronnes était indispensable, et cette affaire traîna encore en longueur. On l'obtint enfin le 21 mars 1439, et au mois de février de l'année suivante les premières conférences tenues à Gravelines eurent pour résultat la délivrance du duc d'Orléans.

La rançon fut fixée à la somme énorme de cent mille écus d'or. Le Dauphin et les plus grands seigneurs du royaume répondirent du payement, et le duc de Bourgogne, qui non-seulement s'était réconcilié avec Charles, mais voulait se l'attacher par des liens de famille, fut celui qui l'aida le plus généreusement en cette occasion. La duchesse de Bourgogne était venue aussi à Gravelines, d'où ces trois personnages se rendirent à Saint-Omer. Là Charles d'Orléans fut fêté à la cour et reçu aux acclamations des habitants de la ville, charmés de le voir libre. Quoique ce premier accueil fût très-brillant, ces fêtes n'étaient que les préliminaires de celles qui allaient

être célébrées. Le 16 novembre 1440, Charles d'Orléans fut fiancé à la nièce du duc de Bourgogne, Anne de Clèves. La pompe déployée pour la célébration du mariage dépasse tout ce que l'on peut imaginer en ce genre ; et si quelque curieux désire en lire la description, il la trouvera dans une chronique contemporaine, celle d'Enguerrand de Monstrelet (1).

Bien que Charles eût près de cinquante ans, le bonheur de se sentir libre, son mariage avec une jeune princesse aimable et spirituelle, les fêtes brillantes dont on l'avait entouré, l'abondance de richesses où le faisait tout à coup nager son cousin de Bourgogne, et la satisfaction de parcourir la France au milieu de populations qui témoignaient tant de joie de le revoir, toutes ces prospérités inattendues firent naître en lui une ivresse bien naturelle. Quel contraste et quel changement en effet ! La liberté après une captivité de vingt-quatre ans, des amis à la place de geôliers, le doux soleil de la France au

(1) Chap. CCLIII, année 1440.

lieu du climat triste et nébuleux de l'Angleterre ! Ce fut au milieu de ces sensations délicieuses que Charles d'Orléans, emmenant sa jeune épouse, se dirigea vers Paris. Le duc de Bourgogne avait largement fourni tout l'argent nécessaire pour monter somptueusement la maison des deux époux, qui voyagèrent avec un train inusité. Accompagnés d'archers et de trois cents cavaliers, ce fut avec cet appareil que, depuis Gand, ils traversèrent les campagnes et les villes dont les habitants se pressaient en foule sur leur passage pour féliciter le prince de sa délivrance ; et cet enthousiasme qu'avaient manifesté les provinces ne fut pas moindre lorsqu'ils entrèrent dans Paris.

Mais ce grand appareil de maison, ce cortége plus que royal, et les acclamations du peuple surtout, déplurent à Charles VII, qui se hâta de faire savoir au prince qu'il le recevrait volontiers, mais sans une suite si nombreuse et accompagné seulement de quelques serviteurs. La froideur de cet accueil, comparée aux récentes explosions de la joie publique, glaça le cœur du prince. Après avoir respectueu-

sement rendu hommage au roi, il se retira immédiatement dans sa seigneurie d'Orléans et alla habiter le château de Blois.

Mécontent de la cour, mais ne pouvant se passer encore des félicitations que devait lui attirer sa rentrée en France, et obéissant à une vanité un peu puérile, Charles alla de son château de Blois faire des courses chez les ducs de Laval et de Bretagne, et chez beaucoup d'autres seigneurs qui possédaient des fiefs. Tous le comblèrent de prévenances amicales et lui donnèrent les fêtes les plus brillantes. Mais en réalité, sous le prétexte de revoir ses anciens amis, il n'était pas fâché de connaître les véritables intentions de ceux qui, mécontents du roi comme lui, préparaient une de ces intrigues contre la couronne si communes en ce temps. On peut même considérer ces réunions de princes et de grands seigneurs à ce moment comme les préludes de cette échauffourée si fâcheuse que l'on décora plus tard du nom de *guerre du bien public*.

Mais le temps n'était pas encore venu où elle devait éclater; et au printemps de 1443, un intérêt

tout personnel absorba momentanément les préoccupations du duc d'Orléans. Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, tomba malade assez gravement pour que l'on crût sa mort prochaine, quoiqu'elle n'ait eu lieu que trois ans après. Cet événement réveilla dans l'esprit de Charles l'idée de rentrer en possession du duché de Milan, sur lequel il avait des droits par sa mère Valentine Visconti, mariée par son père Galéas à Louis d'Orléans, père de Charles, à la condition que ce prince succéderait au duché de Milan après l'extinction de la postérité masculine des Visconti. Philippe-Marie n'avait point d'enfants légitimes, il était malade ; la chance de faire valoir son droit se présentait donc sous un jour séduisant au fils de Valentine. Charles redoubla d'économie tant pour s'acquitter de ce qu'il devait encore pour sa rançon, que pour le cas où le moment viendrait de tenter une expédition sur le Milanais. Aussi, en 1447, lorsque Philippe-Marie Visconti mourut enfin, grâce à sa prévoyance, et à l'aide du duc de Bourgogne et du roi des Romains, il se trouva en mesure de lever une armée. Mais quoique le duc d'Orléans fût très-brave

de sa personne, le ciel ne l'avait pas trempé pour les grandes entreprises. Il alla bien en effet jusqu'à Asti, dont le comté resta fidèle à sa cause; mais les longueurs d'une opération que fit définitivement manquer le vigoureux usurpateur de ses droits, le bâtard François Sforza, époux de la fille illégitime de Visconti, fatiguèrent la patience du prince français, qui laissa à un lieutenant dévoué, Louis de Montjoie, le soin de mettre la conquête du Milanais à fin, si la chose était possible ; mais elle ne le fut pas.

Le 26 février 1450, le bâtard François Sforza était nommé duc de Milan par acclamation du peuple. Quant à Charles d'Orléans qui, on peut le croire du moins, avait été poussé à répéter ses droits sur Milan plutôt par les conseils ambitieux de son oncle le duc de Bourgogne que par sa propre volonté, il négligea, à compter de cette époque, les affaires politiques, pour se laisser aller tranquillement au courant d'une vie toute littéraire, celle, au fond, qui s'accordait le mieux avec son caractère et la nature de son esprit. Il avait d'ailleurs atteint sa soixantième année, le

repos lui était doux, sa veine poétique était toujours fertile ; il vivait heureux avec sa femme et entouré de nombreux amis, versificateurs aussi passionnés, mais moins habiles que lui. Son château de Blois, où il avait formé une bibliothèque très-riche pour le temps, était donc une véritable cour selon son gré, où l'on passait tour à tour le temps à lire, à faire des vers, à rivaliser en l'art de bien dire, et à régaler les amis qu'on avait invités par de bons repas et par les divertissements que donnaient les ménestrels et les jongleurs.

Malheureusement le détail de ce qui se passait dans cette petite académie n'est pas bien connu ; ce n'est qu'en se guidant sur un assez grand nombre de pièces de vers jointes dans les manuscrits à celles de Charles d'Orléans, que l'on peut se faire une idée de la constitution de ce parnasse blaisois.

On compte plus de trente poëtes dont les ballades et les rondeaux sont adressés au duc, ou répondent aux questions poétiques que le prince avait proposées. Plusieurs de ces versificateurs appartiennent à de grandes familles ; mais il en est d'autres plus

humbles, qui indiquent que la qualité d'homme d'esprit était un titre suffisant pour être admis à la cour du prince. En général, les productions de ces écrivains, ainsi que quelques-unes de leur illustre patron, brillent plus par l'élégance et la délicatesse de l'expression que par la variété et la force des pensées. A cette époque, l'art du poëte en France était comprimé par des formes si mesquines, qu'il n'aurait fallu rien moins que des génies tels que Dante et Pétrarque pour faire entrer des idées grandes dans des fourreaux aussi étroits et aussi courts que la ballade et le rondeau. A cette gêne si l'on ajoute celle de terminer chaque stance par le même refrain, on s'explique la monotonie de ce genre de poésie et l'habitude qu'il fait contracter de recourir aux recherches subtiles de l'esprit pour faire cadrer trois ou quatre fois de suite le même vers avec des idées différentes. Aussi est-il arrivé que les versificateurs de ce temps, Charles d'Orléans lui-même, n'ont ordinairement visé qu'à la subtilité et à l'élégance du langage.

On aurait tort toutefois de blâmer trop sévère-

ment un défaut auquel était liée une qualité précieuse pour le perfectionnement de notre langue. Il suffit d'avoir étudié les poëtes français qui ont fleuri avant le XVIe siècle pour les classer en deux parts bien distinctes : les uns, écrivains populaires, ayant pour eux l'originalité et la vigueur de la pensée, mais bravant le goût et l'honnêteté par la crudité de leurs images et de leurs expressions, tels sont les trouvères, les auteurs des fabliaux, Jean de Méhun, continuateur du *Roman de la rose*, et Villon, qu'on ne lit pas toujours sans rougir. A ces écrivains indépendants il faut opposer une autre classe qui, admis dans les cours, ou même en faisant partie, ont subi le joug des bienséances et ont dû s'astreindre à ne blesser personne par la hardiesse des pensées et surtout par l'audace du langage. Dans ce dernier groupe de poëtes *courtisanesques* se distinguent Guillaume de Lorris, auteur de la première partie du *Roman de la rose*, Thibaut, comte de Champagne, et notre Charles d'Orléans, dont le génie, comme on l'a vu, se montra plus propre à épurer la langue poétique de notre pays qu'à faire éclater

dans ses vers des images et des pensées fortes et vigoureuses. Si l'on compare les chansons de Thibaut aux poésies du duc d'Orléans, le pas que ce dernier a fait faire à la langue et à la versification paraît immense; tandis qu'en faisant le rapprochement des poésies du prisonnier d'Azincourt avec celles du poëte de Henri IV, Malherbe, on a de la peine à croire que plus de deux siècles se sont écoulés entre ces écrivains, tant le premier est près de la perfection du second.

Charles, aidé par un instinct délicat, est allé au-devant de la plupart des perfectionnements apportés à notre art poétique par Malherbe. Il sentit que l'inversion était antipathique à notre langue; son oreille lui commanda presque toujours de faire succéder alternativement les rimes masculines et les rimes féminines. Dans les combinaisons de vers de plus ou moins de syllabes, il montre parfois de la science et toujours un heureux sentiment de l'harmonie. Mais ce qui brille surtout dans ses poésies, c'est ce tact fin que l'on n'acquiert qu'au milieu d'une société choisie, dans celle des femmes surtout, qui le fit s'ab-

stenir en écrivant de toutes pensées et de toutes paroles qui auraient pu blesser l'oreille et le goût. En un mot, il fut l'un des premiers et des plus excellents qui reconnurent le caractère définitif que devait recevoir la poésie en France, et contribuèrent à la rendre claire, sage et toujours élégante, telle que l'ont constituée Malherbe, Boileau et Racine.

Une collection nombreuse de ballades, de rondeaux et de chansons composés par les membres de la petite académie blaisoise (1) est jointe aux poésies du prince qui l'avait formée. D'après plusieurs de ces pièces, on est autorisé à croire que Charles d'Orléans et quelques membres de la société proposaient tour à tour des sujets à mettre en vers, par exemple une proposition proverbiale. Nous donnons le résultat d'un de ces concours poétiques, où l'on s'appliquait plus à

(1) Voici les noms de ces poëtes : Anne de Clèves, duchesse d'Orléans, P. de Boulainvilliers, le cadet Dalebret, G. des Ourmes, Clermont, Benoît d'Amiens, Tignonville, Simon Cailleau, Falet, Jean monseigneur de Lorraine, Bourbon, jadis Clermont, Le Sénéchal, Blosseville, Me Berthault de Villebrune, Froigne, Le Voys, le duc de Bourgogne, A. de Guise, Guiot Pot, Robertet, Cadier, etc.

braver les difficultés si grandes encore de l'art d'écrire qu'à lutter de force réelle et d'imagination. Ce sont trois rondeaux dont voici le premier composé par Charles d'Orléans :

L'habit le moine ne fait pas,
L'ouvrier se connaît à l'ouvrage,
Et plaisant maintien de visage
Ne montre pas toujours le cas.
Aller tout sobrement (*modestement*) le pas
N'est que contrefaire le sage.
Sens subtil couché par compas
Enveloppé de beau langage
Musse (*cache, éteint*) le vouloir de courage.
Cuider (*se trop confier*) deçoit en maints états :
L'habit le moine ne fait pas,
L'ouvrier se connaît à l'ouvrage.

Le second rondeau est d'Anne de Clèves, duchesse d'Orléans.

L'habit le moine ne fait pas,
Car quelque chère (*bonne mine*) que je fasse,
Mon mal seul tous les autres passe
De ceux qui plaignent tant leur cas.
Souvent dansant je fais maints pas
Que mon cœur pris en deuil trépasse.
L'habit le moine ne fait pas,

Quant au troisième rondeau, celui de l'académicien Guiot Pot, la fin en est obscure, et je ne citerai que les premiers vers :

> *L'habit le moine ne fait pas,*
> Car tel n'est pas vêtu de noir.
> Qui a causé de se douloir (*plaindre*), etc.

Ces pièces ne sont pas les seules faites sur un premier vers donné, et on trouve encore neuf autres rondeaux commençant ainsi :

> *En la forêt de longue attente*, etc,

dont les auteurs sont : Charles d'Orléans, la duchesse de Nevers, Frédet, Philippe Pot, Guiot Pot, Gilles, le bâtard de La Trémouille, etc.

Il faut signaler ici une coïncidence curieuse qui montre les efforts qui furent faits à cette époque pour perfectionner la langue française. En même temps que Charles d'Orléans présidait l'académie de Blois, le dauphin de France, Louis, en présidait une autre à Genape, dans le Brabant. A Blois, on débrouillait la langue poétique ; à Genape, on épurait la prose.

La mauvaise intelligence qui ne cessa de régner entre Louis et Charles VII, son père, obligea ce dernier, en 1456, de donner l'ordre d'arrêter son fils. Averti à temps, le futur Louis XI s'enfuit dans le Brabant, où le duc de Bourgogne l'accueillit et lui donna pour résidence le château de Genape avec douze milles écus pour son entretien. Là, entouré de ses courtisans, le prince mena joyeuse vie, se livrant avec passion au plaisir de la chasse et cultivant les lettres avec non moins d'ardeur. Ses amis, gens d'esprit, composaient en prose des nouvelles pour le distraire, et l'on pense qu'il y en a quelques-unes de lui dans le recueil des *Cent Nouvelles nouvelles* (1).

Tout concourt à faire croire que la plus grande

(1) Voici les noms des écrivains qui ont pris part à Genape à la rédaction des *Cent Nouvelles nouvelles*. Monseigneur le Dauphin, monseigneur de La Roche, Phil. de Laon, monseigneur de Launay, M. Lamant de Bruxelles, monseigneur de Créqui, monseigneur Le Duc, Caron, monseigneur de Comessuram, monseigneur de Fiennes, P. de Saint-Yon, monseigneur de Fouquessoles, monseigneur de Beauvoir, M. de Changy, monseigneur de La Borde, monseigneur de Villiers, monseigneur de Lau, monseigneur de Saint-Pol, Mériadec, L'Écossais, Davandière, monseigneur de Thieurges, P. David,

partie des dernières années de la vie de Charles d'Orléans fut consacrée à la culture des lettres dans son château de Blois. Mais, malgré son goût pour la retraite et les plaisirs de l'esprit, sa qualité de prince du sang le força plus d'une fois à rentrer dans la vie politique. Quoiqu'il ne paraisse pas avoir pris une part très-active à la révolte de la haute noblesse, qui fomenta une guerre civile pour ses propres intérêts en la masquant sous le prétexte du *bien public*; il est à peu près certain, cependant, que depuis l'avénement de Louis XI au trône, en 1461, l'humeur haineuse et tyrannique de ce prince envers les nobles, auxquels il arracha tous leurs emplois, dut profondément déplaire à Charles. Quant au nouveau roi, il ne laissait échapper aucune occasion de faire sentir à son cousin l'éloignement qu'il avait pour lui.

Une circonstance de ce genre fut en quelque sorte cause de sa mort. Assistant aux états de Tours, il se

Mahiot, d'Auquesnes, Poncelet, Montbléru, Le Larron, monseigneur Le Prevost de Vualstennes, Antoine de La Sale, auteur de *Cinquante Nouvelles nouvelles* et du joli roman de *Jéhan de Saintré*.

laissa aller à un élan de générosité inspiré par une pensée de conciliation : il éleva la voix en faveur du duc de Bretagne, sur lequel Louis XI prétendait diriger toute la sévérité de l'assemblée. Le roi, sans égard pour l'âge et les infirmités du prince, l'interrompit en lui jetant dédaigneusement des paroles presque injurieuses. Charles ne put supporter cette offense ; il se rendit aussitôt à son château de Blois, où il mourut quelque temps après, le 4 janvier 1465, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Si l'expérience journalière ne nous apprenait pas que le caractère des hommes influe bien plus fortement sur leur destinée que les événements qui traversent leur vie, l'existence de Charles d'Orléans suffirait pour nous en convaincre. Né sur les marches du trône, mêlé dès son adolescence aux intrigues, aux haines politiques les plus ardentes, poussé par les événements à prendre les armes contre les Anglais avec lesquels il avait traité, et prisonnier chez eux pendant vingt-quatre ans, dans ces circonstances si diverses le poëte apparaît sans cesse. La poésie est son bonheur, sa vie, et il n'est pas jusqu'à

l'espoir, momentanément assez bien fondé, de rentrer dans ses droits sur le duché de Milan, qu'il ne néglige pour aller retrouver à Blois le calme et les délassements qu'il chérit. Là, je ne dirai pas revenu, mais débarrassé d'une entreprise où l'avaient engagé son nom et une ambition étrangère, il revint vivre de sa véritable vie, au milieu de sa famille, près de sa bibliothèque, entouré de ses amis poëtes, et gouvernant en paix sa petite académie.

Nul homme, portant un si grand nom et ayant vécu au milieu d'une cour et d'un pays agités par tant d'événements extraordinaires, n'est peut-être resté aussi étranger aux appâts de l'ambition que Charles d'Orléans. On peut même douter qu'il ait pensé à s'illustrer par ses vers. Chez lui, composer était le résultat d'un instinct plus impérieux que ses autres facultés, et si l'on en juge au moins par les années passées à Blois, le repos studieux de l'homme de lettres semble avoir été ce qui s'accordait le mieux avec les goûts et les désirs du prince. Si, comme il est permis de le supposer, Charles préférait les satisfactions intérieures que procurent les occupations

littéraires, au renon si souvent disputé d'auteur fameux, ses modestes désirs ont été bien longtemps respectés; car malgré l'orgueil qu'eussent dû naturellement tirer Louis XII et François Ier d'avoir eu un tel poëte dans leur famille, les vers de Charles d'Orléans semblent avoir été inconnus à ces deux rois amis des lettres. Au surplus, l'oubli profond où sont restés les manuscrits de Charles d'Orléans a duré jusque vers le milieu du siècle dernier, et sans un de ces savants qui aiment et respectent les antiquités, peut-être ne les connaîtrions-nous pas encore. Cette précieuse découverte est due à l'abbé Sallier, bibliothécaire des manuscrits du roi, qui le premier fit connaître les poésies du prince en 1734.

II

JACQUES Ier D'ÉCOSSE

La vie de Jaques Ier d'Écosse, dont nous allons raconter les aventures, a bien quelques rapports avec celle de Charles d'Orléans; cependant elle diffère en plus d'un point. Si de tristes circonstances ont troublé, bouleversé même la vie extérieure du prince français, la douceur de son naturel semble, à en juger au moins par ses vers, avoir donné une certaine mansuétude habituelle à son âme et à son esprit.

Il n'en est pas précisément ainsi de Jacques. Prisonnier des Anglais au sortir de l'enfance, il est bien jeune encore bercé dans la tour de Windsor par le rêve d'amour le plus romanesque. Profondément amoureux, après avoir chanté son rêve en vers, il le transforme en réalité, et, après vingt ans de captivité,

dès qu'il est remonté sur le trône de ses pères, il épouse et couronne celle qu'il n'a pas cessé d'aimer, devient un roi sage, véritablement grand, et meurt lâchement assassiné après avoir jeté les premières semences de civilisation dans l'Écosse sa patrie. Mais n'anticipons pas sur notre récit; jetons d'abord un coup d'œil rapide sur les événements et sur les personnages politiques auxquels les aventures du prince écossais se rattachent.

Jacques est le troisième prince de cette famille des Stuarts, qui, après avoir régné sur l'Écosse, passa ensuite sur le trône de la Grande-Bretagne où elle fut si cruellement traitée dans la personne de Charles Ier. Jacques était le second fils de Robert III, couronné en 1310. Robert, prince très-pieux, mais dont la douceur dégénérait en faiblesse, se reposait du soin de gouverner son royaume sur son frère le duc d'Albany, homme ambitieux et rusé à qui tous les moyens de satisfaire son ambition étaient bons. L'autorité que le roi lui avait laissé prendre ne tarda pas à lui donner l'idée de se rendre maître absolu du pouvoir. Pour arriver plus sûrement à ce but le duc

prépara tout pour se défaire de ses deux neveux, héritiers de la couronne, le duc de Rothsay, fils aîné du roi, et le plus jeune, Jacques, le héros de cette histoire.

Le duc de Rothsay, jeune homme frivole, abandonné aux plaisirs, causait beaucoup de chagrins à son père, dont les principes de morale étaient extrêmement sévères. De là naissaient de fréquentes altercations entre Robert et son fils. Loin d'intervenir en pacificateur en ces occasions, le duc d'Albany en profitait au contraire pour entretenir une mésintelligence dont il comptait bien profiter. Il montrait Rothsay à son père comme un jeune homme dont les défauts étaient incorrigibles, et envers lequel il fallait agir avec la plus grande sévérité. Le faible Robert, se confiant aux conseils de son frère, le laissa veiller à la prétendue réformation de Rothsay. Ce frère fit d'abord faire au jeune prince un mariage qui ne changea en rien ses habitudes de libertinage, et à quelque temps de là, sous un prétexte frivole, il fit rendre un jugement en vertu duquel le jeune prince fut arrêté, lui, l'héritier de la couronne! Le

duc d'Albany, qui vraisemblablement avait fabriqué cette sentence, en confia l'exécution à un misérable qui surprit le jeune prince pendant qu'il faisait un voyage d'agrément, et le conduisit au château de Falkland appartenant au duc. Là, par une suite habilement ménagée de traitements de plus en plus cruels, le malheureux Rothsay mourut lentement de faim.

Le roi Robert, vieux, infirme et presque tombé en enfance, n'eut qu'une connaissance très-imparfaite des détails de cet affreux événement, et tout ce qu'il lui resta d'intelligence et de sensibilité se reporta sur son jeune fils Jacques, âgé alors de onze ans (1). Averti par quelques conseillers fidèles que le fils qui lui restait courait la chance d'éprouver le même sort que son frère Rothsay, Robert prit la résolution d'envoyer Jacques en France, sous prétexte qu'il y recevrait une éducation plus soignée ; mais, au fond, pour sauver la vie de son fils et donner en même

(1) A quelques années près, la date de la naissance de Jacques Stuart n'est pas exactement fixée. En admettant, comme quelques historiens, qu'il eût onze ans en 1404, époque de la mort de son frère Rothsay, il serait né en 1393, et par conséquent presque du même âge que Charles d'Orléans qui est de 1391.

temps au roi Charles VI un témoignage de confiance qui resserrât encore davantage les liens d'amitié qui unissaient depuis longtemps la couronne de France à celle d'Écosse.

On fréta un bâtiment près d'un îlot, ou plutôt d'un rocher inaccessible, appelé Bass, du comté d'Haddington, et le jeune prince s'embarqua avec le comte d'Orkney et d'autres personnes à qui il avait été confié.

Il existait alors entre l'Écosse et l'Angleterre un traité de paix ; mais Henri VI, usurpateur de la couronne qu'il portait, n'était rien moins que scrupuleux sur l'observation des engagements qu'il avait pris avec ses voisins. Toujours attentif à ce qui se passait en Écosse, dont il convoitait la possession ainsi que ses prédécesseurs, il y entretenait des espions qui le tenaient au courant des moindres événements de la cour de Robert. Ce fut par ce moyen et même, dit-on, par les avis du duc d'Albany, que le départ du prince Jacques pour la France fut signalé au monarque anglais. Celui-ci, violant ouvertement la foi des traités, fit enlever l'enfant royal sur la côte, d'où il fut conduit aussitôt à Londres.

Ce fut un nouveau et terrible coup pour le cœur de Robert. En vain il invoqua les traités, et, dans sa douleur, alla jusqu'à adresser les prières les plus touchantes à Henri; rien ne put faire fléchir la politique cruelle du prince anglais. Accablé par son désespoir, le malheureux roi d'Écosse mourut peu de temps après.

Le jeune prince fut d'abord enfermé dans la tour de Londres, où il demeura deux ans; de ce lieu, on le transféra au château de Nottingham, puis enfin à celui de Windsor qui, depuis ce moment, paraît avoir été sa résidence pendant ses vingt ans de captivité en Angleterre. Un otage si précieux, sur la possession duquel on fonda tout aussitôt des espérances brillantes, devint naturellement l'objet des soins les plus attentifs. On lui donna pour gouverneur et percepteur sir John Pelham qui, outre les qualités d'un parfait gentilhomme, possédait des connaissances très-variées dans les lettres et les sciences. Aussi l'éducation et l'instruction que reçut Jacques furent-elles extrêmement soignées. Pour développer ses forces et l'entretenir en bonne santé, on lui fit ap-

prendre tous les exercices du corps, et le jeune prisonnier, qui était naturellement adroit et vigoureux, devint très-habile à l'escrime. Quant à la culture de son esprit, on lui enseigna le grec, le latin qu'il parvint à écrire aisément, puis la philosophie telle qu'on la professait alors. A ces connaissances fondamentales, on lui fit ajouter celle des arts d'agrément qui lui devinrent si précieuses pendant sa longue captivité. On cultiva, on encouragea même le goût naturel qu'il montra pour la poésie ; on lui apprit la musique scientifique et pratique, art, disent les historiens, qu'il cultiva avec tant de persévérance et de bonheur, que, de retour en Écosse et devenu roi, il composa les paroles et la musique de chansons populaires dont la tradition n'est peut-être pas encore complétement effacée.

Ces soins particuliers d'Henri IV, pour l'éducation de son prisonnier, étaient le résultat d'un calcul politique profondément médité. On voulait donner à Jacques, tout jeune encore, les habitudes, les goûts et jusqu'aux intérêts de la nation anglaise, et le façonner de telle sorte que l'on en pût faire, dans

un temps donné, une espèce de vice-roi d'Écosse, disposé à servir la politique des Anglais dans ce pays.

Au moyen de cette éducation recherchée, la cour d'Angleterre se flattait donc de *britanniser* facilement l'esprit du prince Jacques. On prétendit à plus encore : on voulut que son cœur devînt anglais, et pour opérer cette importante métamorphose, on ourdit avec beauconp d'adresse une petite intrigue qui, cependant, en fin de compte, tourna au profit du prisonnier et nullement à celui de l'Angleterre.

Le prince lui-même va nous donner des détails sur cette histoire romanesque ; car relégué dans sa tour, livré le plus souvent à ses réflexions solitaires l'esprit d'ailleurs orné des ouvrages poétiques qu'on lui avait fait lire, et ressentant les premiers feux de l'amour, il a composé pendant les premières années de sa captivité un ouvrage en vers où il a déposé l'expression de ses sentiments les plus intimes. C'est un petit poëme en six chants, en vers écossais, d'où nous essayerons d'extraire, en les traduisant, les morceaux les plus saillants, ceux surtout où le prince-poëte a exprimé avec le plus d'originalité et

de bonheur ce qu'il a pensé et senti dans sa prison.

CHANT PREMIER.

Jacques est dans sa prison, et le poëme commence ainsi :

Strophe II (1). — Lorsque seul sur mon lit, un peu avant que le sommeil m'eût quitté, il me roula mille pensées diverses dans l'esprit, sans que je pusse en régler le cours, et que, malgré tous mes efforts, il me fut impossible de me rendormir... Prenant le parti le plus raisonnable, j'ouvris un volume et me mis à lire.

L'ouvrage choisi par Jacques est le livre de morale le plus en vogue de son temps, celui de Boëce : *de la Consolation de la philosophie* ; aussi le royal lecteur est-il naturellement conduit à faire des réflexions sur l'instabilité des choses humaines, et sur les dangers de toute nature auxquels l'homme est exposés pendant sa vie. Il dit donc :

(1) Chaque stance de sept vers à rimes croisées est numérotée, et nous avons reproduit les numéros des stances traduites afin que l'ont pût vérifier plus facilement l'exactitude ou les fautes de la traduction. Le titre écossais du poëme est *Kign's Quair*, le cahier, le livre du roi.

VIII. — La nuit me paraissait longue; mes yeux commençaient à se fatiguer à force d'étudier. Je fermai mon livre, le plaçai sous mon chevet et m'étendis sur mon lit. Mais ne pouvant dormir, je roulai dans mon esprit cette matière nouvelle pour moi, à savoir : comment il se fait que les conditions de la vie de l'homme changent au gré de la fortune?

IX. — En réalité, c'est au moyen de sa roue vacillante que chaque homme grimpe sur le théâtre où il doit paraître; et souvent, lorsque le pied manque sur cette roue qui tourne, les uns vont en haut, les autres en bas. Le rang, l'âge n'offrent pas plus de garantie au prince qu'au page, tant la fortune distribue ses dons d'une manière bizarre, surtout à la jeunesse qui trouve rarement un appui.

Ici les réflexions du poëte sont interrompues par le son d'une cloche que Jacques prend pour un ordre du ciel, auquel il doit obéir. Il saisit une plume, fait une croix sur son papier et commence son poëme. Ce chant, qui n'est, comme on en peut juger, qu'une introduction, se termine, comme il a commencé, par des réflexions morales qui caractérisent la tournure grave de l'esprit du prisonnier de Windsor. Naturellement préoccupé de sa cruelle destinée, le poëte continue de se plaindre :

XIV. — La jeunesse sans consistance, fruit non mûr, exposée aux caprices de tous les vents, ressemble aussi à l'oiseau nourri encore dans son nid, et qui ne peut voler à cause de la faiblesse de ses forces et de l'indécision de sa volonté. Ainsi

la jeunesse est exposée à la bonne et à la mauvaise fortune ; ah ! si elle pouvait savoir quelles peines, quels chagrins elle aura à supporter, que de pleurs elle verserait !

XV. — Ainsi, ce serait donc dans l'imprévoyance que l'on trouverait la sécurité ! Il manque à la jeunesse un guide : ainsi le vaisseau sans gouvernail va donner sur le roc qui doit hâter sa destruction...

XVI. — Ce que je viens de dire, je le pense de moi comme des autres. Quoique la nature ait assez favorablement partagé ma jeunesse, cependant ma raison manquait de maturité, mon esprit d'expérience pour gouverner ma volonté, lorsque je commençai à me débattre sans gouvernail, pour faire tête aux orages de ce monde. Or, c'est ce que je vais vous raconter.

Au moment où s'ouvre le second chant, le poëte, faisant trève aux réflexions tristes, obéit à des inspirations plus riantes et débute ainsi :

CHANT II.

I. — Au printemps plein de puissance, quand la nature reprend son empire ; que le froid cruel et les inondations ont cessé de faire sentir leur triste influence ; quand Apollon fait déjà lever dans l'orient un matin plein de suavité et dirige, en montant, sa course vers le signe du Bélier ;

II. — Puisque, passé midi, il étend ses brillantes ailes d'ange sur la terre, répand du haut du ciel tout ce qui peur charmer les yeux ; et qu'avec le chatouillement de sa chaleur il ouvre les tendres fleurs qui, dans leur joie, le remercient dans leur langage ;

III. — J'étais à peine sorti de l'état d'innocence, lorsque,

par l'effet de la volonté divine ou par toute autre cause que je ne puis dire, je fus enlevé de mon pays par des personnes qui, par sollicitude pour moi, voulurent me faire passer la mer. Là commencent mes tristes aventures.

IV. — Pourvus de tout ce qui nous était nécessaire, favorisés par un bon vent levé dès le matin, nous ne tardâmes pas à aller vers le vaisseau, et nous partîmes entourés d'amis qui nous recommandèrent à la protection de saint Jean. C'est entourés de ces encouragements que nous mîmes à la voile et commençâmes notre voyage.

V. — En roulant de ci de là sur les vagues, nous fûmes si malheureux en ce jour que, malgré un temps très-beau, nous fûmes, pour le dire en peu de mots, faits violemment prisonniers par nos ennemis qui nous conduisirent dans leur pays. La fortune ne voulut pas que notre voyage eût d'autre issue.

VI. — Durant le temps que je demeurai en prison, gardé étroitement, seul, sans aucun soulagement de mes chagrins, et menant une vie dont le cours triste et pesant était si différent de celui que j'avais suivi jusque-là, la seconde sœur (la Parque) a tordu son fil pendant l'espace de dix-huit années, jusqu'au moment où Jupiter voulut bien m'accorder sa merci et mettre quelque relâche à mes maux.

VII. — Souvent, tandis que, étroitement gardé, je voulais pleurer ma vie de mort chargée de peines et de douleurs, « qu'ai-je fait, disais-je? De quoi me suis-je rendu coupable pour que j'aie perdu la liberté et le bonheur en ce monde? Tous ceux que je vois jouissent pleinement de leur existence; pourquoi suis-je une créature séparée de toutes les autres? Pourquoi ma destinée est-elle si dure? »

VIII. — L'oiseau, la bête sauvage, le poisson dans les eaux, tous vivent en liberté selon leur nature; et moi, homme, je suis privé de ce bien! Quelle faute ai-je commise? quelle raison peut-on trouver, pour que la fortune ait agi ainsi à mon égard?

XI. — Seul, pleurant ainsi dans ma chambre, ayant perdu tout espoir de soulagement et de joie, dans l'excès du chagrin que me causaient ces pensées accablantes, je me dirigeai précipitamment vers la fenêtre pour regarder les gens qui allaient et venaient dehors. Quoiqu'en ce moment la joie ne pût être une nourriture pour mon cœur, j'éprouvai cependant un certain plaisir à être témoin de celle que goûtaient les autres.

XII. — On avait pratiqué alors dans un refoncement près du mur de la tour un beau jardin, avec un berceau entouré de palis assez élevés, mais peu gros. Ce lieu, protégé par ce treillis entremêlé d'aubépines, permettait cependant que quelqu'un s'y promenant pût être aperçu.

XIV. — Là, sur une branche légère, se tenait le délicat et doux rossignol, chantant de sa voix haute et claire, tantôt fort, tantôt doucement, les hymnes consacrés à l'amour; tellement que les jardins, les vallées et même les collines retentissaient de ses douces chansons dont voici le sens :

XV. — O vous, amants! rendez hommage à ce mois de mai, car avec lui le temps de votre bonheur commence! Chantez donc avec nous : « Loin, loin de nous, Hiver, va-t'en! Viens, Été, oh! viens avec le soleil et la douce saison! Oui, amants, vous avez gagné votre ciel; levez donc tous amoureusement la tête et remerciez l'Amour qui vous protége! »

XVI. — Lorsque les oiseaux eurent achevé leur chanson, ils se tinrent en repos pendant quelque temps; et sans témoigner aucune crainte de ce que je les regardais, ils sautaient de branche en branche, s'ébattant, lissant leurs plumes auxrayons du soleil, et remerciant l'Amour de ce qu'ils avaient plu à leurs compagnes.

A la suite de cet hymne, adressé au printemps et à l'automne, le prisonnier retombe dans les réflexions sérieuses. Il se demande si ce bonheur

qu'amour donne à ceux qui lui sont dévoués est réellement un effet de sa puissance, ou si tout ce que nous croyons éprouver n'est qu'une fantaisie, un rêve, une émotion imaginaire. J'étais dans cet état d'incertitude, dit-il,

XXI. — Lorsque, dirigeant de nonveau mon regard dans le jardin, j'aperçus, se promenant au bas de la tour pour se distraire, la plus belle, la plus fraîche jeune fleur que j'aie jamais rencontrée jusqu'à ce jour; ce qui me causa aussitôt une telle défaillance que tout mon sang reflua vers mon cœur.

XXII. — Quelle qu'ait été mon émotion, pourquoi s'en étonnerait-on ? Mes esprits étaient tellement dominés par le charme et le plaisir que j'éprouvai après l'avoir aperçue, qu'à l'instant même mon cœur devint librement et pour toujours son esclave, car il ne se manifesta pas le moindre signe de colère et de menace sur son gracieux visage.

Ces stances ne sont pas un simple jeu de l'esprit et de l'imagination du jeune prisonnier, comme on pourrait le penser. C'était bien une jeune et belle personne que Jacques voyait de la fenêtre de sa tour, et en réalité la belle promeneuse ne fut pas longtemps indifférente aux attentions du jeune prince. Les deux amants (car ils ne tardèrent pas à le devenir et la chose eut une fin très-sérieuse, comme on le verra), en se livrant avec innocence au

plaisir de se voir et aux espérances vagues que leur amour faisait naître, ne se doutaient guère alors qu'on les avait ainsi rapprochés, sans qu'ils pussent se joindre, dans un but politique conçu d'abord par Henri IV, le ravisseur de Jacques, et poursuivi avec ténacité par Henri V, qui, non content de méditer la conquête de la France, jetait toujours, ainsi que ses prédécesseurs, un œil d'envie sur l'Écosse. Aussi n'était-ce pas une beauté vulgaire que l'on faisait promener dans le jardin situé au bas de la tour de Windsor : c'était Jane, descendue par son père, le comte de Sommerset, d'Édouard III, et par sa mère, Margaret Holland, d'Édouard Ier.

On peut donc se rassurer en lisant les vers de Jacques d'Écosse : ce n'est pas de la poésie creuse, ne répondant à rien de vrai, comme cela arrivait si souvent dans les élégies des poëtes de profession, qui, à cette époque, chantaient les charmes ou les rigueurs de femmes imaginaires. Jacques était très-sincèrement amoureux de la jeune et gracieuse Jane de Sommerset; et ce sentiment si bien justifié par les hautes et solides qualités de celle qui l'inspira, a

duré autant que la vie du prince. Un amour vrai, fondé sur une estime réciproque et auquel la mort seule a mis un terme, est chose si rare, qu'on lit avec un vif intérêt les témoignages écrits qui en restent parce qu'on les sait sincères et qu'on y sent encore la chaleur de l'âme et du cœur qui les ont dictés.

Nous avons laissé notre poëte atteint par l'amour, mais s'étant aperçu cependant que les regards de Jane ne lui avaient pas été hostiles. Nous glisserons sur quelques stances où l'amant avoue que son esprit, son cœur et sa volonté ont tout à coup changé de nature. Dans son admiration pour la belle Jane, il s'étend en de longues descriptions sur ses perfections de tous genres et même sur sa riche toilette; puis, saisi tout à coup d'un enthousiasme pindarique, il adresse un hymne à la *Brillante Vénus*. Après cet écart poétique, il entre dans une voie plus simple, plus naturelle, et continue ainsi :

XXXIV. — Lorsque cette fervente prière fut terminée, je demeurai quelque temps immobile; puis après, je dirigeai tristement mon regard vers le jardin, où je la vis avec son petit

lévrier qui, agitant ses grelots, courait et jouait auprès d'Elle. Alors je fus près de dire en soupirant à la vue de ce petit animal : « Heureux celui qui se trouverait en pareille condition! »

XXXV. — Quelque temps après, je grondai le rossignol qui perchait sur les branches : « Pourquoi, lui disai-je, après avoir chanté d'amour ce matin, as-tu fait ta chanson si courte? Ne vois-tu pas qu'Elle est là? Pour l'amour de la belle Vénus, chante encore et porte la joie dans le cœur de ma dame. »

A cette invitation, l'oiseau répond en chantant sur un ton triste les aventures de Procné; alors Jacques lui répond :

XXXVIII. — O petit malheureux! ne vois-tu pas qui est là? Et est-ce le moment de s'affliger? Quelle triste pensée est donc venue t'assiéger? Ouvre ton gosier! Es-tu las de chanter? Hélas! puisque tu es pauvre de sentiment et de raison, aimable oiseau, fais-nous entendre quelques-uns de tes doux gazouillements, car je meurs de chagrin; il me semble que tu t'endors.

XXXIX. — N'as-tu plus le sentiment de l'amour? Où est ta compagne? Es-tu malade ou frappé de jalousie? Celle que tu aimes est-elle morte, ou t'a-t-elle abandonné? Quelle est la cause de la mélancolie, que tu n'as plus le désir de chanter? Paresseux! fi! fi! Là près d'Elle était ton heure qui t'aurait valu plus que tous les travaux de ta vie!

XL. — Si jamais tu as bien chanté, c'était, en vérité, l'occasion et le lieu propres pour te faire entendre. Qu'en sais-tu? Quelque oiseau peut venir qui te disputera la supériorité du chant; céderas-tu alors? Hélas! ce serait une grande honte

pour toi. Ici tu peux avoir le bonheur d'être agréé pour toujours; c'est donc le moment ou jamais de te produire.

XLII. — Le rossignol ne tarda pas à se faire entendre et une foule d'oiseaux vinrent se joindre à lui. En écoutant leurs chants joyeux, mais surtout en jouissant de la douce présence de ma dame, mon esprit devint si léger, si subtil, qu'il me sembla que je volais de joie sans rencontrer d'obstables.

Après ce premier concert, le poëte adresse un hymne à la reine de son cœur; puis, les habitants de l'air, tout en sautillant de branche en branche et en lissant leur plumage, chantent de nouveau en chœur pour rendre hommage à l'amour et au printemps qui les rendent si heureux.

XLVII. — Telle fut, ajoute l'amant, leur chanson pleine d'élévation, dont les accents étaient modulés avec le plus grand art. Mais ce qui me toucha particulièrement fut son regard qu'Elle leva, comme si Dieu eût voulu que je visse dans tout son calme majestueux ce visage formé par l'Amour.

XLVIII. — Cependant elle se mit en marche, et lorsqu'elle se fut enfoncée sous le berceau, elle tourna sa fraîche et belle figure, blanche comme la neige, puis continua son chemin. A ce moment où je la vis disparaître sans pouvoir la suivre, un chagrin affreux s'empara de moi; il me sembla que le jour était changé en nuit.

CHANT III.

De la réalité, notre poëte prisonnier s'élance dans

un monde imaginaire, dont le caractère mixte participe à la fois du christianisme, dans lequel Jacques avait été soigneusement élevé, et de la mythologie païenne dont son esprit s'était imbu en étudiant les auteurs de l'antiquité sous la direction de son savant gouverneur, sir John Pelham. On trouve aussi dans cette partie du poëme quelques reflets des poésies de son prédécesseur, G. Chaucer, qu'il cite et reconnaît pour son maître, et à l'imitation du *Roman de la Rose*, Jacques fait grand usage des personnifications de vertus et de vices. Il faut donc s'attendre à un amalgame souvent assez bizarre d'idées contraires, d'images incohérentes, telles du reste qu'elles se présentaient aux meilleurs esprits lorsque la Renaissance à son aurore causait un mélange confus des croyances de l'ancien monde et de celles du nouveau. On a déjà vu que Charles d'Orléans ne se faisait aucun scrupule de mettre en scène dans ses poésies les personnifications du moyen âge avec les divinités du paganisme, et, quand nous rencontrerons les mêmes abus dans le poëme de Jacques d'Écosse, nous aurons pour tous deux la même in-

dulgence, puisqu'ils obéissaient à un goût généralement répandu de leur temps.

Pendant son sommeil, Jacques, déterminé à pénétrer jusqu'à la sphère de l'amour, est bientôt transporté en songe jusqu'à l'empire de la puissante Vénus. En parcourant les abords du palais de la déesse, il rencontre sous les portiques des amants de tous les pays qu'il compare aux martyrs et aux confesseurs de la foi. Quelques personnages allégoriques lui apparaissent aussi, puis il se trouve en présence de ceux qui ont chanté l'amour : Homère, Virgile, Ovide. En quittant ces poëtes, le voyageur arrive dans un lieu comme les Champs-Élysées où sont rassemblés des jeunes gens qui se livrent à diverses récréations.

XIII. — Hélas! dit-il alors, en les considérant, ce sont ceux qui, dans la force de l'âge, ont suivi l'Amour de différentes manières et ont trouvé la mort daus des cas très-divers. Les uns ont succombé au chagrin d'avoir perdu leur amie, les autres en combattant pour leurs dames.

XV. — Quant à ceux que l'on voit plus bas, se tenant droit, la tête couverte d'amples capuchons, ils ont été moines autrefois, et à a faveur de cet habit ils ont caché leur conduite au monde. Ils ont servi l'Amour, mais en secret. Aussi est-ce à cause de cela, hélas! qu'ils baissent leur capuchon!

XVI. — Car bien qu'ils aient été téméraires en agissant ainsi, c'est en secret qu'ils ont sacrifié à l'Amour; et l'œil du monde n'en a rien vu. Aussi leur hommage a-t-il été à moitié lâche; ils ont d'abord renié l'Amour, puis ils se sont repentis. C'est par honte qu'ils font tomber leur capuchon sur leurs yeux.

XVII. — Voyez-vous maintenant cette longue file marchant derrière le rideau du Plaisir? Quelques-uns d'entre eux, cependant, ont respecté les lois. Retenus par des amis, ils ont évité le blâme. Ils se sont sincèrement lavés dans le cloître des amours de leur jeunesse; aussi se sont-ils réconciliés et ont-ils effacé les fautes qu'ils avaient commises.

D'autres victimes de l'amour attirent encore l'attention du poëte, entre autres ceux qui ont imprudemment disposé de leurs corps, tandis que leur âme les entraînait vers des attachements d'une tout autre nature. Enfin, lorsque la revue des amants qui errent autour du palais de Vénus est achevée, le songeur arrive jusqu'au trône de l'Amour.

XXI. — Dans un siége d'honneur, continue le poëte, je vis Cupidon, le dieu aveugle, assis. Son visage se détachait sur des ailes richement empennées. De sa main il tenait un arc tout bandé et prêt à jouer; et, près de lui, on voyait dans un carquois trois flèches dont les pointes étaient forgées de différents métaux.

XXII. — Avec la première, dont le dard est d'or, il blesse

à peine et l'on guérit promptement La seconde, en argent, fait des blessures déjà plus graves; quant à la troisième, qui est d'acier lorsqu'on en est atteint, il n'y a pas de guérison possible.

XXIII. — Un peu plus loin, dans une retraite de peu d'étendue, décorée de soupirs, non de ceux qu'exhalent les cœurs malheureux, mais de ces soupirs tels qu'en laissent éclater des amants satisfaits, je trouvai Vénus sur son lit, ayant un manteau jeté sur ses épaules. Tel était l'habillement de la déesse du Plaisir.

XXIV. — A la porte se tenait *Bel-Accueil*, son huissier, prêt à remplir sa fonction avec prudence et adresse. *Discrétion* était sa diligente chambrière, faisant son service à propos, et après elle venaient d'autres serviteurs que je ne puis indiquer.

XXVI. — Grande reine d'Amour, dis-je alors, étoile de bienveillance, princesse pleine de pitié, astre protecteur, vous qui conjurez les méchancetés et les violences en vous montrant, souffrez que mon humble requête soit accueillie par votre grâce; car, pour trouver un secours et un appui sûr, on ne peut s'adresser plus haut qu'à vous!

XXIX. — Si j'ai vécu longtemps étranger à vos lois, c'est par ignorance, non par félonie. Que votre grâce daigne donc changer mon cœur pour que désormais il vous serve toujours...

Vénus, en répondant à son suppliant, l'engage à prendre patience, à ne pas oublier sa condition de prisonnier. Elle lui fait observer, en outre, que la grâce qu'il lui demande dépend autant de son fils que d'elle; qu'après tout, bien que le gouvernement

de l'empire amoureux lui soit confié, les lois qui le régissent sont cependant subordonnées à d'autres *lois éternelles*, et que de toutes les choses qui doivent se succéder dans l'avenir, DIEU seul en a connaissance. A la suite de ce discours, où Vénus semble s'être laissée tant soit peu entamer par le christianisme, le poëte se donne une leçon d'humilité en exaltant la supériorité des mérites et de la haute naissance de sa dame, comparativement aux faibles avantages qu'il possède. Mais Vénus reprend la parole pour soutenir le courage du songeur et lui conseiller d'aller consulter Minerve. Le poëte obéit et, sous la condition de *Bonne-Espérance*, l'une des suivantes de Vénus, il part pour aller se présenter à la déesse de la Sagesse, ce qui termine le troisième chant.

CHANT IV.

Patience, le portier du palais de Minerve, sans faire aucune question à l'arrivant, l'introduit auprès de la déesse. Après avoir entendu la courte requête de Jacques, Minerve, encore un peu plus ferrée que

Vénus sur les principes de la morale chrétienne, lui tient ce langage :

VI. — Hélas ! mon cher fils, considère que si ton amour n'a pour objet que le plaisir des sens, toutes les démarches que tu as faites et que tu fais encore ici seront vaines ; et qu'en dernière analyse, ta folie se résoudra en chagrin et en repentir. Hélas ! sais-tu pourquoi ? C'est que si tu ne couvres pas ton amour de ta vertu, ton amour deviendra la cause de mille fautes.

X. — Toute chose a son temps, dit l'Ecclésiaste ; et celui-là est prudent qui sait bien employer le temps. Car « qui court trop vite, dit le Sage, ne peut rien attraper » et il arrive souvent que la bonne fortune est amenée par un bon esprit. C'est pourquoi si tu veux être vraiment heureux, fais que la sagesse soit toujours unie à ta volonté.

XI. — Il y a un grand nombre d'hommes légers, inconstants, qui feignent pendant quelque temps un amour sincère, mais qui emploient leur esprit et mettent tout leur plaisir à tromper une pauvre et innocente femme, pour satisfaire leurs honteuses passions. Contrefaire ainsi la sincérité est une lâche trahison faite à l'ombre de l'hypocrisie.

XII. — Car ainsi que l'oiseleur en sifflant de différentes manières contrefait l'oiseau blotti, pour son malheur, dans son nid, et imite les sons les plus doux jusqu'à ce que le pauvre animal soit pris dans sa retraite ; de même de mauvais garnements, à l'aide d'une doucereuse trahison, s'emparent de leurs victimes.

XIII. — Fi de telles gens ! Fi de leur duplicité, de leur appétit bestial, de leurs paroles de renards contrefaisant celles de l'agneau, de leurs pensées noires cachées sous des paroles blanches ; fi de leurs intrigues et de leurs plaisirs ; car, exté-

rieurement, ils font tout pour l'honneur des femmes, tandis qu'au fond du cœur leurs adorations ne sont que mensonges.

XIV. — Il est dur de frayer avec le monde aujourd'hui, tant il est trompeur et inconstant, tant la vérité y est cachée avec adresse ; quant aux hommes droits, c'est à peine si l'on ose se fier à eux à cause des crimes que commettent les autres ; aussi les honnêtes gens ont-ils à en souffrir, ce qui est vraiment bien déplorable.

XV. — Quant à toi, si ton cœur s'appuie fermement sur la loi de Dieu, alors tes actions me seront agréables et je te prodiguerai mes conseils et mon appui. Ouvre donc ton cœur, parle et fais-moi juger si c'est à moi qu'il appartient de te donner le remède dont tu as besoin.

XVI. — Madame, répondis-je, je suis touché de votre bienveillance ; je vous déclare donc que, de sa nature, mon amour est sincère, honnête et invariable. J'aime cette Fleur supérieure à tout autre chose, et je voudrais, fasse le ciel qu'il en soit ainsi, avoir l'occasion, par la grâce de celui qui est mort sur la croix, de lui montrer combien je l'adore, sans épargner ni peines ni ma vie même.

XXI. — C'est bien, dit la déesse ; et puisque ton amour repose sur la vertu et la sincérité, je te prêterai secours et prierai ardemment la Fortune de cesser de t'être contraire.

XXII. — Car à vous tous, créatures qui habitez au-dessous de nous, il échoit des destinées dont le mélange et la direction appartiennent exclusivement à cette Fortune qui tient deux couteaux en main pour faire le partage de vos biens et de vos maux.

XXIII. — Quoi qu'il en soit, cependant, quelques clercs prétendent que votre destinée est arrêtée d'avance dans le haut des cieux ; que c'est d'elle que dépend le plus ou moins de tourments que vous éprouvez sur la terre, et que ce que l'on

nomme fortune, hasard, ne serait autre chose que les effets nécessaires de la diversité de vos actes.

XXIV. — Mais d'autres savants soutiennent, au contraire, que l'homme a en lui le choix et la liberté de faire comment et quand il lui plaît sa propre destinée ; qu'à sa naissance il n'y a pas de nécessité (de destin arrêté), mais que les choses, les accidents arrivent en commun et que c'est ce que l'on appelle fortune, hasard.

XXV. — Mais qui peut savoir d'avance ce qui doit arriver ? Hélas ! la Fortune n'est d'aucun secours en ce cas, et tu sais bien pourquoi : en DIEU seul est la première cause de tout, lui seul sait tout d'avance.

Minerve, en terminant son discours, engage cependant le suppliant à se présenter, sous ses auspices, à la Fortune. Jacques prend congé de la déesse, et il redescend sur la terre à la faveur d'un chemin lumineux que lui ouvre Minerve.

CHANT V.

En se retrouvant sur la terre, notre poëte, continuant le récit de son rêve, se livre à l'adoration des œuvres du Créateur, et, selon toute apparence, ce morceau lui a été inspiré par la lecture du livre de Job. Enfin il rencontre un guide, *Bon-Espoir,* qui le conduit vers la *Fortune*.

VIII. — Alors, je vis, dit-il, une immense place circulaire, au milieu de laquelle était la déesse Fortune, grondant avec insolence, ayant devant elle une roue sur laquelle une multitude de gens s'efforçaient de grimper.

XI. — Au-dessous de la roue était un trou profond, horrible comme l'enfer, où je ne pus plonger mon regard sans frissonner de terreur; j'appris là que ceux qui y tombent ne reviennent jamais pour en donner des nouvelles; aussi, arrêté par cet effrayant spectacle, je ne sus ce que je devais faire, tant je fus épouvanté.

XII. — Mais, quand je vis le tournoiement rapide de cette roue qu'il fallait attraper au passage, cela me parut une terrible chose; car je vis une foule de gens qui, le pied venant à leur manquer, en voulant grimper, retombaient à terre, tandls que d'autres, déjà parvenus au haut de la roue, étaient aussitôt renversés.

XIII. — Entre le haut et le bas de la roue, était un petit espace vide, que tous désiraient occuper le plus longtemps possible. Mais la Fortune faisait tourner la roue si rapidement, que les grimpeurs, perdant l'équilibre, étaient précipités du haut en bas, en sorte que la plupart blessés ne se sentaient plus le courage de recommencer.

Au temps où vivait Jacques, on aimait beaucoup les allégories de ce genre; aussi a-t-il développé toutes les ressources que lui fournissait celle de la Fortune. Nous en avons donné les traits les plus saillants, et nous ajouterons que la déesse finit, après avoir assuré le royal amant de sa protection,

par lui tirer si violemment l'oreille qu'il se réveille complétement, ce qui met un terme à la vision et à ce cinquième chant.

CHANT VI.

A son réveil le poëte se retrouve dans la même disposition d'esprit où il était avant son sommeil. Toujours agité, incertain sur son avenir, il se demande si ce qu'il a vu en songe est le résultat de son imagination ou une vision qui lui vient du ciel :

IV. — O Dieu, s'écrie-t-il, si c'est un témoignage de votre bonté prévoyante de m'avoir montré ces choses pour ranimer mon courage, alors rendez-moi plus propre, je vous en supplie, à recevoir les effets de votre grâce...

V. — Alors, j'allai à la fenêtre, repassant dans mon esprit tout ce que j'avais vu de là, lorsque tout à coup une tourterelle blanche comme la craie descendit du ciel, se posa sur ma main, et avec la grâce propre à cet oiseau me fit pressentir un prochain soulagement.

VI. — Le bel oiseau portait en son bec une giroflée rouge avec sa tige verte, belle branche sur laquelle était écrite en beaux caractères d'or une simple sentence dont, autant que je l'ai compris je donnerai le sens:

VII. — « Réveille-toi ! Réveille-toi ! Je t'apporte d'heureuses nouvelles qui assurent ta guérison et ton bonheur. Maintenant

ris, joue, chante ; car ta destinée est devenue favorable et ta guérison est décrétée dans le ciel. » Bientôt après, la colombe, m'ayant présenté la belle fleur, ouvrit ses ailes, prit son vol et s'en alla.

ÉPILOGUE.

Cet épilogue fut probablement ajouté par Jacques lorsque son amour eut été agréé par Jane Sommerset et qu'il put espérer s'unir à elle. Dans ce dernier morceau, le poëte revient parfois sur ce qu'il a déjà exprimé, et, comme tous les amants heureux, il ne tarit pas sur les qualités de sa bien-aimée. En abrégeant cette partie du poëme, nous ne pensons faire aucun tort à l'illustre prisonnier, et nous n'en détacherons que quelques traits qui pourront intéresser les lecteurs, ou au moins satisfaire leur curiosité.

X. — On me demandera sans doute, dit le poëte, quelle nécessité il y avait d'écrire à propos d'un si mince événement. Je répondrai que celui qui, tout à coup, a été élevé du fond de l'enfer à la plus haute félicité céleste, a voulu, dans sa joie, faire un remercîment en six ou sept chants, parce que tout homme n'a l'esprit occupé que de ce qu'il éprouve de fâcheux ou d'agréable. Je ne vous en dirai pas davantage.

L'une des strophes de cet épilogue, la quinzième, se termine par un vers qui, quelques années après se transforma en une espèce de prophétie. Il paraîtrait que lorsqu'elle fut écrite, les deux amants avaient pris des engagements sérieux pour l'avenir, mais que les geôliers de Jacques voulant irriter la passion du jeune prince, le privait parfois de la vue de sa maîtresse. C'est au moins ce que peuvent faire supposer les sept vers dont voici le sens :

XV. — Raconter en détail les circonstances qui ont amené l'adoucissement de mon triste sort, de mes chagrins, ce serait trop long ; j'y renonce, et ainsi je ne puis plus voir *cette fleur* qui est venue à mon aide avec un cœur si chaud, *qu'elle a défendu son homme contre la mort* (1).

Je n'omettrai pas non plus un trait charmant. Dans l'excès de la joie qu'il éprouve d'être aimé, l'amant heureux remercie l'Amour, Vénus, Minerve, la Fortune, le rossignol et la colombe porteuse de bonne nouvelle, et jusqu'aux murs du château de Windsor :

(1) And thus this floure I can seye no more,
So hertly has unto my help attendit
That from the deth man has deffendit.

XIX. — Murs de ce beau château, s'écrie-t-il, où j'ai été enfermé, où j'ai maigri, je vous remercie ! Béni soit le jour bienheureux, cause de ma captivité ! Et vous aussi, frais et verts berceaux à l'ombre desquels se promenait celle qui devait guérir mon cœur, recevez l'expression de ma reconnaissance !

Après avoir terminé ses actions de grâces par celles qu'il adresse à la *belle fleur* qui a dissipé tous ses chagrins, le poëte s'adresse à son livre :

XXII. — Va, lui dit-il, petit traité, pauvre d'éloquence, et qui témoignes de la simplicité, de la faiblesse de mon esprit, va et prie le lecteur de supporter patiemment tes défauts.

Enfin la dernière strophe du poëme est un hommage rendu aux deux célèbres poëtes anglais prédécesseurs de Jacques d'Écosse.

XXV. — A Gower et à Chaucer, mes chers maîtres, observateurs des règles de la rhétorique, maîtres en moralité et en éloquence lorsqu'ils vivaient ici, je recommande mon livre en stances de sept vers, et mets les fautes qui s'y trouvent sous la protection bienveillante du ciel.

Amen.

Malgré la bizarrerie de la conception générale et la puérilité de plusieurs détails, cette composition a cependant un mérite rare en tout temps, mais plus

particulièrement pour l'époque où elle a été écrite. Au lieu d'être purement imaginaire et de ne célébrer que des amours de convention, elle repose sur des événements réels et devient l'expression sincère et passionnée d'un sentiment vrai et profond.

Les qualités qui brillent surtout dans les écrits des poëtes galants, tels que Thibaut de Champagne et Charles d'Orléans, sont la facilité, l'élégance du langage, le soin qu'ils ont pris de choisir les mots, d'arrondir les phrases, de leur donner du nombre, et d'éviter les inversions, en un mot de donner au style une limpidité et un agrément qui aident à l'intelligence du lecteur et charment son oreille. Pour les poëtes de cette école, qui remontent à Catulle chez les Latins, et n'ont pas cessé de briller en France depuis Guillaume de Lorris jusqu'au XVIIIe siècle, le sujet n'a jamais été qu'un accessoire subordonné au style.

Charles d'Orléans était né homme de lettres, académicien. Jacques d'Écosse, au contraire, en véritable enfant de race teutonique, tient à son idée, veut faire passer dans ses vers toutes les nuances du sentiment qu'il a éprouvé, et moins pressé de

plaire aux autres que de soulager son âme par l'expression complète et hardie de sa passion, il traite la plupart du temps sa langue comme une esclave chargée de rendre sa pensée. C'est au fond, et toute proportion gardée, la manière de Chaucer et de Shakespeare.

Dans le livre du roi, la langue est bien moins perfectionnée que celle de Chaucer, qui écrivait un demi-siècle avant. Faut-il attribuer cette infériorité à un défaut inhérent au génie de Jacques, ou à l'imperfection du dialecte écossais dont il s'est servi? C'est ce qu'un Anglais lettré seul pourrait décider.

Nous connaissons Jacques d'Écosse amant et poëte; mais il y a encore en lui un homme remarquable par ses vertus, par ses talens; un prince qui, une fois rentré dans ses droits, s'est rendu digne du trône par les efforts qu'il a faits pour rétablir l'ordre et répandre la civilisation dans son pays, dans cette Écosse, si sauvage encore de son temps, où les grands de son royaume mirent fin à ses nobles entreprises par un lâche assassinat.

Il faut se reporter au temps où Robert III et son fils le duc de Rothsay étant morts, et Jacques pri-

sonnier des Anglais, le duc d'Albany, après avoir brisé par ses crimes les obstacles qui le séparaient du trône, devint régent de l'Écosse, où il exerçait un pouvoir absolu. On comprend qu'il ne s'empressa guère d'obtenir la délivrance de son neveu Jacques. Mais, malgré l'odieux caractère de cet homme, il faut cependant reconnaître qu'il gouverna l'Écosse avec fermeté, assez de justice, et fit surtout preuve de sagacité politique.

C'est pendant sa régence qu'eut lieu, en 1415, la bataille d'Azincourt, qui amena aussi à Windsor le prisonnier dont nous avons déjà parlé, Charles d'Orléans. A ce moment Jacques, prisonnier depuis cinq ans, avait atteint sa dix-septième année ; dès que le roi d'Angleterre fut à peu près maître de la France, craignant que pendant son absence les Écossais ne tentassent des incursions et ne fournissent contre lui des troupes auxiliaires à Charles VI, il prit, comme otage à ses côtés, le jeune prince écossais, sous prétexte d'achever son éducation chevaleresque en le conduisant lui-même au milieu des combats.

A cette époque, l'Écosse voulait conserver son indépendance. Décidée à tous les sacrifices pour se défendre, elle continuait d'entretenir avec la France une alliance pour résister à l'Angleterre, leur ennemie commune. A la première invasion de Henri V en France (1415), les Écossais ne vinrent pas au secours de leurs alliés, mais cinq ans après, à la seconde invasion cependant qui amena le traité de Troyes (1421) et mit la couronne de France sur la tête de Henri V, les Écossais, se réveillant tout à coup, pensèrent avec raison que de la soumission de la France à l'Angleterre résulterait nécessairement la perte de leur propre indépendance. Ils envoyèrent donc un corps choisi, de sept mille Écossais, sous le commandement du comte Bucan. Cette petite armée, jointe aux troupes françaises commandées par le maréchal de la Fayette, alla au secours de la ville de Baugé en Poitou, que le duc de Clarence voulait occuper ; l'armée anglaise, forte de dix mille hommes, fut mise en pleine déroute, et Clarence qui la commandait resta parmi les morts. Ce fut le premier échec sérieux qu'éprouvèrent les Anglais.

Cet événement prouva à Henri V qu'en retenant le roi d'Écosse prisonnier il ne réussirait pas à empêcher ses sujets de secourir vigoureusement leurs alliés français; il changea alors de plan, et fit venir Jacques en France, pour employer son influence sur ses compatriotes à les détacher de l'armée du Dauphin. On dit même que Henri offrit au jeune prince de lui rendre la liberté et son royaume, sous la condition qu'il ordonnerait aux soldats écossais de suivre son étendard. Jacques répondit au roi d'Angleterre : « Je suis votre prisonnier, et comme tel je n'ai nul pouvoir sur mes sujets, de même qu'ils ne sont nullement tenus d'obéir à mon commandement. » La conduite que tint Jacques quelques années après, lorsqu'il rentra dans ses États, rend ce fait vraisemblable et prouve que toutes les précautions prises par les Anglais pour le faire entrer dans leurs intérêts n'avaient abouti qu'à le rattacher plus fortement à ceux de son pays.

Quand Jacques fut-il ramené à Londres? Cet événement eut-il lieu avant ou après la mort de Henri V, qui expira à Vincennes en 1422? Ce sont des ques-

tions auxquelles on ne trouve pas de réponse dans les historiens.

Nous voici donc ramenés en Écosse, où nous allons voir rentrer bientôt Jacques rendu à ses sujets.

A la régence du duc d'Albany avait succédé celle de son fils Murdac (1423). Celui-ci était aussi faible et négligent que son père avait été astucieux et actif. Non-seulement Murdac était incapable de gouverner l'État, mais il n'avait aucune autorité dans sa famille, et ses fils, méchants et libertins, le traitaient avec mépris et dureté. On prétend même que ce fut un acte d'insolence, exercé contre Murdac par son fils aîné, qui fut l'occasion de la délivrance de Jacques et de son retour en Écosse. Le régent avait un faucon dressé pour la chasse, dont il faisait un cas particulier. Walter, son fils aîné, le lui avait demandé avec insistance, mais le père avait constamment refusé. Un jour que le régent portait son oiseau sur le poing, Walter renouvela ses importunités, et ayant encore essuyé un refus, il enleva le faucon du bras de son père et lui tordit le cou. Murdac, indigné, dit : « Puisque tu ne veux conserver pour moi

ni respect ni obéissance, je trouverai bien quelqu'un à qui il faudra que nous obéissions tous deux. » Et, de ce moment, le régent entra en négociation avec les Anglais pour obtenir la liberté de Jacques et le faire remonter sur le trône d'Écosse.

Ce fut au duc de Glocester, frère du roi Henri V, tuteur du jeune Henri VI, et alors à la tête des affaires de l'Angleterre, que s'adressèrent plusieurs seigneurs écossais pour entamer cette négociation. La passion de Jacques pour Jane Sommerset n'était plus un secret pour personne, et le conseil, que présidait le duc de Glocester, fondait même sur cette circonstance l'espoir de réaliser enfin l'intention qu'avait eue le roi Henri IV, en retenant Jacques prisonnier, de rendre les intérêts de l'Angleterre et de l'Écosse communs. On pensa donc à Londres qu'une alliance matrimoniale entre le prince écossais et une princesse anglaise établirait des relations pacifiques entre les deux nations, et que Jacques remis sur son trône, renonçant à son alliance avec la France, cesserait de lui fournir des secours. Le conseil accueillit favorablement les propositions

faites par les seigneurs écossais, et les conditions du traité furent réglées. La première était que Jacques épouserait une princesse anglaise, clause que le jeune prince ne pouvait manquer d'accepter ; la deuxième, qu'il s'engagerait à ne plus envoyer de troupes en France ; la troisième était l'obligation de payer une rançon énorme pour subvenir aux frais causés par son séjour en Angleterre et pour cette excellente éducation au moyen de laquelle on se flattait de l'avoir métamorphosé en un véritable Anglais.

Jacques, sans faire aucune observation, consentit à tout ; il épousa sa bien-aimée Jane, et cette cérémonie accomplie, il partit avec sa femme pour l'Écosse, où ils furent couronnés au mois de mai 1424.

Ici finit la partie poétique et romanesque de la vie de Jacques Ier. Le voilà maintenant époux et roi, mais roi d'un peuple encore sauvage, et à la barbarie duquel se joignaient les vices et les désordres résultats d'un interrègne de vingt ans, pendant lesquels toute espèce d'administration avait été négligée.

La division de l'Écosse par clans était alors l'exagération du gouvernement féodal établi dans presque

toute l'Europe. Braves, fiers et sauvages, non-seulement les Écossais se faisaient des guerres atroces de clan à clan, mais leurs chefs étaient toujours portés à s'insurger contre les princes qui gouvernaient le pays. Le désordre s'était accru dans d'effrayantes proportions depuis la mort de Robert III jusqu'à la fin de la captivité de son fils Jacques. Aussi, quand ce dernier rentra dans son pays, il fallut mettre fin à l'horrible anarchie qui y régnait.

Le soin le plus pressant était de payer à l'Angleterre la rançon promise, et, par l'acquittement d'une partie de cette dette, de rendre à la liberté les enfants de plusieurs grands seigneurs écossais retenus à Londres en otage. Ce rachat était un devoir sacré; le roi fut obligé de lever des impôts, et comme la perception s'en fit par l'intermédiaire des chefs de clans habitués à commettre des exactions et des violences, les population inférieures, sur qui les taxes pesaient, manifestèrent du mécontentement. Jacques, dont le cœur était droit et la volonté ferme, ne recula devant aucun obstacle.

La plupart des grands de son royaume étaient de

véritables brigands ; ils s'élançaient de leurs châteaux comme des oiseaux de proie, pour détrousser et même tuer les passants. Dans leurs accès de cupidité, ils faisaient subir les plus affreux traitements à leurs vassaux pour en obtenir ce qu'ils désiraient. Jacques voulut mettre un terme à ces brigandages et fit des exemples terribles. Une anecdote curieuse apprendra comment les hommes se gouvernaient entre eux, en Écosse, vers le milieu du xve siècle. Un chef de clan, du comté de Ross, nommé Macdonald, ayant pillé une pauvre veuve, cette femme, dans l'excès de son désespoir, s'écria « qu'elle irait demender justice au roi, qu'elle irait même *à pied*, jusqu'à Édimbourg s'il le fallait. — Le voyage est bien long, lui dit son bourreau, il faut que je te fasse ferrer. » En effet, sur l'ordre de Macdonald, un forgeron, ayant été appelé, cloua des souliers aux pieds de la veuve comme on ferre un cheval. Malgré cet horrible traitement, la courageuse femme se pansa, guérit, et, demeurée ferme dans sa résolution, alla à Édimbourg, se jeta aux pieds du roi et lui apprit comment elle avait été trai-

tée. Jacques, indigné, donna ordre aussitôt de poursuivre Macdonald. Arrêté avec douze de ses complices, le roi fit clouer des semelles de fer à leurs pieds et, après avoir été exposés dans cet état pendant trois jours, ils furent mis à mort.

En exerçant ces rigueurs nécessaires, Jacques dut repasser plus d'une fois dans sa mémoire le temps de sa captivité, qui fut effectivement le plus heureux de sa vie, alors qu'il voyait Jane badinant avec son lévrier, qu'il priait le rossignol de récréer sa maîtresse, et que, bénissant sa prison, il s'écriait : « Murs de Windsor, où j'ai été enfermé, où j'ai maigri, je vous remercie !!! »

Mais il fallait être roi, et, tout en étant juste, se montrer aussi dur que les coupables. Au milieu des excès et des violences qui se commettaient alors en Écosse dans toutes les classes, l'administration brutale et sanguinaire de la justice n'était que le contrepoids nécessaire opposé à la dissolution et à la férocité des mœurs ; et ce ne fut que par une sévérité inexorable que Jacques Ier parvint à établir un certain ordre dans son royaume. Il forma d'abord une

commission d'hommes intègres chargés de connaître des abus commis dans ses États, puis imposa des lois justes auxquelles tous ses sujets durent obéir indistinctement. Les plaintes qu'ils avaient à former les uns contre les autres furent portées devant des tribunaux chargés d'entendre les parties et de juger leurs différends. Des règlements pleins de sagesse fixèrent les droits de chacun de ceux qui exerçaient le commerce tant intérieur qu'extérieur ; et, pour mettre fin aux abus, aux vols même qui se commettaient dans les transactions journalières, il établit l'égalité des poids et des mesures.

De grands désordres s'étaient introduits dans les études ecclésiastiques ; Jacques, guidé tout à la fois par la justesse de son esprit et l'excellente instruction qu'il avait reçue pendant sa captivité, dirigea lui-même les améliorations qu'il fit apporter dans le régime des séminaires.

De toutes les plaies qui rongeaient l'Écosse, la plus profonde, et par conséquent la plus difficile à guérir, était causée par la paresse, la débauche et l'ivrognerie dégénérées en habitude dans tous les

rangs de la société. Pour déraciner ces vices, le roi donna d'abord l'exemple d'une conduite irréprochable comme père de famille, fit régner la plus grande simplicité sur sa table et dans ses vêtements. Après avoir exigé que toutes les personnes dont il était entouré se conformassent en ce point à ses ordres, il rendit de sévères ordonnances pour mettre un frein à la débauche et aux habitudes de luxe que les Écossais avaient contractées. Enfin, pour combattre la paresse et l'amour illicite du gain que les guerres intestines avaient en quelque sorte fait passer dans les mœurs, il fit venir des Flandres des ouvriers de toute espèce pour remettre l'industrie et les fabriques en vigueur, et donner aux classes pauvres les moyens d'apprendre à travailler et à gagner honorablement leur vie.

Jacques réussit assez bien à régulariser les habitudes et à adoucir les mœurs du peuple proprement dit, mais il ne fut pas aussi heureux dans une entreprise plus difficile, qu'il regardait cependant avec raison comme la plus importante pour la pacification et le bien-être de son royaume, celle de diminuer

le pouvoir des chefs de clans. Chacun d'eux gouvernait ses domaines en véritable monarque, faisant constamment la guerre à ses voisins et allant souvent jusqu'à attaquer le roi lui-même. Soutenu par son amour inflexible de la justice, Jacques, pour consolider les institutions au moyen desquelles il avait comprimé les vices des classes inférieures, attaqua le mal à sa racine et déploya une sévérité extraordinaire envers les plus hauts personnages du pays. Un assez grand nombre d'entre eux furent traduits en justice, et comme on les reconnut coupables d'exactions et de meurtres, le roi ratifia les sentences qui les condamnaient à mort et ordonnaient la confiscation de leurs biens.

Les nobles ne manquèrent pas de jeter feu et flamme à ce sujet. Pour le malheur de Jacques il fut en ce moment forcé de lever des taxes précisément pour faire face aux dépenses qu'occasionnaient les frais de la justice et des autres institutions destinées à maintenir l'autorité du trône. Le peuple écossais était pauvre, et avait d'ailleurs perdu pendant la régence l'habitude de payer régulièrement des impôts. Les

nouvelles taxes l'indisposèrent, et les nobles, profitant de ce mécontentement populaire, désignèrent à leurs vassaux le roi Jacques comme un homme avare et cruel.

A ce levain de discorde intérieure se joignirent bientôt des difficultés venant du dehors. Jacques poursuivait toujours son but de rendre l'Écosse indépendante de l'Angleterre. Malgré les promesses qu'on lui avait extorquées à Londres, il entretenait des relations amicales avec la France. Non-seulement il ne rappela pas les troupes écossaises au service de Charles VII, mais il envoya de nouveaux renforts à ce prince que Jeanne d'Arc avait fait couronner à Reims ; il ne craignit même pas d'irriter le ministère anglais en accordant sa fille Marguerite en mariage au Dauphin de France. Aussitôt entra en Écosse une armée anglaise qui fit d'abord beaucoup de dégâts, sous la conduite du comte de Northumberland, mais qui bientôt après fut battue à Popperden par Guillaume de Douglas, et obligée de se retirer. Doublement irrités de cette défaite et du mariage projeté de la princesse Marguerite avec le prince français, les

Anglais envoyèrent une flotte sur les côtes pour enlever la jeune fiancée; mais plus heureuse que son père, elle échappa au danger. Le bâtiment qui la portait, ayant fait le tour de l'Écosse, évita l'escadre anglaise et aborda heureusement à la Rochelle, d'où la princesse fut conduite à Tours. C'est là qu'elle épousa le Dauphin, qui devint roi sous le nom de Louis XI.

Cette jeune Marguerite, qui mourut cinq ans après son mariage, avait sans doute été élevée dans le goût des lettres par son père; c'est elle qui, rencontrant le secrétaire de Charles VII, son beau-père, le poëte Alain Chartier, endormi, « *baisa* » disait-elle aux courtisans qui souriaient de son action, « *non pas l'homme mais la bouche qui avait prononcé tant de belles choses!* »

Mais c'est en vain que nous cherchons à retourner vers la poésie; en revenant à Jacques roi, nous retombons dans les embarras d'un règne glorieux, mais pénible, qui devait se terminer d'une manière tragique. Malgré son désir, Jacques ne put acquitter envers les Anglais le prix entier de sa rançon; ses

revenus avaient été tellement amoindris par le faste et les désordres des régents, et la pauvreté du peuple rendait la levée de taxes si difficile, qu'il ne put jamais payer aux Anglais que le tiers à peine de sa dette.

Continuellement harcelé par l'Angleterre, qui réclamait la rançon à main armée, et par la noblesse écossaise, fière, turbulente, divisée d'intérêts, et profondément irritée des sévérités que l'on exerçait contre elle, Jacques était sans cesse en proie à une activité fiévreuse. Les grands, toujours en querelle entre eux, s'accordaient cependant en un point, celui de se défaire d'un maître dont le gouvernement ferme leur avait ôté cette indépendance criminelle dont ils avaient tant abusé. Leur haine devint telle, qu'ils tramèrent contre le roi une conjuration, dont l'un des plus puissants, sir Robert Graham, fut l'instigateur et le chef. Retenu assez longtemps en prison pour quelques-uns de ses méfaits, cet homme, à la fois ambitieux et cruel, portait une haine profonde au roi. Pour assurer le succès de son projet, il enrôla un assez grand nombre de montagnards pour l'aider, leur disait-il, à enlever une femme. Cette première

précaution prise, il s'assura ensuite de la coopération du comte d'Athol, oncle de Jacques, en lui promettant de proclamer sir Robert Stuart, son fils, roi d'Écosse, lorsque leur prejet serait accompli. Ces préparatifs, ces conciliabules avaient lieu dans les montagnes, d'où Graham eut la hardiesse d'envoyer un défi au roi, en lui signifiant que s'il n'y répondait pas, il irait le tuer. La tête de Graham fut mise à prix; mais, retranché dans le haut pays, on ne pouvait l'atteindre; il y attendit le moment propice pour satisfaire sa vengeance.

Jacques assiégeait vivement la ville de Roxburg, défendue par les Anglais, lorsque les bruits de la conjuration étant parvenus aux oreilles de Jane, cette tendre épouse se hâta de prévenir le roi des dangers qu'il courait, afin qu'il levât le siége de Roxburg et rentrât à Édimbourg. Le jour de Noël approchait, et Jacques l'avait choisi pour donner une fête dans la ville de Perth. En se rendant dans cette ville, il rencontra une vieille montagnarde, qui avait la réputation de prédire l'avenir. Placée près du bac sur lequel Jacques devait passer pour continuer son voyage,

cette femme, dès qu'elle l'aperçut, s'écria : « Milord roi, si vous passez cette rivière, vous ne reviendrez pas vivant. » A ces paroles le roi, qui avait lu quelque part qu'un roi serait tué en Écosse cette année-là, ne put se défendre d'une certaine émotion ; mais bientôt tournant la chose en plaisanterie et s'adressant à un seigneur auquel il avait donné le surnom de *roi d'Amour* : « Eh bien, sir Alexandre, lui dit-il, la prophétie annonce pour cette année la mort d'un roi ; il faut qu'elle concerne l'un de nous deux, car nous sommes les seuls rois en ce pays. » Puis Jacques et sa suite continuèrent gaiement leur route vers Perth.

Arrivé dans cette ville, il y fut reçu par la fidèle Jane, impatiente de le revoir dans ce moment où les bruits sinistres de conjuration devenaient de plus en plus alarmants. Le roi, avec la reine et les dames de sa suite, se logea dans le couvent des moines noirs, car il ne se trouvait dans la ville ni château, ni hôtel convenable pour les recevoir. La cour, après y avoir célébré la fête de Noël, continua de séjourner à Perth pendant plus d'un mois. La garde du roi, quoique

très-peu nombreuse, n'avait pu, faute de place, être logée auprès du roi, elle était dispersée chez les habitants de la ville.

Avertis de ces détails par leurs espions, Graham, le comte d'Athol et les autres conjurés, se rendirent secrètement aux environs de Perth, et prirent toutes les précautions qui devaient faciliter l'exécution de leur projet. Ils parvinrent à faire forcer les serrures de l'appartement du roi et à enlever les barreaux destinés à soutenir ses portes. Tandis que l'on rendait ainsi la partie intérieure du monastère accessible, Graham et d'Athol à la tête de trois cents montagnards se tenaient prêts à escalader les murs du cloître. Tout étant ainsi préparé, le 20 février 1437, Graham descendit des montagnes où lui et sa troupe se tenaient cachés, et, jetant des planches sur les fossés du monastère, pénétra avec son monde jusqu'au jardin.

Quant au récit de la scène tragique qui va suivre, il a été fait par un contemporain. Le voici :

« Le soir du 20 février, au coup de l'étrier, le roi se retira avec sa compagnie dans sa chambre à cou-

cher. Couvert de sa robe de chambre et se tenant devant le feu en conversant avec la reine et ses femmes, son attention fut tout à coup éveillée par un cliquetis d'armes. Toujours sur ses gardes depuis les avertissements qui lui avaient été donnés, et prévoyant quelque danger, il cria aux dames de verrouiller les portes tandis, qu'il s'échapperait par la fenêtre ; mais les barreaux étaient trop serrés pour laisser passer le corps d'un homme, en sorte qu'en désespoir de cause le roi s'arma d'une pincette, s'élança dans une pièce voisine, dont il arracha une planche du parquet pour se glisser dans un petit cabinet souterrain. A peine la planche était retombée que les dames virent paraître Robert Graham suivi des montagnards. En faisant des efforts pour les empêcher de pénétrer dans la chambre du roi, Catherine Douglas eut le bras cassé et la reine elle-même fut blessée. Alors une voix se fit entendre qui disait : « Fi donc ! ce n'est qu'une femme ; cherchez donc son mari. » Les assassins, ne trouvant pas le roi dans sa chambre à coucher, prirent des directions différentes pour fouiller les lieux voisins. Jacques,

profitant de leur absence, cria aux dames de le tirer du lieu où il était; mais en faisant un effort pour l'aider à en sortir, la courageuse Catherine Douglas tomba elle-même dans l'ouverture du plancher. Pendant la confusion causée par ce dernier accident, l'un des assassins, étant entré dans le cabinet, poussa un cri pour appeler ses compagnons. Aussitôt sir Jean Hall et son frère, deux des plus ardents conjurés, entrèrent là où était le roi. Mais Jacques, qui était d'une force athlétique, saisit ses deux assaillants et essaya de les étrangler sur le plancher. Il était sur le point de se débarrasser d'eux, lorsque Graham, s'élançant à leur secours, les dégagea des étreintes du roi. Ce malheureux Graham eut un moment de pitié en voyant l'état où était Jacques, et peu s'en fallut qu'il ne cédât aux prières et aux promesses que le prince lui adressait pour l'attendrir. Pendant quelques secondes le chef des assassins hésita. Mais les autres conjurés, inaccessibles à la pitié, effrayèrent Graham de leurs menaces, se joignirent à lui, et enfin l'infortuné monarque, bien qu'il se défendît comme un lion, accablé par

le nombre, tomba mort après avoir reçu seize blessures.

Cet assassinat était horrible, la punition des coupables ne le fut pas moins. Les principaux auteurs du crime, le comte d'Athol, Robert, son neveu, et Graham, qui était leur proche parent, furent condamnés à perdre la vie; mais de quelle manière! D'Athol, comme le plus coupable, eut à endurer un supplice qui fut prolongé pendant trois jours. Promené d'abord sur un chariot où de temps en temps on lui donnait l'estrapade, on le plaça le second jour sur un échafaud et on lui mit sur la tête une couronne de fer rouge avec cette inscription : « Le roi des traîtres. » Enfin, lié sur une grille attachée à la queue d'un cheval, on le traîna dans les rues d'Édimbourg, puis on l'éventra pour jeter ses entrailles sur un brasier; enfin, son corps, coupé en plusieurs morceaux, fut réparti entre les principales villes de l'Écosse. Robert Stuart, neveu d'Athol, en raison de son jeune âge, obtint pour grâce d'être pendu. Quant à Robert Graham, qui avait médité et exécuté le crime, il fut traîné sur une charrette

par la ville, la main droite attachée à un poteau infamant ; et pendant cette affreuse promenade, des bourreaux lui tenaillèrent le corps avec des fers rouges. Le reste de son supplice fut celui d'Athol.

Semblable au cours des saisons, la vie de Jacques eut quelques beaux jours de printemps, et elle finit par un affreux hiver. Sa délivrance, son union avec l'objet de son unique amour, et l'instant où, rendu à l'Écosse, il plaça la couronne royale sur la tête de sa bien-aimée Jane, ces trois événements ont fait briller les jours dorés de sa jeunesse. Mais au delà il fallut dire adieu aux rêves d'amour, à la douce poésie, et entrer dans la vie réelle la plus difficile, la plus dure, celle d'un roi, naturellement bon et doux, appelé à devenir le législateur d'un peuple tout à la fois barbare et corrompu. Aussi le malheureux Jacques est-il mort à la peine.

La persévérance avec laquelle, jeune encore, il a résisté à la politique astucieuse des Anglais, l'attachement inviolable qu'il conserva pour son pays natal, et les efforts qu'il ne cessa de faire, dès qu'il fut remonté sur le trône, pour civiliser l'Écosse,

placent ce prince au nombre de ceux qui ont montré une véritable grandeur. Il en est qui ont obtenu une célébrité bien plus grande, mais aucun d'eux peut-être ne mériterait autant que Jacqnes le titre de grand, si on ne l'accordait qu'à ceux qui, enflammés d'un amour sincère pour le bien, ont gouverné selon la justice, et ont eu le rare courage de dédaigner la popularité d'un moment pour préparer le bonheur de leur pays par des institutions sages et des lois justes.

Son règne n'a duré que treize ans ; mais durant ce peu d'années les progrès que Jacques a fait faire à la civilisation en Écosse sont immenses. Outre les bienfaits des institutions politiques, civiles et morales qu'il a fondées, ce généreux prince, par son talent de poëte et de musicien, a contribué à adoucir les mœurs et les habitudes des populations qu'il gouvernait. Quoique constamment entraîné dans le tourbillon orageux des affaires publiques, des guerres avec les Anglais, et des révoltes toujours plus menaçantes de la noblesse de son pays, Jacques, naturellement bon, aimable et gai, composait les paroles

et la musique de chansons destinées à égayer les foyers domestiques et dont la tradition s'est conservée, dit-on, jusqu'à ce jour dans les montagnes de l'Écosse.

Outre le *Livre du Roi* (*King's Quair*), que nous avons essayé de faire connaître en partie, il reste de Jacques Ier d'Écosse une sorte de poëme intitulé : *Christ's Kirk of the Green* (l'Église du Christ de Green), composition qui peut donner une idée du style des chansons dont nous parlions tout à l'heure. Le roi-poëte s'est plu à y retracer avec gaieté les passe-temps et les plaisirs des paysans écossais. Mais cette pièce de poésie, pleine d'allusions aux mœurs et aux plainsanteries écossaises de mode dans la première moitié du xve siècle, ne nous a pas permis d'en traduire même de simples fragments, et il est à regretter que Walter Scott, si curieux des antiquités de son pays, ne nous en ait pas donné une paraphrase en anglais moderne.

Ce Solon et cet Orphée de l'Écosse, arraché des bras de son père à l'âge de onze ans, captif des Anglais pendant vingt années et roi durant les treize

dernières de sa vie, est mort lâchement assassiné à quarante quatre ans, ayant eu de la noble Jane de Sommerset, outre Marguerite, morte Dauphine en France, deux enfants jumeaux qui ont à peine vécu, et un fils qui lui succéda immédiatement sous le nom de Jacques II.

On connaît maintenant Jacques Ier comme homme, poëte et législateur. Il ne reste plus qu'à déterminer la place qu'il doit occuper parmi les écrivains anglais du xve siècle (car le dialecte écossais ne s'éloigne pas assez de la langue anglaise pour en faire un idiome particulier), et enfin d'établir une comparaison entre les talents des deux prisonniers de Windsor, Charles duc d'Orléans et Jacques Ier d'Écosse.

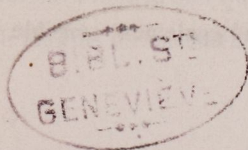
Par les citations de quelques-unes des poésies du prisonnier d'Azincourt, on a pu reconnaître que leur principal mérite est plus particulièrement dans la pureté et dans l'élégance du style que dans l'éclat des images et dans la profondeur des pensées. Le génie et le talent de Jacques étaient d'une tout autre nature. Quoique l'instruction qu'il reçut à Windsor semble avoir été plus sérieusement classique que celle

donnée au prince français par sa mère, Valentine de Milan, le prince écossais, d'un caractère plus passionné, d'une imagination plus vive et plus variée, s'est habituellement affranchi des modèles anciens, et a imprimé plus d'originalité à ses compositions, plus de force et de profondeur à ses pensées. C'est par là, selon nous, qu'il peut être considéré comme supérieur à Charles; mais si on les compare comme écrivains, la palme est due à ce dernier.

En ma qualité de Français, je me serais abstenu d'émettre cette dernière opinion, si je n'avais pu la justifier par des preuves. Dans le premier des *Contes de Canterbury*, composés par Geoffroy Chaucer, celui qui est imité de la *Théséide* de Boccace, deux jeunes amis, enfermés dans la même prison, aperçoivent de la fenêtre une jeune beauté dont ils deviennent également amoureux fous. C'est une situation analogue à celle de Jacques voyant du haut de la tour de Windsor Jane de Sommerset jouant avec son lévrier; aussi le prince, qui avait certainement lu l'épisode du conte de Chaucer, l'a-t-il imité ; or, cette imitation rend également sensible la véritable

originalité de l'Écossais et l'infériorité de son style comparé à celui de Chaucer. Dans le *Livre du Roi*, la langue est souvent bien rude, et les idées et les images, présentées sous forme de sentences isolées, donnent aux phrases quelque chose de haletant qui en rend parfois la lecture pénible. En outre, les phrases et les expressions souvent trop vagues jettent sur les pensées une obscurité qui force le lecteur à en deviner le sens plutôt par ce qui précède et ce qui suit que par le texte même. Cependant, malgré ces imperfections, il s'exhale de ce *Livre du Roi* un parfum d'amour si sincère et si délicat, la passion y est exprimée avec tant de force et de naïveté, que si le maître, G. Chaucer, eût vécu assez longtemps pour donner des leçons de langage et de versification à son royal élève, il l'aurait félicité avant tout des dons précieux de poëte qu'il avait reçus du ciel.

FIN.



TABLE

CLICHY, imp. Maurice LOIGNON et Cie, rue du Bac-d'Asnières.





